



RAPPORT DE GESTION

2023



Rapport de la Municipalité au Conseil communal

sur sa gestion durant l'année 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2023.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL COMMUNAL	2
MUNICIPALITÉ	7
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	9
INFORMATIQUE	19
OFFICE DE LA POPULATION	20
INTÉGRATION ET CULTURE	24
FINANCES	31
DOMAINES & BÂTIMENTS	33
ENERGIE & ENVIRONNEMENT	44
TRAVAUX & VOIRIE	51
URBANISME & CONSTRUCTIONS	57
SERVICE DE L'ENFANCE	67
JEUNESSE & SPORT	71
COHÉSION SOCIALE	75
CONCLUSIONS	78
LISTE DES RAPPORTS INTERCOMMUNAUX	79
LISTE DES ABREVIATIONS	80

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal au 31 décembre 2023 - législature 2021-2026

1	AIT-SI SELMI Soraya	PSIG	39	KHEMISSA Omar	PSIG
2	AMBLET Olivier	VER	40	KHEMISSA Samira	PSIG
3	ANTHAMATTEN Eric	PLR	41	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	LCVL
4	BARBEY Aurélie	PLR	42	LALA Alain	PSIG
5	BARBEY Christian	PLR	43	LOPES Maria	PSIG
6	BORER Georges	PLR	44	LOVIS Béatrice	VER
7	BOULAZ Hélène	UDC	45	MAILLARD Christian	PLR
8	BRUNNER Margaux	VER	46	MAROLF Philippe	PLR
9	BURKHALTER Sarah	PSIG	47	MATTIA Alessio	VER
10	CAPUANO Tony	PLR	48	MATTIA Sirio	VER
11	CASTELLA Mélissa	PLR	49	MILLIEZ Théo	VER
12	CLARAMUNT Lumia	PLR	50	MIRANDA José	PSIG
13	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PSIG	51	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
14	CONNE Georges	PSIG	52	MONNEY Cédric	PLR
15	CRETEGNY Philippe	PLR	53	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PSIG
16	D'AMBROGIO Tania	VER	54	PIGUET Jean Michel	PSIG
17	DE BOER Eva	VER	55	PILET Olivier	PSIG
18	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	56	POCHON Elia	PLR
19	DEILLON Monika	UDC	57	PORTÉ Christophe	VER
20	DI BARI Antonio	VER	58	RAHMANI Anisso	PLR
21	DIA ANDRADE LOURENCO Ana Filipa	LCVL	59	REYMOND Antoine	PLR
22	DRAPEL Maryline	PSIG	60	RIVIER Louis-Théodore	LCVL
23	DRAYER Blaise	VER	61	SARTORELLI Doriane	LCVL
24	EICHENBERGER Claudio	UDC	62	SCHROFF Philippe	PLR
25	FAVÉ Nolwen	VER	63	SEPPEY Marianne	LCVL
26	FAVRE Jean-Jacques	UDC	64	STAUFFER David	LCVL
27	FERNANDES Mélanie	PLR	65	TENISCH Olivier	PLR
28	FERNANDEZ Sylvain	VER	66	TEUGUEKA NANFA Dimitri Armand	VER
29	GAILLARD Léo	INDEP	67	TIECHE Nicolas	PSIG
30	GARIN Adélie Eliane	VER	68	TOMSON Oliver	VER
31	GIRONI Angelo	PLR	69	TORTELLI Eva	PSIG
32	GIRONI Olivera	PLR	70	VIREDAZ Antoine	VER
33	GIROUD Yan	PSIG	71	WANY DESPONDS Jessica	VER
34	GUEX Estelle	VER	72	ZODOGOME Vincent	PSIG
35	HANISH Youri	UDC	73	ZWAHLEN Ariane	PSIG
36	HEROGUEL Florent	VER	74	vacant	
37	JACCOUD Vincent	PSIG	75	vacant	
38	JUVET Alain	PLR			
	Secrétaire :	TURRIAN Alexandre		Secrétaire suppléant :	LANG Karim
	Huissière :	MARCHON Sandrine		Huissier suppléant :	ROSSAT Jacky

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Du 1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024
Président : Vincent Zodogome	Président : Louis Rivier
1 ^{er} Vice-président : Louis Rivier	1 ^{ère} Vice-présidente : Aurélie Barbey
2 ^{ème} Vice-présidente : Aurélie Barbey	2 ^{ème} Vice-président : Antoine Viredaz
Scrutateurs : Georges Borer Omar Khemissa	Scrutateurs : Jean-Jacques Favre Blaise Drayer
Scrutateurs. suppl. : Jean-Jacques Favre Sébastien Halouze-Lamy	Scrutateurs. suppl. : Georges Borer Omar Khemissa

En 2023, le Conseil communal a tenu 8 séances ordinaires (9 en 2022). Ces séances ont eu lieu à la Grande Salle car la salle du Conseil communal sise dans le bâtiment de Castelmont ne répondait plus aux prescriptions en matière de protection incendie. Au cours de ces séances, la Municipalité a présenté 14 préavis et aucun rapport municipal (en 2021 : 25 préavis ont été présentés dont 3 ont été reportés dans les séances suivantes, et 3 rapports municipaux portant les N° 01-2021, 02-2021 et 04-2021).

Séance du 27 février 2023

- Assermentation de Mme Mélanie Fernandes, M. Christian Barbey et M. Cédric Monney.
- Election complémentaire de M. Olivier Amblet comme membre suppléant à la Commission des finances.
- Adoption du Rapport municipal 01-2023 au Conseil communal répondant au postulat PO 01-2022 de la Conseillère Geneviève Noseda Guignard & consorts « Pour une inscription à la bibliothèque et le prêt gratuits à Prilly »
- Programme de législature 2021-2026.

Séance du 3 avril 2023

- Election complémentaire de Mme Jessica Waeny Deponds en tant que membre à la Commission de gestion.
- Election complémentaire de Mme Doriane Sartorelli en tant que membre à la Commission permanente en matière d'impôt et de taxes.
- Election complémentaire de Mme Sylvie Krattinger Boudjelta en tant que membre suppléante à la Commission permanente en matière d'impôt.
- Adoption du préavis municipal n° 01-2023 concernant l'adoption du plan d'affectation (PA) « Aux Flumeaux », de la création de 3 nouvelles servitudes et de la modification de 2 autres, et l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 93'000.-.
- Adoption du préavis municipal n° 02-2023 sollicitant un crédit de CHF 55'000.- destiné à la mise en séparatif du chemin de Belmont.

Séance du 15 mai 2023

- Assermentation de M. Dimitri Teugueka.
- Election complémentaire de Mme Nolwen Favé en tant que membre de l'ASIGOS.
- Adoption du préavis no 03-2023 présentant la charte des bonnes pratiques d'aménagement des places de jeux de la Ville de Prilly et sollicitant un crédit d'investissement de CHF 99'000.- TTC pour le réaménagement de la place de jeux de Fontadel.
- Adoption du préavis no 04-2023 sollicitant un crédit d'études de CHF 130'000.- pour les études du Plan d'affectation (PA) Galicien.

Séance du 26 juin 2023

- Assermentation de M. Luigi Sartorelli comme membre de l'exécutif communal.
- Assermentation de Mme Mélissa Castella.
- Election du Président du Conseil, de la première Vice-Présidente, du deuxième Vice-Président, de deux scrutateurs et de deux scrutateurs suppléants (voir composition sous Bureau du Conseil ci-dessus).
- Election complémentaire de Mme Eva Tortelli en tant que membre de l'ASIGOS.
- Election complémentaire de M. David Stauffer en tant que membre de la Commission de gestion.
- Adoption de la gestion communale pour l'année 2022.
- Adoption du préavis municipal N° 05-2023 soumettant les états financiers pour l'exercice 2022.

Séance du 2 octobre 2023

- Assermentation de Mme Ana Lourenço, M. Anisse Rahmani et M. Alain Lala.
- Election complémentaire de Mme Ana Lourenço en tant que membre de l'ASIGOS.
- Election complémentaire de Mme Lumia Claramunt en tant que membre de l'ASIGOS.
- Election complémentaire de Mme Lumia Claramunt en tant que membre de la Commission de gestion.
- Election complémentaire de M. Christian Barbey en tant que membre de la Commission de gestion.
- Election complémentaire de M. Omar Khemissa en tant que membre de la Commission de gestion.
- Election complémentaire de M. Théo Milliez en tant que membre suppléant de la Commission de gestion.
- Election complémentaire de M. Jean-Michel Piguet en tant que membre suppléant de la Commission de gestion.
- Election complémentaire de M. David Stauffer en tant que délégué à l'ORPC.
- Election complémentaire de Mme Mélanie Fernandes en tant que membre de la Commission des pétitions.
- Election complémentaire de M. Alain Lala en tant que membre de la Commission des pétitions.
- Election complémentaire de M. Olivier Tenisch en tant que membre suppléant de la Commission des pétitions.
- Election complémentaire de M. Philippe Cretegny en tant que membre de la Commission de recours en matière d'impôt et de taxes.
- Election complémentaire de M. Vincent Zodogome en tant que membre de la Commission de recours en matière d'impôt et de taxes.
- Election complémentaire de M. Christiaan Maillard en tant que membre suppléant de la Commission de recours en matière d'impôt et de taxes.
- Election complémentaire de M. Cédric Monney en tant que membre suppléant de la Commission des finances.
- Election complémentaire de M. Théo Milliez en tant que délégué à la POLOUEST.
- Adoption du préavis municipal N° 08-2023 : Arrêté d'imposition pour les années 2024 et 2025
- Adoption du préavis intercommunal N° 10-2023 au Conseil communal - La Fabrique de Malley : poursuite de la structure intercommunale.
- Adoption du préavis N° 11-2023 au Conseil communal sollicitant un crédit de CHF 753'300.- pour la participation de Prilly aux études des aménagements extérieurs du plan partiel d'affectation (PPA) « Viaduc », aux compléments nécessaires pour le réaménagement complet du chemin du Viaduc et à la rénovation du badminton.

Séance du 13 novembre 2023

- Assermentation de Mme Béatrice Lovis.
- Adoption du préavis N° 07-2023 au Conseil communal : Demande d'un crédit budgétaire pour le développement d'une politique d'action sociale communale de Prilly : « Enrichir la vie de quartier, par et pour les habitantes ».

- Adoption du préavis municipal N° 09-2023 au Conseil communal sollicitant un crédit de CHF 233'000.- destiné à la mise à jour du Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE) communal.
- Adoption du préavis municipal N° 12-2023 au Conseil communal sollicitant un crédit de CHF 401'000.- destiné à la transition fluo/led des sources lumineuses dans les bâtiments de la Ville de Prilly (hors bâtiments scolaires).

Séance du 4 décembre 2023

- Assermentation de Mme Eva De Boer, M. Sirio Mattia et M. Alessio Mattia.
- Election complémentaire de M. Jacky Rossat en tant qu'huiissier suppléant.
- Election complémentaire de Mme Geneviève Noseda Guignard en tant que membre suppléante de la Commission en matière d'impôt et de taxes.
- Report du préavis N° 14-2023 au Conseil communal sollicitant un crédit de CHF 6'000'000.- destiné au réaménagement des jardins familiaux de Sous-Cery et à la remise à ciel ouvert et renaturation du tronçon du ruisseau de Broye transitant sur la parcelle, à la prochaine séance du Conseil communal.
- Adoption du préavis municipal N° 16-2023 au Conseil communal : Demande d'un crédit budgétaire pour le développement d'une démarche participative destinée aux femmes dans l'espace public.
- Adoption du préavis municipal N° 17-2023 au Conseil communal soumettant le transfert des bâtiments scolaires primaires à l'Asigos.
- Adoption du préavis municipal N° 19-2023 au Conseil communal relatif à l'adhésion à l'Entente intercommunale pour la communauté touristique de la région lausannoise.

Séance du 11 décembre 2023

- Election complémentaire de M. Blaise Drayer en tant que membre de la Commission en matière d'impôt et de taxes.
- Election complémentaire de Mme Nolwen Favé en tant que membre suppléante de la Commission en matière d'impôt et de taxes.
- Refus du préavis municipal Préavis N° 14-2023 au Conseil communal sollicitant un crédit de CHF 6'000'000.- destiné au réaménagement des jardins familiaux de Sous-Cery et à la remise à ciel ouvert et renaturation du tronçon du ruisseau de Broye transitant sur la parcelle.
- Adoption du préavis municipal N° 20-2023 soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2024.
- Adoption du préavis municipal N° 21-2023 : Etat de traitement des motions et postulats déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2022 qui n'ont pas encore fait l'objet d'une réponse définitive.

MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS AU 31 DÉCEMBRE 2023

12.09.2011	M 2-2011	Stéphane Birrer et consorts : demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.
20.04.2015	PO 1-2015	Colette Lasserre Rouiller et consorts : Comment allons-nous mettre en valeur Corminjoz-Sud.
22.06.2020	PO 1-2020	Ihsan. Kurt & consorts : Pour une démocratie en bonne santé
02.11.2020	PO 5-2020	Olivier Amblet & consorts : Mesures de prévention des îlots de chaleur urbains
26.09.2022	PO 04-2022	Geneviève Noseda Guignard & consorts : pour intégrer des personnes en situation de handicap au sein de notre administration communale
20.06.2022	PO 03-2022	Olivier Amblet & consorts : Une idée, deux idées, que d'idées avec la future boîte à idée de la ville de Prilly !
12.12.2022	PO 06-2022	Eva Tortelli & consorts : Prilly sans publicité commerciale
26.09.2022	PO 05-2022	Johanna Monney & consorts : Une fête de la nature à Prilly

28.03.2022	PO 02-2022	Milliez & Consorts « Accélération du remplacement des chaudières fossiles »
12.12.2022	PO 07-2022	Yan Giroud & consorts : Robotisation de la vente et de la restauration : Taxer les caisses automatiques, assurer l'égalité de traitement
15.05.2023	PO 01-2023	Florent Heroguel et consorts : Promotion de la mobilité douce
24.09.2023	PO 02-2023	Sylvie Krattinger et consorts : Revêtements perméables carrossables
04.12.2023	PO 03-2023	Adélie Garin et consorts : Lumière sur les prillérances !
04.12.2023	PO 04-2023	Florent Héroguel et consorts : Pour un meilleur équilibre des critères économiques, environnementaux et sociaux dans la prise de décision

Etat de traitement des motions et postulats

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité encore en suspens seront traités d'ici à fin 2024.

SUITE DONNEE AUX VŒUX ET OBSERVATIONS DES COMMISSION DE GESTION ET COMMISSION DES FINANCES

Le vote sur la gestion et les comptes 2022 est intervenu lors de la séance du Conseil communal du 26 juin 2023. A cette même date, les réponses écrites de la Municipalité données aux vœux et observations de la Commission de gestion ont été acceptées dans leur ensemble par le Conseil communal. La Municipalité n'a aucune précision particulière à apporter dans le présent rapport.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2023

12 mars, élection communale

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 8'204 / taux de participation : 27,40 %

Election complémentaire à la Municipalité 1er tour

18 juin, votations fédérales et cantonales

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 5'863 / taux de participation : 37.42 %

1. Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)
2. Initiative Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)
3. Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)
4. Initiative populaire cantonale « Pour la protection du climat »

22 octobre, élections fédérales

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 5'842 / taux de participation : 36.77 %

1. Election des 19 membres vaudois du Conseil national

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 5'842/ taux de participation : 38.89 %

2. Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats

12 novembre, élections fédérales

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 5'845 / taux de participation : 34.46 %

1. Election des 2 membres vaudois du Conseil d'Etat 2^{ème} tour

MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES JUSQU'AU 30 JUIN 2023

Administration générale (Greffé municipal, archives) - Ressources Humaines - Informatique - Urbanisme et Constructions - Relations extérieures	M. Alain Gillièron, Syndic Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi
Enfance (Accueil petite enfance/Fondation des Acacias parascolaire) - Jeunesse (Travail social de proximité, centre de loisirs, colonie de vacances) - Sports - Affaires sociales (Services sociaux/AAS, Aide sociale communale/Aide individuelle au logement)	Mme Anne Bourquin Büchi Suppléante : Mme Rebecca Joly
Domaines, forêts et piscines - Bâtiments et Patrimoine - Energie et Environnement - Déchets (conditionnement et évacuation) - SI communales	M. Maurizio Mattia Suppléant : M. Ihsan Kurt
Travaux publics (Voirie, routes, assainissement/STEP, services industriels) - Mobilité - Parcs et promenades - Ecoles - Paroisses	Mme Rebecca Joly Suppléant : M. Alain Gillièron
Finances - Sécurité publique (Police, Service de défense contre les incendies, Protection civile) - Office de la population - Naturalisations et intégration - Bibliothèque - Culture et animation	M. Ihsan Kurt Suppléant : M. Maurizio Mattia

RÉPARTITION DES DICASTÈRES DÈS LE 1ER JUILLET 2023

Administration générale (Greffé municipal, archives) - Ressources Humaines - Informatique - Urbanisme et Constructions - Relations extérieures	M. Alain Gillièron, Syndic Suppléant : M. Luigi Sartorelli
Enfance (accueil petite enfance/Fondation des Acacias, parascolaire) - Sécurité publique (Police, SDIS, Protection civile) - Office de la population	M. Luigi Sartorelli Suppléante : Mme Rebecca Joly
Domaines, forêts et piscines - Bâtiments et patrimoine - Energie et Environnement - Déchets (conditionnement et évacuation) - SI communales	M. Maurizio Mattia Suppléant : M. Ihsan Kurt
Travaux publics (voirie, routes, assainissement, services industriels) et Mobilité - Parcs et promenades - Ecoles - Paroisses	Mme Rebecca Joly Suppléant : M. Alain Gillièron
Finances - Naturalisations et intégration - Bibliothèque - Culture et animation - Jeunesse (travail social de proximité, centre de loisirs, colonie de vacances) - Sports - Affaires sociales (Services sociaux/AAS, Aide sociale communale/Aide individuelle au logement)	M. Ihsan Kurt Suppléant : M. Maurizio Mattia

Vice-Syndic pour 2022-2023 : M. Maurizio Mattia / Vice-Syndique pour 2023-2024 : Mme Rebecca Joly

SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Depuis le 1er juillet 2022 et jusqu'au 30 juin 2023, la Municipalité a tenu 39 séances ordinaires et extraordinaires (42 en 2021-2022). Du 1er juillet au 31 décembre 2023, elle a siégé à 19 reprises.

MESSAGE DU SYNDIC

2023

Nul besoin de préciser que l'année 2023 a permis de retrouver une administration dans sa normalité après 2 années covidiennes qu'on souhaite oublier rapidement.

La Municipalité et l'ensemble des collaborateur·rices ont réussi à relever bon nombre de défis comme offrir un service de qualité à nos administré·e·s, maintenir des comptes positifs et gérer voire résoudre des situations complexes.

Sur ce petit territoire de 2,1 km², de nombreux projets sont en cours que ce soit par exemple en matière urbanistique (Malley), protection de l'environnement (plan climat), constructions scolaires (Sous-Mont), culturel et sportif (Vaudoise aréna) et social (intégration, enfance). Tout cela en n'oubliant pas le ménage courant.

Il n'empêche que rien n'a été simple en 2023 dans la gestion du ménage communal et le maintien d'une situation budgétaire équilibrée. On est également en droit de se préoccuper de voir notre société, et donc la population, devenir de plus en plus exigeante, voire impatiente. Le « Y a qu'à – Faut qu'...on » devient malheureusement un peu la règle.

Au final, la Municipalité continuera à voir le verre à moitié plein plus qu'à moitié vide et, avec toute son administration, se réjouit de gérer le millésime 2024 pour maintenir un Prilly qui a tout pour plaire !

Au nom de la Municipalité
Alain Gillièron, Syndic



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

GÉNÉRALITÉS

Abonnements CFF

Comme en 2022, 4 cartes journalières ont été mises à disposition des Prilléran-e-s, au prix de CHF 45.- l'unité. Il en résulte que, sur les 1'336 cartes disponibles, 1073 ont été vendues et 10 utilisées pour les besoins des services communaux. En outre, et comme à l'accoutumée, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet. 13 billets ont été ainsi acquis.

Délégations de la compétence de l'Exécutif

Les membres de la Municipalité sont également engagés au sein de Conseils d'Administration ou de fondation et autres organes intercommunaux ;

Alain Gillièron

- Vice-président du Conseil d'administration et du Comité de direction des TL;
- Vice-Président du Conseil d'administration CSM SA jusqu'au 30 juin ;
- Vice-Président de la Fabrique « Prilly-Renens » ;
- Membre du bureau de coordination Lausanne Régions ;
- Membre du Comité directeur du Théâtre Kléber-Méleau ;
- Membre du bureau intercommunal des Syndics de l'Ouest lausannois.

Anne Bourquin Büchi jusqu'au 30 juin

- Présidente du Comité directeur de l'ARASPE ;
- Présidente du Conseil de la Fondation des Acacias ;
- Présidente de la Commission des activités sportives de Lausanne Région.

Luigi Sartorelli depuis le 1^{er} juillet

- Président du Conseil de la Fondation des Acacias ;
- Membre du Comité directeur de l'AJENOL ;
- Membre du Comité directeur de la PolOuest ;
- Membre du Comité directeur de l'ORPC – ROL ;
- Membre du Comité directeur du SDIS.

Maurizio Mattia

- Président du Conseil d'administration de CADOUEST SA ;
- Président du Conseil d'administration de la S.I. Sous-le-Collège SA ;

Rebecca Joly

- Présidente du Comité de direction de l'ASIGOS ;
- Présidente de la Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) ;
- Membre du Conseil des communes du LEB.

Ihsan Kurt

- Membre du Conseil d'administration CSM SA depuis le 1^{er} juillet ;
- Membre du Comité directeur de l'ARASPE depuis le 1^{er} juillet ;
- Membre de la Commission des activités sportives de Lausanne Région ;
- Membre du Comité directeur du Théâtre Kléber-Méleau ;
- Membre du Conseil de Fondation et CODIR de l'Opéra de Lausanne ;
- Membre du Comité du Fonds culturel de la région lausannoise ;
- Membre du Conseil de la Fondation Primerache.

Dons divers

Outre les diverses subventions annuelles « ordinaires » prévues au budget 2023, les différents comptes disponibles ont notamment permis de verser :

CHF 1'500.- pour la replante d'un arbre afin de soutenir la Ville de la Chaux-de-Fonds, suite à la tempête qui s'est abattue le 24 juillet 2023.

CHF 2'500.- pour les victimes du tremblement de terre du 9 septembre 2023 au Maroc.

Manifestations populaires

Les traditionnelles manifestations Fêtons Prilly, incluant la fête des écoles, se sont très bien déroulées. Les enfants ont pu déambuler dans les rues tout en montrant les splendides déguisements qu'ils et elles avaient confectionnés avec l'aide de leurs enseignant-es, petites et grandes ont pu se divertir et seuls quelques cas de bobologies ont été merveilleusement pris en charge par les samaritain-es. Sur le plan météorologique, un orage violent est venu perturber les montages prévus mais les équipes et bénévoles ont rapidement réagi et aucun dommage n'a été relevé.

Le Fête nationale, célébrée le 31 juillet à la piscine, s'est déroulée comme d'habitude dans une atmosphère conviviale. Les conditions très sèches ont à nouveau empêché les feux pyromélodiques d'éclairer le ciel ; cela n'a pas impacté l'ambiance bonne enfant de la manifestation.

Noces d'or

Cette année, 20 couples ont reçu le traditionnel colis pour leur 50 ans de mariage, comprenant le livre « Prilly entre deux siècles » et une bouteille de Grand-Vigne.

Nonagénaires – Centenaire

En 2023, 13 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels à l'occasion de leur 90^{ème} anniversaire, alors que 25 y ont renoncé. Un centenaire a été fêté.

La Lanterne Magique 2022-2023

Le Club de Prilly a affiché un effectif de 165 enfants (148 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation.

ARCHIVES COMMUNALES

L'archiviste intercommunale et l'assistante archiviste ont occupé un taux d'activité total de 55%.

Conformément à la convention sur les archives intercommunales, l'archiviste intercommunale a travaillé à 32,5% pour Prilly, 25% pour Ecublens, 5% pour Romanel-sur-Lausanne et 2,5% pour Jouxtens-Mézery. L'archiviste assistante a quant à elle travaillé à 22,5% pour Prilly, 25% pour Ecublens et 2,5% pour Jouxtens-Mézery, jusqu'à sa démission le 31 octobre.

Trois apprenties employées de commerce à l'Administration générale ont passé successivement une demi-journée par semaine aux Archives.

Deux chargées de projet BNF ont effectué un mandat d'une durée maximale : une première à 60% de mi-avril à fin septembre et une seconde à 80% à partir de fin novembre.

Evaluations, dépôts, versements et dons

Les services de l'administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées durant une période allant de 1 à 11 ans environ, qui correspond à la durée d'utilité (DU) des dossiers concernés¹. À échéance de cette DU, les services ont l'obligation de proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent et définissent en accord avec l'administration, ceux qui peuvent être éliminés et ceux qui doivent être versés aux archives définitives pour être conservés sans limite de durée.

¹ La durée d'utilité correspond à la valeur la plus élevée entre la durée d'utilité légale et la durée d'utilité administrative des dossiers.
La durée d'utilité correspond à un nombre d'années.

Dépôts, versements et éliminations de documents en mètres linéaires (ml)² :

Provenance	Dépôts	Versements	Éliminations
Administration générale	1,34 ml	0,6 ml	~1 ml ³
Défense incendie et secours	-	7,5 ml	-
Domaines et bâtiments	1,27 ml	1,35 ml	0,05 ml
Finances	8,2 ml	-	-
Jeunesse & sport	-	-	0,65 ml
Office de la population	-	0,3 ml	-
Ressources humaines	-	1,68 ml	-
Urbanisme & constructions	-	1,26 ml	0,24 ml
Total	10,81 ml	12,69 ml	~1,94 ml

Un remaniement des œuvres d'art exposées dans les salles et bureaux de l'administration par la Déléguée à l'intégration et à la culture a permis d'accueillir de nouveaux tableaux aux archives et d'en valoriser d'autres. De plus, 8 tableaux sans valeur pour la commune ont pu être sortis des collections, dans le cadre de l'inventaire à valeur d'assurance du fonds des arts visuels et donnés aux collaborateur·rice·s intéressé·e·s.

Trois dons d'archives privées sont venus enrichir les fonds : celui de M. Jean-Marcel Gachet sur la famille Dégailleur (ajout de documents et photographies au fonds existant), celui de la Fondation de Palézieux avec 4 peintures et celui de M. Michel Rod sur le Folk-Club et le Festival de musique sud-américaine.

L'ARASPE a également bénéficié des conseils et du soutien de l'archiviste pour le dépôt des dossiers clôturés en 2020 ainsi que pour l'échantillonnage et l'élimination d'archives antérieures à 2012.

Description

L'un des buts des Archives communales est de mettre les documents conservés à disposition de l'administration et du public. Pour cela, il faut qu'ils soient identifiés et décrits.

Les séries concernant les préavis de la Municipalité au Conseil communal (Ab), la correspondance du Greffe (C), les conventions et les règlements (Admin-(3) -1-2), les bâtiments communaux (I), la police des constructions (J) et les affaires culturelles (Y) ont été enrichies de nouvelles descriptions archivistiques. Les fonds privés (S) ont également été complétés avec de nouvelles descriptions.

637 nouvelles notices de description ont été rédigées sur la plateforme interne « AtoM » (Access to Memory).

L'outil de description des archives AtoM a été migré vers une nouvelle version.

Recherches & communication

91 dossiers ont été consultés et/ou empruntés par le personnel de l'administration. 41 recherches ont été réalisées par les archivistes, dont 16 pour l'externe et 25 pour l'interne.

Les images filmées à Prilly entre 1950 et 1953 ont fait l'objet d'un montage vidéo par des professionnel·les, présenté à la Municipalité au mois de décembre.

² Unité de mesure correspondant à l'ensemble des archives rangées séquentiellement et occupant un mètre horizontal de rayonnage, abrégé « ml ».

³ Bulletins de vote pouvant être éliminés selon l'avis du canton et exemplaires excédentaires de publications (anciens budgets et rapports de gestion).



ACPrilly : PG 03 – route de Cossonay parcourue par le tram, dans les années 1950

Conservation

Le dépôt d'archives a été aménagé pour augmenter la taille de l'espace dédié à la conservation des tableaux. Des tablettes de consultation ont été installées par la même occasion.

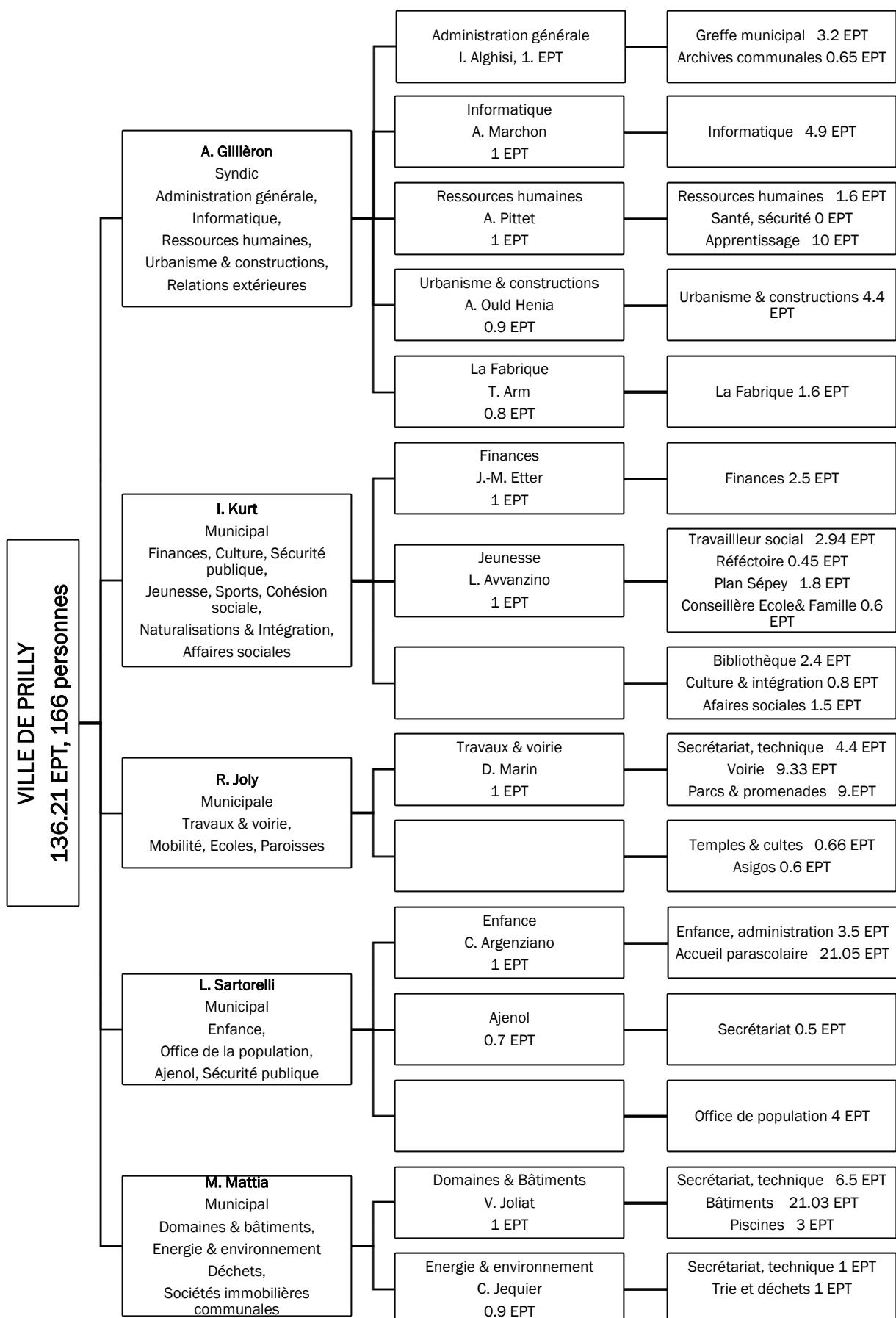
Gestion documentaire

En parallèle d'un soutien aux différents services de l'administration pour la gestion de leurs documents, l'archiviste intercommunale a participé au projet de mise en place du système de Gestion électronique des documents (GED) au sein de l'administration.

Activités extérieures

Les archives ont participé à plusieurs groupes de travail et séances d'informations au sein de leur communauté professionnelle. Dans le cadre de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), elles ont assisté à l'assemblée générale qui s'est déroulée à la Haute école de gestion de Genève ainsi qu'à la conférence « Accessibilité et exploitation d'un fonds d'archives anciennes : l'exemple du fonds Poncer » aux Archives de la Ville de Lausanne. Elles ont également poursuivi leur participation à un groupe de travail coordonné par les Archives cantonales vaudoises pour l'élaboration d'un référentiel de gouvernance documentaire pour les archives communales du canton.

PERSONNEL COMMUNAL



Apprentissage

2 apprenti·es ont terminé leur apprentissage et 2 collaborateurs ont validé leurs acquis avec l'article 32 en 2023 :



Miklas Jimmy
Employé
de commerce

Muminovic Asmira
Employée
de commerce

Antonaci Giorgio
Agent d'exploitation-
voirie

Mivelaz Jean
Agent d'exploitation -
voirie

Le service des Ressources humaines supervise l'ensemble des apprentissages duals, les validations des acquis (selon art 32 de l'Ordonnance pour la formation professionnelle (OFPr)) et les formations continues.

Chaque profession a sa propre ordonnance fédérale réglant les principaux aspects de la formation professionnelle initiale : la durée, les objectifs, les exigences ainsi que la procédure de qualification.

Actuellement, plusieurs ordonnances sur la formation professionnelle sont en cours de révision, ce qui aura pour impact de nombreux changements notamment sur le mode d'accompagnement de nos apprenti·es.

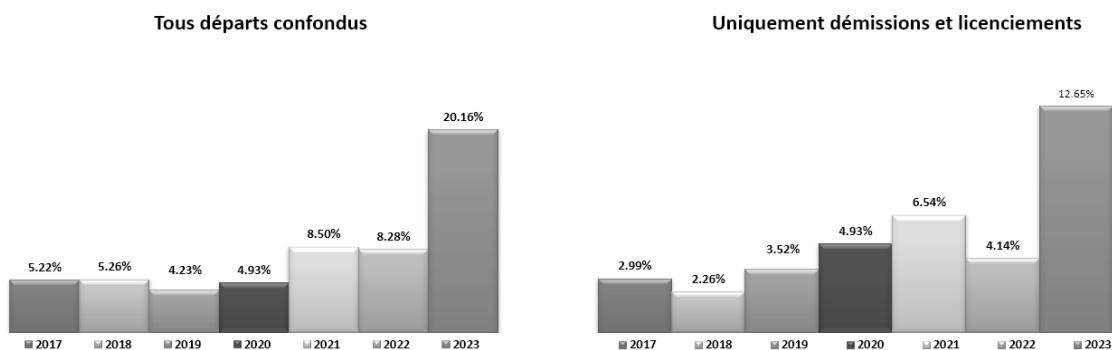
En 2023, l'ordonnance fédérale des apprenti·es employé·es de commerce a été révisée, ce qui a engendré des changements aussi bien dans la pratique que dans la théorie. Les formateur·trices ont suivi une formation de 16 heures nécessaire à la mise à niveau des exigences de la branche. Ces exigences concernaient les réadaptations des plans de formation, ainsi que les options et diverses orientations spécifiques.

Reporting RH

La structure de l'effectif au sein de la Ville de Prilly évolue d'année en année, notamment en raison des départs à la retraite et des démissions. Les indicateurs ci-dessous, en sus du taux de rotation du personnel, détaillent l'évolution de la répartition des forces de travail selon l'effectif par genre. Ils présentent également l'histogramme d'ancienneté et les indicateurs liés à l'âge.

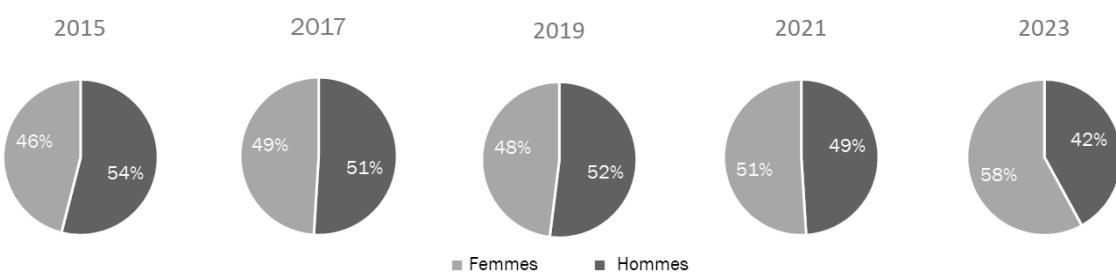
Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation du personnel tous départs confondus tient compte également des départs à la retraite, le taux de rotation net (turn over), ne tient compte que des démissions et des licenciements. Il correspond à 12.65% pour l'année 2023.

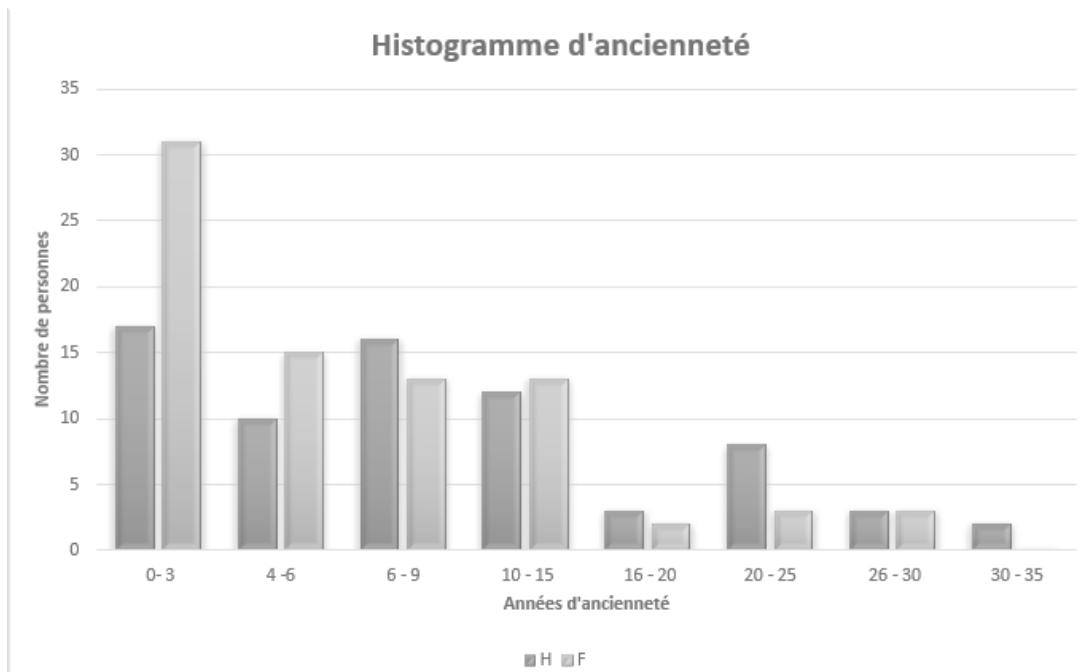


Répartition de l'effectif par genre

La répartition des effectifs par genre depuis 2015 à 2023.



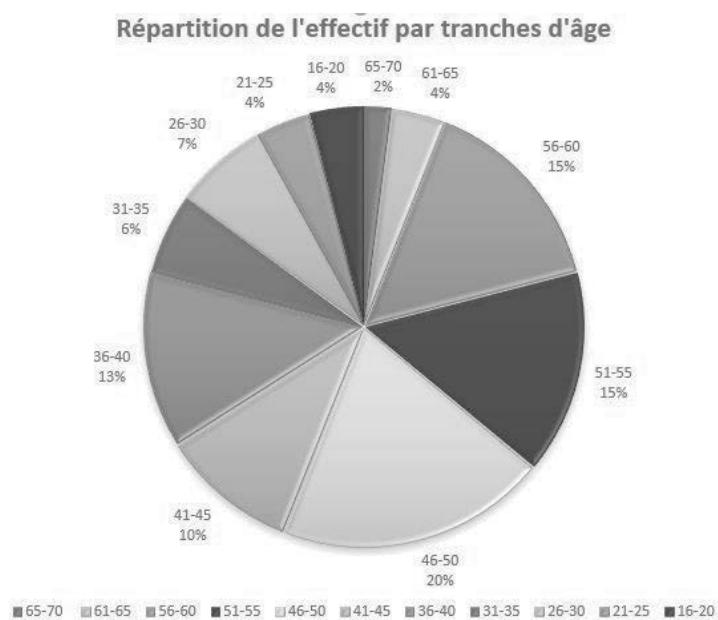
Histogramme d'ancienneté



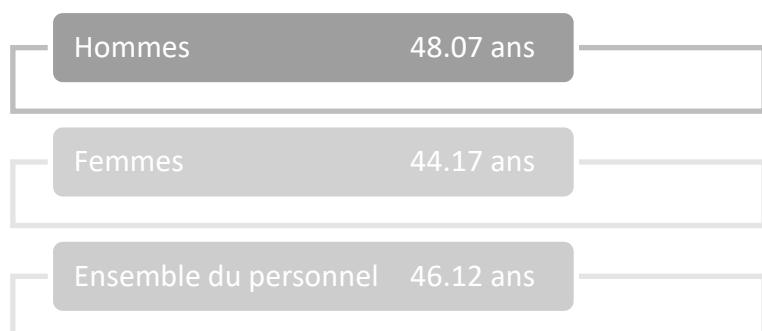
Pyramide des âges



Répartition de l'effectif par tranches d'âge

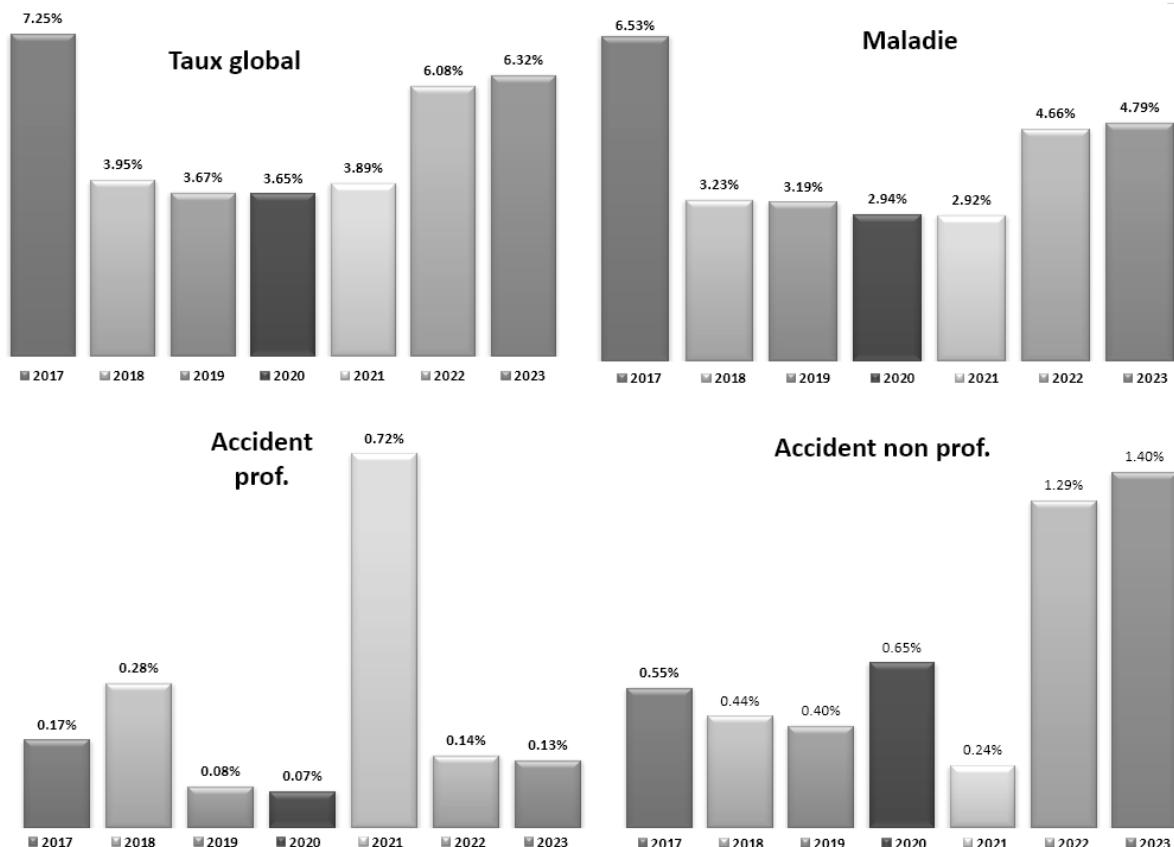


Moyenne d'âge



Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme global 2023 lié à la maladie et aux accidents professionnels et non professionnels :



Cas d'incapacité	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Plus de 6 mois	1	2	1	2	3	3
Plus de 3 mois	1	0	1	1	6	2
Plus de 2 mois	3	5	2	2	1	5
Plus d'un mois	7	5	11	6	12	11

Recrutement

L'activité de recrutement en 2023, a été intense, puisque le service RH a traité plus de **2'000 dossiers** de candidatures durant l'année et procédé à plus de **100 entretiens de recrutements**, débouchant sur l'engagement de 13 personnes.

Les recrutements sont effectués par un membre de l'équipe des Ressources humaines, conjointement avec les Cheffes de services des fonctions concernées. Les membres de la Municipalité participent également au processus de recrutement pour les postes de Cheffes de service ou des postes qui leur sont directement rattachés.

Jubilés

En 2023, 9 personnes ont été félicitées pour leur fidélité :

35 ans

- Alain Cosandey, Office de la Population

25 ans

- José Farina, Travaux & Voirie
- Paul-Raphaël Marcadé, Jeunesse

20 ans

- Rosana Majeux, Domaines & Bâtiments
- Stéphane Zbinden, Domaines & Bâtiments

10 ans

- Agatina Berger, Jeunesse
- Cynthia Camacho, Enfance
- Annick Pittet, Ressources Humaines

Formation

En 2023, **990 heures de formation** ont été suivies, 63 collaborateur·rices ont bénéficié de mesures de formation organisées tant en interne qu'en externe, parmi lesquelles 4 formations ont été effectuées via une convention de formation.

Activités et projets

Le service des Ressources Humaines a mené, conjointement avec la société Valeurs plus, le projet Efficience. La Responsable RH a coordonné et mis en place le projet avec les Cheffe·s de services et la société précitée. Il a permis de mettre en évidence 10 services, 16 explorateur·rices, 16 groupes de travail, 62 participant·es avec 100% de participation, 100 chantiers⁴ ouverts dont 60 chantiers finalisés et 40 chantiers en cours. La société Valeurs Plus a rendu un rapport détaillé de 154 pages.

La politique et la mise en place de la directive du télétravail ont été établies et finalisées. Elle est disponible pour tout le personnel sur intranet.

En parallèle, les Ressources Humaines ont mis en place une analyse de la structure salariale du point de vue de ses pratiques et de sa compétitivité, basée sur 3 points :

1. diagnostic de la structure et des pratiques
2. analyse de la compétitivité des salaires vis à vis d'autres communes et le marché de l'emploi
3. analyse spécifique du système de primes

Pour mener à bien ce projet et en toute transparence, la Société AS_HR Consulting a été sollicitée et mandatée. Par le biais de M. Salamin, le résultat de ce projet a été présenté à la Municipalité en octobre dernier.

Dans les activités mensuelles, le service des Ressources humaines a établi plus de 5'100 fiches de salaires, avec plus de 2'200 saisies manuelles : 491 certificats de salaires établis pour l'année 2023, pour le personnel fixe et surnuméraire, l'accueil familial de jour et les jetons de présence. Un contrôle mensuel a été mis en place afin de connaître l'état et la justesse des comptes RH. En novembre 2023, un contrôle intermédiaire des salaires a été effectué par Hervest fiduciaire SA où les processus mis en vigueur aux ressources humaines ont été salués.

⁴ Le terme chantier fait référence à une proposition d'amélioration de processus

INFORMATIQUE

MATÉRIEL

Un des principaux achats de l'année 2023 pour la Ville de Prilly a été le renouvellement des pare-feux de 1^{er} niveau. Le reste des acquisitions a concerné le renouvellement de matériel dont 5 ordinateurs portables et stations d'accueil, 2 switches, 4 imprimantes et divers périphériques de bureautique. Le remplacement d'un nouveau poste de caisse de l'administration générale a été effectué, ainsi que deux autres terminaux de paiement. Le service informatique a aussi été mandaté pour procéder au renouvellement de l'ensemble des écrans et des stations d'accueil de l'ARASPE.

LOGICIELS

Aucune mise à jour importante de version n'a été effectuée en 2023. Seule la planification des grandes mises à jour à venir pour l'année 2024 (Abacus, Innosolv et l'ensemble du système de téléphonie) a été réalisée.

GESTION DE PROJET

Les projets terminés au cours de l'année 2023 sont :

- GED - Projet GELO : Déploiement des clients lourds en dernière version, développements et paramétrages pour lancement en production du service Finance ;
- GED - Projet GELO : En parallèle revue du plan de classement et archivage de l'ensemble des fichiers du service informatique ;
- Travail et déploiement des projets « Efficience » liés au service informatique ;
- Upgrade à la norme Symic V4 pour l'application Innosolv ;
- Mise à disposition des connexions pour les réducteurs de tension dans le bâtiment administratif ;
- Mise en conformité de la partie réseau du Pavillon de sous-mont et mise à disposition de l'ensemble des connexions pour la domotique ;
- Mise en conformité de la partie réseau du complexe sportif de la Fleur-de-Lys ;
- Mise à disposition des connexions pour les ANF des classes prévues en 2023 ;
- Renouvellement des pares-feux de 1^{er} niveau ;
- Mise à niveau et paramétrage du serveur de mise à jour Microsoft WSUS ;
- Migration du site web Prilly en dernière version Typo3 et changement d'hébergeur ;
- Plusieurs développements du site web Prilly : Formulaires, abonnements piscine ;
- Développement et amélioration avant mise en production du logiciel dédié pour DBG : Affaires patrimoniales ;
- Préparation à la mise en conformité par rapport à la loi sur la protection des données de l'applicatif Affaires patrimoniales ;
- eSéance Légititatif : Participation aux workshops découverte et design ;
- Préparation au remplacement du logiciel G2i par SAIERP. Vérification des aspects liés à la loi sur la protection des données ;
- Automatisation pour la partie informatique des processus de gestion des utilisateurs ;
- Préparation et paramétrage d'une nouvelle image OS Microsoft Windows pour PolOuest ;
- Mise à jour de l'image PolOuest du VDI ;
- Préparation et paramétrage du déploiement d'un VPN Ipsec pour Plan-Sepay ;
- Homogénéisation du parc informatif via DEM ;
- Mise à jour des plans du réseau ;
- Mise à jour des serveurs d'Abacus.

SECURITE

Au cours de l'année 2023, l'amélioration de la sécurité du système d'information s'est poursuivie.

Le domaine de la sécurité étant en constante évolution, une veille technologique a été menée dans ce sens et nous disposons toujours de l'appui de notre partenaire de sécurité.

Les actions suivantes ont été menées :

- Suite aux attaques DDOS sur certaines entités publiques, renforcement du monitoring de notre infrastructure et de l'actualité y relative ;
- Etude de renouvellement et d'optimisation de l'architecture des pares-feux et conclusion ;
- Avancée significative sur le plan de remédiation suite à l'audit de sécurité ;
- Etude et demandes d'offres pour les formations aux utilisateurs ;
- Etude et demande d'offres en cas d'attaque de sécurité, Type IRFA (Incident Response & Forensic Analysis) ;
- Remplacement progressif des serveurs arrivant en fin de support ;
- Lancement d'un projet d'automatisation des mises à jour des serveurs et ordinateurs ;
- Mises à jour régulières des équipements de sécurité VPN ;
- Mises à jour régulières de l'antivirus et activation d'une nouvelle option ;
- Mises à jour des images Windows 10 pour la PolOuest ;
- Mises à jours et configuration des éléments réseaux de 3 sites ;
- Préparation des connexions sécurisées permanentes pour le site de Plan-Sepy.

CONSOMMABLES

Durant cette année, 82 cartouches et toners d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribuées. Pour rappel, ce chiffre n'inclut que les imprimantes non comprises dans le contrat général de location des grosses imprimantes multifonctions partagées entre plusieurs personnes et services.

OFFICE DE LA POPULATION

Activités principales :

- Mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeur·rices et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910 :

<u>1910</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2010</u>	<u>2020</u>	<u>2023</u>
2'358	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	11'510	12'437	12'550

<u>Répartition de la population totale</u>	<u>2005</u>	<u>2010</u>	<u>2020</u>	<u>2023</u>
Suisses	6'766	6'982	7'160	7'057
Etrangers	4'302	4'528	5'277	5'493
Total population établie	11'068	11'510	12'437	12'550
Résidences secondaires	306	270	207	234
Total population résidente	11'374	11'780	12'644	12'784

Nombre de nationalités présentes à Prilly : 116

Nationalités les plus représentées : Portugal 1'449, France 787, Italie 674, Espagne 511, Kosovo 206

Directives du Service de la population (SPOP)

Depuis le mois d'octobre 2023, les copies des permis de séjour établis par le SPOP ainsi que les factures qui y sont rattachées ne sont plus transmises par papier aux contrôles des habitants. Celles-ci sont transmises de manière électronique dans le logiciel de gestion de l'office.

En octobre également, les permis F et N au format carte de crédit ont été introduits dans le canton de Vaud. Ainsi, désormais, toutes les catégories de permis sont passées au format plastique.

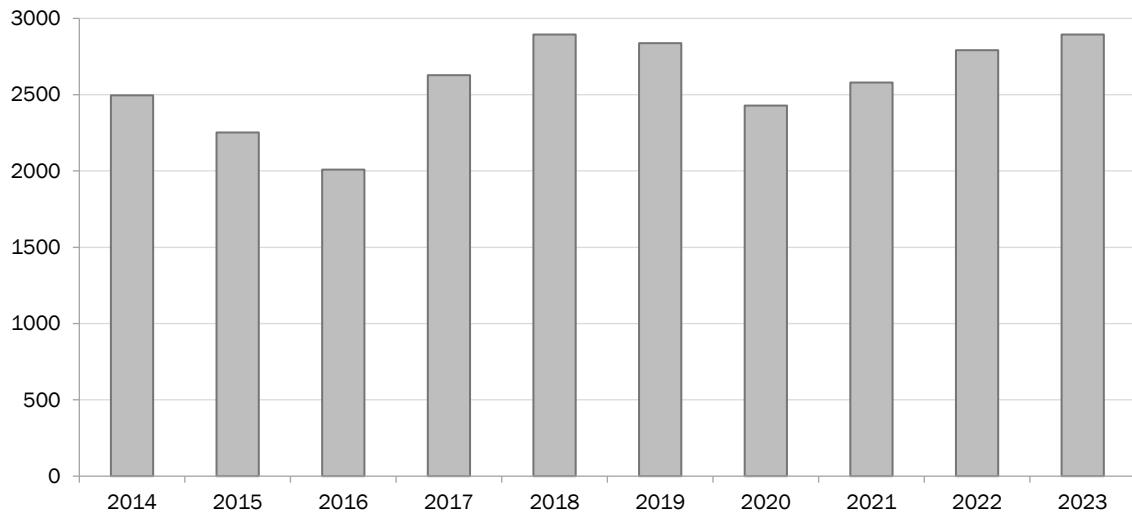


Permis de séjour et d'établissement

Le nombre de permis traités en 2023 s'est élevé à 2'895, contre 2'791 en 2022. Cette augmentation est principalement due au cycle quinquennal de renouvellement des permis B et C, dont la validité a été portée de 3 à 5 ans lors de l'introduction, en juin 2002, de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Il y a lieu toutefois de préciser que, suivant le type de permis et la nationalité, la validité des titres de séjour peut être d'une ou deux années, voire moins pour les requérants d'asile.

Le tableau ci-dessous démontre les fluctuations relativement importantes que génère le cycle quinquennal :

Permis traités (toutes catégories confondues)



Le processus complet de renouvellement d'un permis de séjour, du premier entretien au guichet à la transmission à son destinataire, inclus l'ensemble des tâches administratives et comptables, représente une durée de traitement moyenne de 20 minutes et donc une charge de travail non négligeable pour l'Office.

Entretiens aux guichets

Toutes démarches confondues, le personnel de l'Office a accueilli 8'294 personnes en 2023, contre 8'211 en 2022, soit une hausse de 1 %.

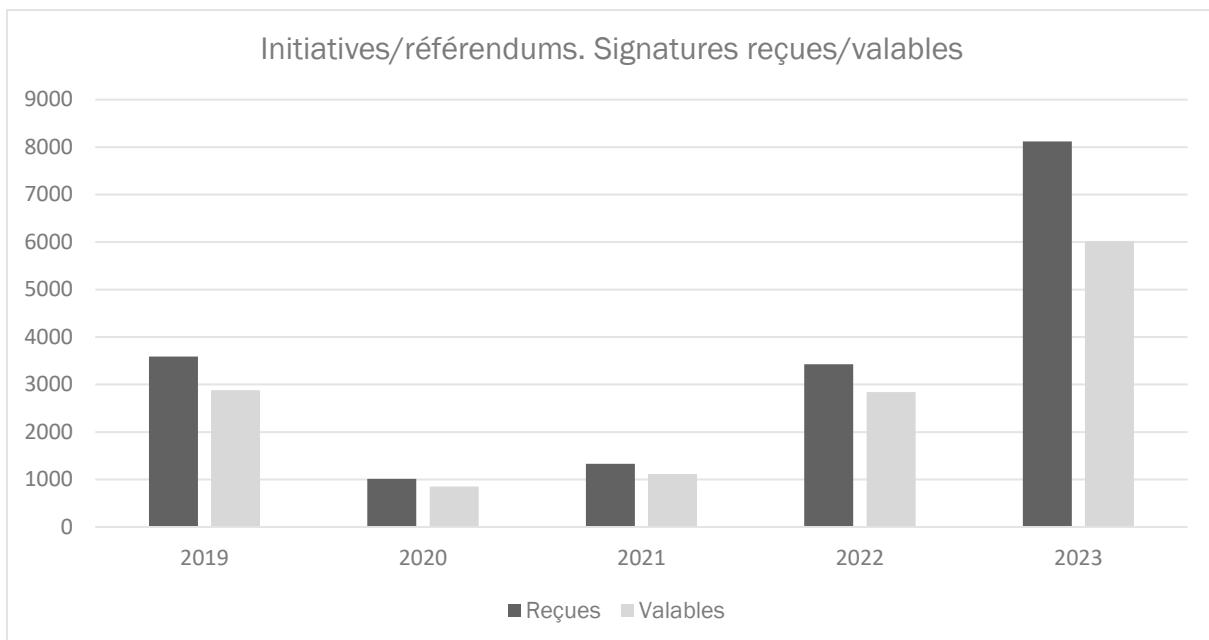
Cartes d'identité suisses

Evolution du nombre de cartes d'identité demandées à l'office

<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>
282	259	216	337	308	246

Registre civique

L'Office a contrôlé les listes de 36 initiatives et référendums, ce qui correspond à une hausse de 71% par rapport à l'année dernière . Le nombre de signatures reçues a littéralement explosé pour atteindre 8'119 paraphes, soit une hausse de 236 % (3'419 en 2022). Le pourcentage de signatures valables a fortement baissé depuis l'année dernière, passant de 83 % à 74%. L'Office a remarqué un nombre considérable de falsifications de signatures de toutes sortes et les a signalées au Ministère public de la Confédération. Le fait que de grandes associations de récolte, rémunérées au nombre de signatures, soient basées à Lausanne et œuvrant essentiellement dans les rues de la région n'est pas étranger à cet état de fait.



Nombre d'électeurs au 31 décembre 2023

Suisses	5'853
Etrangers ayant le droit de vote communal	2'367
Total	<u>8'220</u>

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les membres du corps électoral qui changent de commune au plus tard durant l'avant-dernière semaine avant le scrutin votent en principe dans la commune d'arrivée. Ceci implique que les communes doivent vérifier si l'électeur a déjà voté, établir des attestations de radiation du rôle pour chaque départ et renvoyer tout le matériel de vote à chaque nouvelle arrivante n'ayant pas voté.

La surcharge de travail par rapport à la situation antérieure, qui laissait l'électeur·rice voter dans son ancienne commune jusqu'au scrutin, est importante.

Inhumations

Décès enregistrés	2022	2023
Personnes domiciliées à Prilly	90	74
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	13	16
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly (inhumées au cimetière communal)	33	32
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	18	16
Total des décès enregistrés	154	138

Cimetière communal

Inhumations de corps	12	14
Urnas dans des nouvelles tombes cinéraires	7	6
Urnas dans des tombes existantes	16	13
Urnas déposées au columbarium	16	5
Nouvelles concessions	1	1
Jardin du Souvenir	28	26

Cimetière israélite

Inhumations de corps	21	16
----------------------	----	----

Recensement des chiens

Le nombre de chiens recensés au 31 décembre 2023 était de 485 (468 à fin 2022).

INTÉGRATION ET CULTURE

Créé en 2022, le service intégration et culture a comme principales missions de contribuer à la définition et à l'application de la politique communale en matière d'intégration des étranger-e-s, ainsi que de la culture. Elle coordonne également les activités de la Commission d'intégration Suisses Immigrés de Prilly (CISIP), et celles de la Commission Prilly Animation.

Un grand travail d'analyse et de réseautage est en cours afin de permettre une définition des futures mesures spécifiques à entreprendre dans les domaines culturels et d'intégration des personnes migrantes.

Afin de définir la politique publique en matière culturelle, le service a travaillé sur l'élaboration d'un cahier des charges pour la commission Prilly Animation avec la participation active des membres. Une réflexion sur les missions de la CISIP a également été entamée avec les membres de cette commission afin de pouvoir clarifier leur rôle.

Différentes activités et rendez-vous ont été proposés tout au long de l'année en collaboration avec la Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP) et la Commission Prilly Animation.

Quinze rendez-vous à grand succès ont rythmé l'année 2023 : conférence, théâtre, ateliers, danse, musique, spectacle, balade insolite et marché de Noël local et solidaire.

Zig Zag Théâtre : « C'est tes affaires ! »

Proposé par la Cie Prédüm, le spectacle d'improvisation (22 janvier) pour enfants dès 6 ans a réuni plus de 120 personnes dans l'aula du Collège de l'Union.

Conférence Immigration italienne, enfants cachés

La CISIP a décidé d'aborder la question des droits humains et des conséquences drastiques du manque d'intégration en se focalisant sur l'immigration italienne, d'importance historique pour la Suisse et la Ville de Prilly. Cette conférence (24 février) a rassemblé plus de 200 personnes et a reçu beaucoup de retours positifs du public présent.

Affiche : Immigration italienne - février 2023



Journée internationale des droits des femmes

A l'occasion de la Journée des femmes (8 mars), le service Intégration et culture avec la CISIP ont organisé la visite de l'exposition « Viva Frida Kahlo » dans les halles de Beaulieu à Lausanne.

Soutien à des victimes de catastrophes naturelles en Turquie

Grâce au soutien de la CISIP, une soirée (1^{er} avril) de soutien aux victimes des catastrophes naturelles en Turquie a été organisée par l'association Zelzélé.

Ad'Opera : « Chemin de Croix »

Présenté dans le magnifique Temple de Broye (24 mars), ce spectacle a réuni environ 40 personnes qui ont toutes été très touchées par la musique et les voix des chanteur-euses.

Festival des Menus métissés

Pour la deuxième année consécutive, la CISIP a reçu le soutien financier du Canton de Vaud pour l'organisation du Festival des Menus métissés (8 au 13 mai). Le but est de faire collaborer les restaurants de la Ville de Prilly avec les Prillérane-s issus de l'immigration pendant une semaine dans une démarche de vivre-ensemble. Des plats kurdes, équatoriens, ukrainiens, somaliens, arméniens, brésiliens et portugais ont été proposés durant la semaine dans plusieurs restaurants de Prilly. Le festival a connu un grand succès, la majorité des restaurants étant très satisfait et voulant réitérer l'expérience. La presse a également relayé le festival.



Affiche : Festival des menus métissés de Prilly - mai

Manufacture : « Danse ancienne »

Soutenue pour la deuxième fois par la commission Prilly Animation, la performance « Danse ancienne » (2 juin) a été couplée d'une balade partant de la Brasserie de Malley jusqu'à la Place Corminjoz pour rendre le public attentif aux transformations du décor urbain. Des documents témoignant de cette performance ont été versés aux Archives de la Ville de Prilly.

Fête de la musique

La Commission Prilly Animation a mis sur pied pour la deuxième fois une Fête de la musique (21 juin). Organisée dans la magnifique cour du Château, ce rendez-vous a mis à l'honneur les enfants et la jeunesse. Plein succès aussi bien au niveau musical qu'au niveau du public. Les jeunes interprètes ont été très bien accompagnées en amont ce qui a permis une excellente qualité de toutes les interventions. L'événement a eu aussi une très belle affluence, toutes générations confondues !

Affiche : Fête de la musique - juin 2023



TKM Théâtre Kléber-Méleau : « El Gringo »

Créé par le Théâtre Nomade, ce spectacle itinérant en plein air a été proposé à Prilly (30 juin) pour la joie des familles. La météo n'a malheureusement pas permis de pouvoir réaliser le spectacle sur la place du Collège, mais le public a été nombreux à se rendre dans la Grande salle.

Opéra de Lausanne : Route lyrique « L'Île de Tulipatan » Jacques Offenbach

La Grande salle a accueilli pour le bonheur du public, l'opérette de J. Offenbach (1er juillet).

Prilly Insolite. A la découverte du domaine de Cery

Organisée par la commission culturelle Prilly Animation, cette visite insolite (4 et 7 octobre) a permis de découvrir le très beau site de Cery. Nathalie Desarzens, historienne de l'architecture, et Isabelle Cucheronnier, médiatrice culturelle aux ateliers de réhabilitation à Cery ont fait découvrir toutes les richesses de ce lieu. La visite s'est terminée avec la présentation de l'Artothèque VU.CH, un projet de valorisation des productions des bénéficiaires de l'atelier artistique, Césure. L'Artothèque permet de rendre l'art accessible à tout un chacun.

Soirée festive

En présence de la Municipalité *in corpore*, une soirée festive pour les personnes naturalisées, les jeunes citoyen·nes et les personnes nouvellement arrivées à Prilly a été organisée pour la première fois (6 octobre).

Après une présentation de la Municipalité, environ 150 personnes présentes ont pu déambuler dans la Grande salle et se renseigner auprès des nombreux stands présents. Les services de l'administration, ainsi que des associations locales étaient au rendez-vous et ont pu renseigner les participant·es sur leurs activités.

2b company : « Allez sans savoir où »

Invité par la Commission Prilly Animation, François Gremaud de la 2b company a présenté sa performance « Allez sans savoir où » (3 novembre). Cette pièce décrit le processus d'écriture et elle aborde les questions de joie, d'idiotie et de réel. Un riche moment d'échanges entre le comédien et le public a clôturé la soirée à la Grande salle.

Affiche « Allez sans savoir où » - novembre 2023



Balade des religions et des pains du mondes

Organisé par la CISIP, cette visite commentée (11 novembre) a permis de visiter les quatre lieux de culte situés à Prilly : église catholique du Bon Pasteur, Centre culturel des musulmans (CCML), Temple Hindou et Eglise protestante de St-Etienne. L'objectif est de favoriser le vivre-ensemble entre les habitantes de la Ville de Prilly et la déconstruction de préjugés.

Visite au Temple hindou – 11 novembre 2023



Marché de Noël local et solidaire

Organisé dans la cour du Château, le Marché de Noël local et solidaire (5 décembre) a eu beaucoup de succès. En plus du marché habituel de légumes, pain et fromage du mardi, plus de vingt stands de producteur·rice·s et d'artisan·es de la région, mais également d'associations qui soutiennent des projets solidaires locaux et internationaux étaient présentes.

Des animations ont été prévues pour offrir un moment joyeux et convivial. Ainsi le Chœur des écoles du Collège de l'Union a ouvert la soirée par de magnifiques chants. Puis St-Nicolas, accompagné de son âne, a distribué des gourmandises aux enfants.

Aussi deux actions solidaires ont été menées. Un stand tenu en partenariat avec « Solidarité jouets » (Ville de Lausanne) était présent sur le marché de 16h à 19h pour collecter les jouets inutilisés qui sont ensuite redistribués aux enfants issu·es de familles défavorisées. Plusieurs classes du collège de l'Union ont participé à cette opération.

La deuxième action solidaire s'est réalisée grâce à l'association NELA. L'exposition « Et vogue la galère » a été présentée dans la salle du 3^e étage de Castelmont. Libre et gratuite, cette exposition a été ouverte jusqu'au 21 décembre. Elle est composée d'une vague de milliers de bateaux en papier, fabriqués par plus de 600 élèves du canton. Chaque bateau symbolise une personne disparue en mer Méditerranée. Des témoignages et des photos accompagnent cette installation proposée par l'association NELA qui parraine de jeunes migrants en Suisse à travers des projets culturels.

Rap par un jeune réfugié d'Afghanistan soutenu par l'association Nela – 5 décembre 2023



Soutien aux institutions œuvrant dans le domaine de l'intégration des personnes migrantes

La Ville de Prilly soutient plusieurs institutions qui proposent des prestations aux personnes migrantes. Il s'agit des associations Français en Jeu, Lire et écrire, Franc Parler et la bibliothèque interculturelle Globlivres.

Français en jeu a proposé des cours, entre autres à Prilly (avenue de la Confrérie 11), de français hebdomadaires, ainsi que des cours semi-intensifs.

Lire et écrire a proposé des cours, en grande partie à Prilly (avenue du Château 1), pour progresser en lecture et en écriture, des cours préparatoires pour entrer en formation professionnelle, des ateliers d'initiation informatiques pour communiquer par écrit et un pour préparer l'examen théorique du permis de conduire.

Franc-Parler est une association située à Renens dont l'objectif est de créer un espace de solidarité et de formation accessible à toute personne, quel que soit son statut ou sa situation économique. Elle a proposé entre autres des cours de français.

Globlivres est une bibliothèque interculturelle publique et associative située à Renens. Les Prilléran·es, ont pu accéder aux prestations proposées comme par exemple :

- l'emprunt d'environ 35'000 livres dans 300 langues (ouvrages pour enfants, adolescents et adultes; livres bilingues; méthodes d'apprentissage de langue; dictionnaires) ;
- des ateliers de conversation en langue française ;
- une écrivaine publique ;
- des animations en langues maternelles pour les familles avec enfant(s) de 0 à 5 ans.

Soutien à la culture

La Ville soutient différentes institutions culturelles : l'association APERTI, le Théâtre Zig Zag, le Théâtre Kléber-Méleau-TKM, le Ciné Festival proposé par Cinétoile, ARTOS et le Bureau culturel Vaud.

L'association APERTI a mis en lumière Mireille Lavanchy artiste de Prilly lors des journées portes ouvertes des ateliers d'artistes (3 et 4 mai).

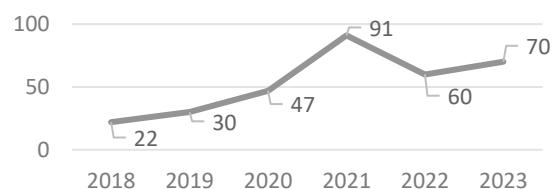
Ciné-Festival a proposé du 1^{er} au 5 novembre de nombreuses projections dont des avant-premières, la présence d'invités prestigieux, ainsi que des animations comme la fête des enfants. Les films de diplôme 2023 de l'Ecole cantonale d'art, soit six courts métrages, ont également été projetés.

Naturalisation

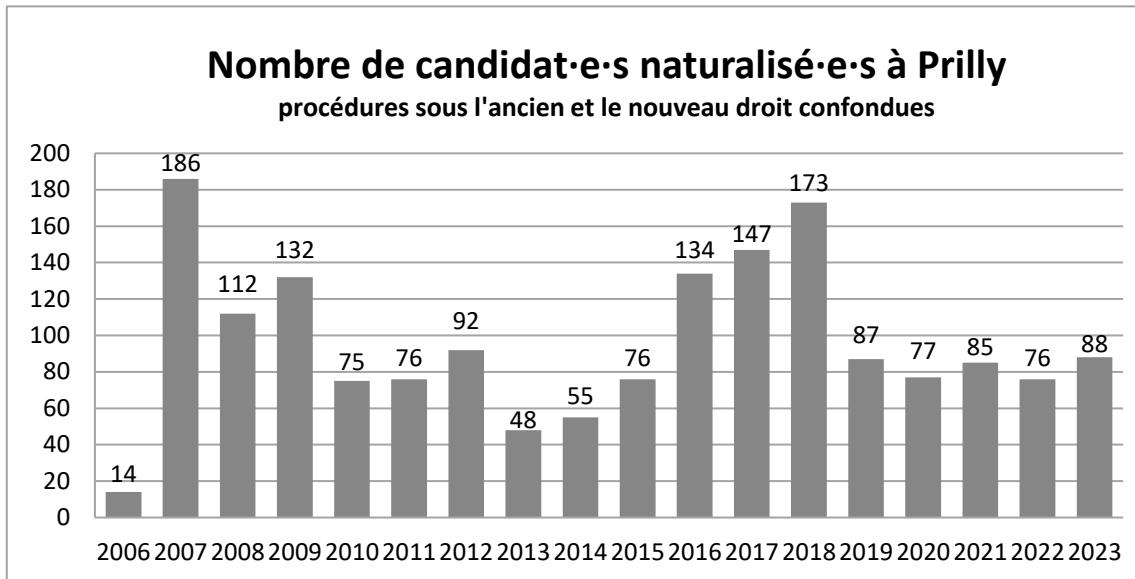
Tout au long de l'année, 43 dossiers de demande de naturalisation ont été déposés à la Ville de Prilly, représentant 70 candidates à la naturalisation.

Candidats à la naturalisation

à Prilly



En 2023, 88 candidat·e·s résidant ou ayant résidé à Prilly (ancien et nouveau droit confondus) ont obtenu la nationalité suisse.



En proportion, la majorité des 88 naturalisations abouties en 2023 proviennent de dossiers déposés sous le nouveau droit (nLDCV - loi sur le droit de cité vaudois). 67 procédures débutées depuis le 1^{er} janvier 2018 ont débouché sur la naturalisation de 86 personnes, tandis que 2 candidats avaient entamé une procédure sous l'ancien droit, soit avant 2018.

En 2023, 14 cérémonies de prestation de serment ont été organisées.

Ancien droit (ex LDCV - loi sur le droit de cité vaudois)

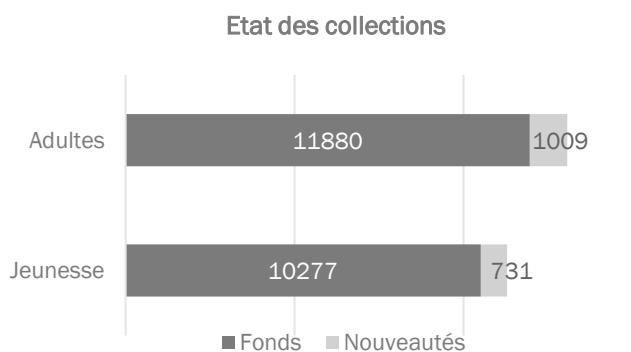
Au 31 décembre 2023, le solde des demandes de naturalisation, déposées à Prilly sous l'ancien droit et qui sont toujours en cours de traitement aux niveaux cantonal et fédéral, s'élève à 3.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

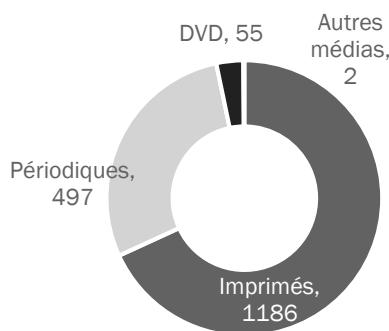
La Bibliothèque de la Ville de Prilly a pour mission de contribuer au développement de chacun·e en lui donnant accès à un large éventail d'idées, d'informations et de savoirs dans un environnement favorable. Pour cela, elle offre divers services et met à disposition de toutes et tous des ressources documentaires sans cesse actualisées, sur supports variés, à consulter sur place ou à emprunter. Elle fournit un espace public de rencontre, d'échange et de réflexion dans lequel elle accueille également des animations. Des professionnel·les sont disponibles pour renseigner, conseiller et orienter le public.

Gestion des collections

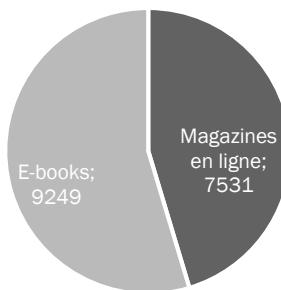
Le fonds de la bibliothèque compte un total de 22'157 ouvrages. En 2023, 1'740 nouveaux documents, tout support confondu, ont intégré les collections. Un total de 2'057 documents a été retiré des collections.



Nombre de nouveaux documents



Nombre de titres numériques en 2023



Prestations aux publics et espaces

21	heures d'ouverture hebdomadaires	2	postes informatiques
2	guichets d'accueil	3	imprimantes/photocopieuses
227m ²	d'espace accessible au public	1	borne wifi
15	places assises	2	machines à café/thé

Service de prêts et d'inscriptions

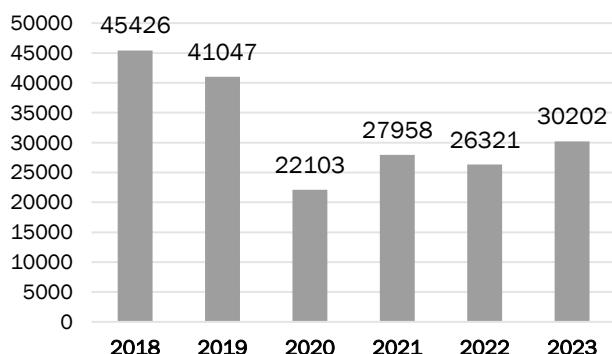
La bibliothèque compte un total de 2'011 inscrites dont 312 nouvelles inscriptions (+73%). Les collectivités titulaires d'un compte s'élèvent à 68. Quant à la provenance des inscrites, elle est la suivante : Prilly 80%, Jouxte-Mézery 5%, autres communes 15%.

En 2023, la gratuité du service des prêts a été instaurée. Pendant l'année, la bibliothèque a comptabilisé 66'644 transactions : 30'202 prêts (+15%), 29'819 retours, 6'709 prolongations. On compte 1'172 emprunteurs actifs (+52%), soit des individus soit des collectivités, qui ont emprunté au moins une fois dans l'année.

Si l'on considère le nombre de prêts par rapport à la taille de la population (12'550 habitants), cela équivaut à dire qu'en moyenne chaque habitant·e a emprunté 2.5 documents.

Par ailleurs, les statistiques de prêt montrent une préférence du public pour la fiction dont des romans/récits (19%) et des albums (21%). En haut du classement se trouvent les bandes dessinées et les mangas (35%).

Evolution des prêts



Les titres les plus empruntés



Le nombre de prêts numériques sur la plateforme e-Bibliomedia s'élève à 476 (+10%). Cette dernière compte un total 57 usagers, y compris 12 comptes nouvellement créés.

En outre, la bibliothèque a demandé 22 documents (+47%) en prêt à d'autres bibliothèques pour ses membres (service de prêt entre bibliothèques).

A noter que les bibliothécaires ont effectué 31 visites au domicile de 3 personnes à mobilité réduite afin de leur apporter régulièrement des nouvelles lectures.

Evénements et animations

Les événements organisés tout au long de l'année ont rencontré un vif succès auprès de tous les publics :

- 30 animations gratuites, tels que des contes, rencontres littéraires, ateliers créatifs/partages de connaissances, bricolages, lectures, ont réuni 404 participants (+26%) ;
- 44 visites de classes ont été organisées pour 652 élèves de l'école primaire ;
- 15 expositions ont été proposées en lien avec des thématiques variées et des sujets d'actualité ;
- Le Prix Chronos, prix littéraire intergénérationnel organisé par Pro Senectute, a réuni 18 participantes dont 11 adultes et 7 enfants.

Collaborations et autres activités

- Abri-livres : l'équipe compte 6 personnes. Le groupe de bénévoles assure activement le rangement et le tri des documents situés à l'arrêt du bus 9 « Prilly centre » en collaboration avec la bibliothèque.
- Accueil des stagiaires : la bibliothèque a accueilli 7 jeunes stagiaires qui ont découvert le métier à travers un stage de quelques jours.

Quelques réalisations :

- Introduction de la gratuité de la bibliothèque ;
- Actualisation du règlement et formalisation de la mission ;
- Promotion des services durant la soirée d'accueil destinée aux nouveaux-elles habitant·es.

Le saviez-vous : ?

- La bibliothèque met à disposition 5'617 ressources documentaires sur tous les domaines de la connaissance et 15'646 ouvrages de fiction ;
- La page Facebook de la bibliothèque est suivie par 605 personnes ;
- Les pages du site internet ont été visitées 11'659 fois ;
- Un total de 1'533 prolongations a été fait en ligne, depuis le site web de la bibliothèque.



FINANCES

Mission, mandants externes, tâches déléguées

Le Service Finances a pour mission la gestion financière et comptable de la Ville de Prilly et de mandants externes. Cette mission englobe également des conseils ponctuels, voire stratégiques auprès de la Municipalité.

Les mandants suivants ont délégué à la Ville de Prilly la gestion financière et comptable de leurs activités et, pour deux mandants, la gestion des salaires (classement par ordre d'importance) :

- Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement scolaire de Prilly (ASIGOS) ;
- Fondation des Acacias ;
- Ajenol ;
- CADouest S.A. ;
- S.I. Sous le Collège S.A. ;
- Lanterne magique, club de Prilly ;
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV).

Les tâches suivantes ont été déléguées à des tiers :

- L'Administration Cantonale des Impôts encaisse les divers impôts des personnes physiques et morales ainsi que les impôts dits conjoncturels pour le compte de la Ville de Prilly ;
- Les taxes d'épuration sont facturées par la Ville de Lausanne en vertu de la Convention intercommunale Step de Vidy (CISTEP) puis versées à notre Commune ;
- La gestion du réseau d'eau potable et la facturation des consommations sont intégralement prises en charge par les Services Industriels de Lausanne contre versement unique d'un droit du sol.

Conduites de projets

Le Service Finances a conduit un gros projet visant à épurer le poste des débiteurs au bilan qui totalisait CHF 10,671 millions pour 2'549 débiteurs au 31 décembre 2022. En effet, courant 2022, le Service Finances a informé la Municipalité que les taxes déchets impayées des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 avaient fait l'objet de rappels ordinaires mais pas d'une introduction systématique de poursuites. Une nouvelle politique en la matière a été validée par la Municipalité qui porte sur les points suivants :

- Envoi de deux rappels puis introduction d'une poursuite en cas de non-paiement ;
- Acquisition d'un logiciel de e-poursuites (gestion électronique avec les offices des poursuites) ;
- Communication via le Prill'héraut et par une lettre individualisée aux débiteurs concernés ;
- Possibilité de conclure des arrangements de paiement et information ciblée aux personnes susceptibles d'obtenir une aide du Service social.

Ce n'est qu'en 2023 que toute la campagne a pu être conduite en raison de sérieuses difficultés rencontrées par la société d'intégration informatique lors de la connexion du nouveau logiciel avec l'ERP comptable.

Les résultats sont les suivants :

Entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023, les débiteurs impayés depuis plus de 90 jours ont évolué de CHF 905'100.– pour 2'509 cas à CHF 80'100.– pour 337 cas. C'est un montant d'environ CHF 803'000.– (net de pertes) qui a ainsi été finalement encaissé. Cette évolution a nécessité l'introduction et le suivi de 905 poursuites pour les débiteurs n'ayant pas réagi à l'ultime rappel. Ces procédures ont entraîné la comptabilisation de pertes sur débiteurs pour CHF 21'600.– (procédures terminées sans succès), le paiement des frais facturés par les offices des poursuites pour CHF 48'300.– et la récupération d'une partie de ces frais à hauteur de CHF 14'800.–.

Poste débiteurs au bilan				
		31.12.2022	31.12.2023	Ecart
Créances échues depuis plus de 90 jours (C. 9115.000)		31.12.2022	31.12.2023	Ecart
Total en CHF (chiffres arrondis)		905 100	80 100	-825 000
Nombre de cas		2 509	337	-2 172
<i>Les taxes d'équipement communautaire, frappées d'opposition, ont été exclues de ce tableau</i>				
Charges et revenus (chiffres arrondis)		31.12.2023		
Défalcations-remises			-21 600	
Frais de contentieux			-48 300	
Récupération frais contentieux			14 800	
Récupération créances antérieures			33 200	

Enfin, dans le même élan, le Service Finances a relancé les débiteurs plus anciens (ceux avant 2018) pour lesquels les procédures s'étaient terminées par la délivrance d'actes de défaut de biens et la comptabilisation des pertes. Un montant de CHF 33'200.— supplémentaire a été encaissé.

Ces quelques lignes permettent de comprendre qu'il a fallu un travail très soutenu du Service Finances et d'une collaboratrice en particulier. Cette personne estime y avoir consacré, en moyenne en 2023, 40% de son temps.

En plus des tâches courantes, de l'élaboration du budget et du bouclage de l'exercice pour la Ville et les mandants existants, les autres projets du service sont récapitulés ci-après :

- GED : mis en production du logiciel Gestion électronique des documents en qualité d'un des deux services pilotes (terminé).
- Asigos : conduite du projet visant à valoriser tous les bâtiments scolaires primaires pour la Ville et la rédaction des préavis y relatifs (terminé).
- Tableau de bord financier : conduite du projet en partenariat avec l'UCV (en cours).
- Projet Efficience : participation et mise en production des 9 mesures identifiées pour le Service (terminé).
- Portefeuille assurances : conduite du projet visant à définir une nouvelle politique et organisation en la matière (en cours).
- Enquête administrative commandée par le Conseil d'Etat : participation et extraction des données pour tous les services.
- Asigos : facturation informatisée de la participation des parents lors de camps ou d'école à la montage (terminé).

Enfin, le volume d'opérations traitées par le Service sont présentées ci-après. Avec le transfert des bâtiments scolaires primaires, la bascule en faveur de l'Asigos est bien visible :

Nombre d'opérations	2023		2022		2021
	Asigos	Prilly	Asigos	Prilly	Prilly
Créanciers, factures reçues	1 532	6 586	579	6 574	6 364
Débiteurs, factures émises	252	19 637	70	18 866	16 541
Caisses-Poste-Banque	1 193	5 797	397	6 410	6 529
Journal des écritures	3 584	58 923	1 345	49 089	45 469

DOMAINES & BÂTIMENTS

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Face aux défis d'entretien et de remise à niveau nécessaires des bâtiments, le service Domaines et Bâtiments fait preuve d'une dynamique positive et engagée, dans la planification et l'exécution des travaux en mettant un accent particulier sur le développement durable, la sécurité des usagers et l'amélioration continue. De plus, de nombreux projets ambitieux sont soit en cours de réalisation, soit programmés pour l'avenir. Cela inclut, entre autres, la rénovation des bâtiments scolaires tels que le Grand-Pré, Sous-Mont, Mont-Goulin, Union ; la construction d'une nouvelle école à Corminjoz ; la poursuite d'études pour le développement d'un nouveau centre de loisirs et de voirie ; le projet de réaménagement des jardins familiaux, etc.

L'élaboration d'une directive de construction durable pour les bâtiments de la Ville de Prilly est une avancée majeure. Cette initiative souligne la détermination du service à promouvoir des projets qui se distinguent par leurs qualités environnementales et énergétiques, tout en prenant en compte l'adaptation nécessaire au dérèglement climatique. Les aspects tels que la mobilité, les coûts de construction, l'impact environnemental, la qualité de l'air intérieur, les coûts d'exploitation et la facilité d'entretien restent toujours au premier plan des préoccupations du service.

Du point de son organisation interne, le service a continué à travailler sur le projet d'ERP qui permettra d'améliorer l'organisation et le contrôle interne et a également remis à jour une partie des documents liés à la commande des prestations tels que les conditions générales pour les travaux, les documents d'appel d'offres, de commande et d'adjudication.

Le service Domaines et Bâtiments s'implique également de manière proactive dans le dialogue et la négociation avec les acteurs régionaux, notamment à travers la participation active aux séances des piscines régionales, celles avec les sociétés locales ou la reconstitution d'un groupe de jardinierères référent.

En détail, le service a pu mener à bien les projets et coordinations suivantes au cours de l'année écoulée:

- Projet de rénovation du Grand-Pré avec dépose d'un préavis d'études et d'exécution accepté ;
- Projet des jardins familiaux avec dépose d'un préavis d'étude et d'exécution refusé ;
- Rénovation complète du pavillon scolaire de Sous-Mont suite à l'acceptation du préavis d'exécution ;
- Reconstitution et animation d'un groupe de jardinierères devenant l'interlocuteur entre la Ville et les jardinierères ;
- Projet de transition des éclairages FLUO vers LED pour Ville et ASIGOS avec dépose de deux préavis d'étude et d'exécution acceptés ;
- Projet de rénovation urgente des socles des pavillons provisoires de Corminjoz avec dépose d'un préavis d'exécution accepté ;
- Boulement de la transformation du centre sportif de la Fleur-de-Lys avec dépose du préavis complémentaire accepté ;
- Etude de faisabilité pour la rénovation et l'agrandissement du complexe scolaire de Mont-Goulin avec dépose d'un préavis d'étude accepté ;
- Participation active aux séances de coordination, de discussion et de négociation avec les membres des piscines régionales. Plusieurs séances ont été organisées pour aborder la question de l'accessibilité commune aux différentes piscines. Les difficultés liées à la maintenance du système actuel et aux divergences entre les établissements sont également discutées dans l'objectif de chercher des solutions plus efficaces et si possible communes pour l'avenir. Les contrôles d'accès actuels devenant obsolètes, des réflexions ont été menées en commun pour migrer vers un nouveau système;
- Début des négociations d'un nouveau contrat de location d'une partie de la parcelle n° 131 à la Route du Chasseur à Prilly pour l'installation d'une antenne de télécommunication par Swisscom (Suisse) SA (nouvelles entrées financières) ;
- Négociations sur plusieurs demandes de servitudes sur les parcelles communales privées ;

- Clarification des baux sur certaines parcelles communales privées ;
- Discussions sur la politique de location des locaux et espaces communaux, préparation d'un inventaire ;
- Continuation du projet de sécurité sismique des bâtiments de la Ville et de l'ASIGOS ;
- Réception de l'étude d'état des lieux des installations électriques des bâtiments de la commune de Prilly et de l'association Intercommunale ASIGOS, comprenant l'établissement des procédures de désenclenchement et réenclenchement de toutes les installations en cas de pénurie d'électricité définie dans le scénario 3 du plan OSTRAL. La vision générale des installations électriques est maintenant connue, les problèmes d'accessibilité en cas de coupure ont été résolus. Cependant les installations telles que les PRU (Points de rencontre d'urgence), un espace de gestion de crise, les serveurs et locaux de la Ville ne sont pas secourus à ce jour pour une pénurie d'électricité. Pour cela il faudrait lancer le projet de transformation et d'installation d'un réseau secouru avec notamment l'acquisition et la maintenance de groupes électrogènes pour ces différentes applications ;
- Les propriétaires et les exploitantes des bâtiments et des autres ouvrages doivent prendre les mesures nécessaires et ont toute une série d'obligations découlant des directives AEA (assurance qualité, etc.) qui doivent permettre d'assurer la sécurité incendie en tout temps. Il est prévu de démarrer l'organisation de ce train de mesures en 2024 ;
- Les contrôles OIBT des installations électriques continuent d'être exécutés ;
- Des centrales d'alarmes incendie et des équipements tels que des éclairages de secours ne sont plus maintenus depuis plusieurs années dans certains bâtiments. Certains compartimentages de voies de fuite font défaut. Des installations électriques se sont avérées défaillantes. Le système d'accès à badges est obsolète et n'est plus soutenu par le prestataire externe. (Licences informatiques plus maintenues). Les plans de fermeture des bâtiments sont à reprendre et à restructurer. Un certain nombre de bâtiments communaux en fonction doit encore être analysé en profondeur du point de vue de la sécurité structurelle, incendie et d'évacuation. Une partie des bâtiments a cependant été remise à jour courant 2023 ;
- Le développement de l'ERP devant reprendre la gestion du suivi des maintenances préventives et correctives du service est en cours de finalisation. Le respect et l'intégration de la loi sur la protection des données a encore reporté de quelques mois le déploiement de ce logiciel absolument vital pour l'organisation du service et pour l'amélioration du contrôle interne ;
- Les conditions générales pour les travaux de construction et les documents d'appel d'offres, commande de travaux, adjudications, etc. pour les seuils de gré-à-gré ont été retravaillés de fond en comble et déclinés pour la Ville et pour l'ASIGOS ;
- Planification des projets majeurs et des ressources nécessaires pour les soutenir avec relevé des heures spécifiques consacrées aux projets Asigos et SI ;
- Réflexion sur le développement des parcelles privées communales, en particulier les parcelles du centre et sur les aménagements pour l'abri bus Prilly Centre et Pré-Bournoud. Des projets interservices devraient débuter en 2024 ;
- Un contrôle des extincteurs et des postes incendie a été réalisé conformément aux directives AEA. (Tous les 3 ans) le contrôle s'est porté sur 211 extincteurs et 65 postes incendie.

Le Château - Bâtiment administratif

La Municipalité a demandé de relancer une étude pour le réaménagement des bâtiments administratifs. Les nouveaux-elles collaborateurs-rices ont été intégré-es dans les bureaux existants. Des solutions provisoires ont été trouvées mais le manque de salle de conférence se fait sentir. Suite à cela, une étude de faisabilité pour proposer un réaménagement sera lancée en 2024 sur les bâtiments de l'administration et Castelmont.

Des supports ont été installés le long du mur du local des archives au sous-sol du bâtiment pour le stockage des tableaux et ouvrages d'art de la Commune. Des tablettes de lecture ont été installées dans le même local pour faciliter la consultation rapide des documents d'archive.

Une demande d'offre a été faite auprès d'une entreprise de la région pour la fourniture et la pose d'une nouvelle étagère pour le classement des plans d'archives.

Une sonnette a été installée à l'office de la population pour améliorer le service.

Un nettoyage et un rinçage du circuit de chauffage au sol ont été effectués.

Un sous compteur électrique pour la climatisation des locaux informatique et archives ainsi que des vannes thermostatiques blocables ont été installés dans l'ancienne partie du château sur demande du service Energie et environnement.

Le pied de façade du Château dégradé pour cause de remontées d'humidité a été réparé. De plus, la problématique des pigeons et de leurs déjections sur les façades a été traitée par des dispositifs empêchant les volatiles de se poser sur les volets de la dernière rangée de fenêtres.

Des panneaux acoustiques ont été installés dans la salle de conférence du premier étage du Château. Les panneaux ont été illustrés par une artiste prillérane.



Grande Salle

Plusieurs interventions de maintenance des installations existantes ont été effectuées afin de garantir le niveau de sécurité demandé par les normes en vigueur, notamment la mise en conformité des installations électriques sur scène et de l'éclairage de secours du bâtiment.

Autres interventions exécutées le long de l'année par une entreprise spécialisée en maintenance des équipements scéniques : analyse, optimisation et entretien des installations de sonorisation et éclairage de la scène, démontage et évacuation des éléments obsolètes ou hors normes, remplacement des pièces défectueuses, pose d'élingues de sécurité pour assurer les projecteurs sur les perches en salle et sur la scène, analyse et test des liaisons de sonorisation avec la salle du sous-sol, remise en état et optimisation du rack existant sur la scène pour en faciliter l'utilisation.

Toutes les installations scéniques existantes, y compris le petit matériel, ont été listées et inventoriées.

Afin de sécuriser la galerie et la voie de fuite vers la terrasse, une étude de projet pour la réalisation d'une nouvelle balustrade a été lancée. Un ingénieur civil a été mandaté pour analyser la structure porteuse de la galerie et assurer la conformité de la nouvelle balustrade aux normes de sécurité en vigueur. Une partie des travaux préparatoires a été effectuée en fin d'année, l'installation de la nouvelle balustrade est prévue en mars 2024.

Mise aux normes de sécurité de l'équipement scénique, des tentures et de la technique de la scène (porteuses). Ces équipements suspendus n'étaient pas entretenus et la sécurité des personnes de ce fait n'était pas assurée.

Réparation provisoire en urgence de l'étanchéité en toiture suite à une fuite constatée lors d'une manifestation et application d'une nouvelle peinture sur façade et tablette pour dissimuler les tags.

Un rafraîchissement en peinture de la chambre froide a été effectué de manière à répondre aux normes d'hygiène en vigueur.

Des analyses du réseau d'eau potable ont été effectuées afin contrôler la qualité de l'eau.

La réparation des écoulements des WC femmes au sous-sol a été effectuée.

Mise en conformité des éclairages de secours

Renens 22 (locaux voirie)

Le projet pour la construction d'un nouveau bâtiment pour la voirie et le centre de loisir n'a pas pu avancer en raison de problèmes fonciers. La date de construction du nouveau bâtiment n'a pu être planifiée à ce jour. De ce fait, les bâtiments ont fait l'objet d'audits sur la stabilité et sur la sécurité incendie.

Une liste des mesures et travaux à effectuer pour garantir la sécurité des utilisateurs pour les dix prochaines années a été faite. Les travaux auront lieu en 2024, l'ampleur de ceux-ci devra être décidée en tenant compte de la future démolition des bâtiments.

Des réparations et la mise en conformité des installations électriques ont été réalisées au sous-sol du bâtiment de la voirie.

Un contrat d'entretien de la chaudière située dans l'annexe de la voirie a été conclu de manière à réaliser un entretien régulier sur cette installation de chauffage.

Les curages et pompages des sacs de route et des caillebotis ont été réalisés aux alentours du bâtiment. Remplacement du vase d'expansion de l'installation de chauffage en urgence ainsi que la vanne de régulation qui étant hors service.

Renens 22 (Carrefour Sud)

Le projet pour la construction d'un nouveau bâtiment pour la voirie et le centre de loisir n'a pas pu avancer en raison de problèmes fonciers. La date de construction du nouveau bâtiment n'a pu être planifiée à ce jour. De ce fait, les bâtiments ont fait l'objet d'audits sur la stabilité et sur la sécurité incendie.

Une liste des mesures et travaux à effectuer pour garantir la sécurité des utilisateurs pour les dix prochaines années a été faite. Les travaux auront lieu en 2024, l'ampleur de ceux-ci devra être décidée en tenant compte de la future démolition des bâtiments.

Pour des questions de sécurité l'assainissement des installations électriques et le démontage d'une mezzanine ont été réalisés au centre de loisir.

Refuge communal

Les tables et les chaises du refuge ont toutes été remplacées par du mobilier neuf.

L'achat et le remplacement d'un nouveau frigo et d'une nouvelle hotte d'aspiration ont été réalisés.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys (terrains de football)



Installation d'un ombrage sur la place de jeux.

Suite à des dégradations constatées aux alentours du complexe sportif, la réparation de la poignée de la fontaine extérieure et de plusieurs robinets du lave bottes a été effectuée.

Des réparations du carrelage au vestiaire n°5 ont été réalisées suite à des dégradations faites par les utilisatrices.



Dépose du préavis 15-2023 sollicitant un crédit complémentaire suite à divers dépassements lors de la construction du complexe sportif.

Castelmont

Le vase d'expansion de l'installation de chauffage a été changé.

De plus, un rangement général des salles et une mise en valeur du patrimoine artistique appartenant à la commune en collaboration avec le service de la Culture a été effectué.

Une réflexion sur l'avenir de la bibliothèque dans ce bâtiment et sur l'ampleur des rénovations à entreprendre a été initiée. Suite à cela, une étude de faisabilité pour proposer un réaménagement sera lancée en 2024 sur les bâtiments de l'administration et Castelmont.

St-Etienne, salle communale

La jauge de contrôle du niveau des citerne à mazout a été réparée de manière à contrôler les quantités.

Le rack de sonorisation du temple a été contrôlé et réparé. Un nouveau lecteur CD acceptant tous les formats actuels ainsi qu'une connexion Bluetooth a été rajouté. Tous les micros ont été révisés et réparés.

Une mise en conformité du tableau électrique principal et des installations électriques a été réalisée.

Une nouvelle autolaveuse pour effectuer l'entretien des sols a été achetée.

St-Etienne, local Pompiers

Une réparation d'urgence du revêtement du sol qui se dégrade par une peinture deux composants a été nécessaire. De plus, le service a procédé à une mise en conformité de plusieurs installations électriques dans différents locaux et à l'établissement du projet de mise en place d'un nouveau système d'accès en coordination avec la caserne de Renens.

Au Tilleul (Flumeaux 2)

Contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur. Rédaction d'un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire.

Le changement de l'interphone de la garderie par un système plus moderne équipé de la vidéo a été installé.

La rénovation d'un plafond en plâtre dans la salle des trotteurs a été réalisée.

Four à pain

Une mise aux normes sanitaires devra être faite pour pouvoir continuer à exploiter le four à pain.

Av. du Château 1

La réparation et le changement du cylindre de la porte d'entrée principale ont été réalisés.

Av. des Acacias 7

En vue de raccorder le bâtiment au CAD des travaux ont été effectués dans le jardin, les conduites du chauffage à distance ont été installées jusqu'à l'intérieur du local chaufferie. L'assainissement et le remplacement de la chaudière à gaz seront effectués dans les années à venir.

Les travaux de remise en état du jardin et le réensemencement de celui-ci seront réalisés au printemps 2024 par la société mandatée par CADOUEST.

Le service a également procédé à la mise en conformité des éclairages de secours qui n'avaient pas été contrôlés depuis plus de 10 ans

Les contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, ont été exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur. Un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire a été rédigé. Un jeu en forme de chameau désormais vétuste et devenu dangereux pour les enfants a dû être démonté. Puis, un appel d'offre et suivi d'un projet de réaménagement de la place de jeu en vue de l'installation d'un nouveau jeu/parcours ludique pour remplacer l'ancien jeu démonté a été lancé. La nouvelle structure ludique sera réalisée sur mesure par une entreprise spécialisée suisse, adaptée aux enfants en bas-âge et conforme aux normes de sécurité en vigueur. L'installation du nouveau jeu est planifiée en mars 2024.

Plan-Sépey

Des contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur ont été réalisés. De plus, un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire a été rédigé.

De ces contrôles nous avons pu constater le très mauvais état d'un jeu extérieur (cage de grimpe) qui a été démonté et remplacé. La nouvelle structure, du même type que l'existante, sera réalisée, fournie et installée par une entreprise spécialisée suisse et conforme aux normes de sécurité en vigueur. L'installation de la nouvelle cage de grimpe est planifiée courant 2024.

A la suite d'une demande impérative de mise en conformité de la commune de Gryon, concernant le système d'évacuation des eaux, des tranchées pour de nouvelles canalisations et une tranchée filtrante ont été réalisées pour l'évacuation des eaux claires.

La rénovation du revêtement pvc des sols des dortoirs situés au 2ème étage du bâtiment a été effectuée, la rénovation de l'ensemble du 1er étage et la salle située au rez-de-chaussée est prévue en avril 2024.

Pour des raisons de sécurité un arbre a dû être abattu.

PISCINES, FORÊTS, VIGNES ET DIVERS

Piscine de la Fleur-de-Lys

La piscine a été le théâtre de diverses animations et manifestations telles qu'un Open air, des séances d'aquagym, de yoga ainsi que la manifestation patriotique du 31 juillet.

Remplacement d'une vanne à la pataugeoire, réfection du grillage côté tennis, installation d'une barrière de protection entre le bassin olympique et non-nageur, réfection des étanchéités sur façades, remplacement d'un voile d'ombrage. Achat de chaises-longues, de parasols, réassort d'habits du personnel. Achat d'une chaise de surveillance, de mannequins de réanimation, d'un aspirateur pour bassin, de deux tentes de protection solaire et d'un compresseur.

Contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur. Rédaction d'un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire.

Piscine couverte de Fontadel

Les installations sont très vétustes. Cette année il a fallu remplacer le sable de filtration, poser un urinoir à sec, et réparer la porte d'entrée. Avec l'ouverture de la Vaudoise Aréna, la question du maintien de cette installation est en discussion.

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys

Cette année, plusieurs réparations ont été effectuées : réparation d'une fuite d'eau provenant du toit, réparations diverses sur les machines à laver, friteuses et chauffe-plat et remplacement du KNX (gestion des lumières). Une partie de l'entretien courant est refacturée au moyen d'un décompte annuel aux locataires du restaurant.

A la suite d'une demande de mise en conformité des SIL, des travaux électriques ont été réalisés sur les installations électriques du restaurant L'Almara.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Pas d'interventions spécifiques en 2023. Ce bâtiment est destiné à être rénové complètement avec la construction de la tour Tillia adjacente.

Forêts

Inscription au registre foncier de la servitude de passage public à pied et autres moyens de mobilité douce sur la parcelle 51 suite à l'enquête publique lancée en janvier 2023, selon la demande de l'association Vaud-Rando.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le jeudi 15 septembre avec la classe 9VG7 d'élèves de M. Matthey-Doret.

Résultats : cépage blanc Chasselas, 925 kg de raisin, cépage rouge Gamaret, 660 kg de raisin.

Récolte 2023, 76 caisses de chasselas (blanc) et 55 caisses de Gamaret (rouge).

La récolte 2022 a donné 894 bouteilles de blanc et 606 de rouge.

Jardins familiaux

Le bureau d'architecte mandaté pour l'élaboration du projet de réaménagement des jardins familiaux a rendu l'étude d'avant-projet. Cette étude prenait en compte, entre autres, les demandes/souhaits de la Municipalité ainsi que les besoins et les attentes des jardinier·ères sur place dans une démarche participative lancée à plusieurs niveaux. Le dossier du préavis d'investissement a été préparé par le Service DBG sur la base de l'avant-projet, en collaboration avec le service des Travaux pour la partie canalisations et renaturation du ruisseau de Broye transitant sur la parcelle des jardins. Le préavis a été accepté par la Municipalité et refusé par le Conseil Communal dans la séance du 11 décembre 2023.

La démarche participative entamée avec les jardinier·ères a permis la constitution d'un groupe de jardinier·ères dénommé « bureau des jardinier·ères » et constitué par 16 personnes, actuellement locataires d'une parcelle, disponibles pour une collaboration directe avec la Commune. Le but étant la constitution de la nouvelle « Association des Jardins Familiaux de Prilly ». Plusieurs rencontres ont eu lieu depuis le printemps 2023 entre les jardinier·ères et le service DBG avec le soutien professionnel d'un facilitateur à la communication.

Dans l'attente du développement du projet de réaménagement des jardins ainsi que d'une prise de position politique concernant le futur des jardins familiaux de Prilly, les parcelles libérées par les jardinier·ères sortant·e·s ont été mises à disposition des jardinier·ères en liste d'attente, sous forme de colocation pour une durée déterminée et sans cabanon. Quatre jardinier·ères ont manifesté leur intérêt et ont tenté l'expérience de partager une parcelle. Le test a été positif pour les quatre jardinier·ères, qui ont demandé la possibilité de prolonger encore l'expérience pour l'année 2024.

Dans l'ensemble du site, un certain nombre d'interventions de manutention ordinaire a été effectué, à savoir : la réparation des éléments en mauvais état du pont en bois sur le ruisseau, le désherbage des parcelles temporairement inoccupées, la réparation des robinets défectueux, le remplacement des verres cassés de la cabane des WC ainsi que la réparation des deux vitrines d'information.

Comme pour les autres places de jeux, les contrôles périodiques de sécurité ont été, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur et un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire a été remis.

TERRAINS

Terrain Corminjoz

Environ un quart de la surface de la place de Corminjoz inférieure a été mise à disposition du Consortium CJP-PP5 destiné au dépôt provisoire de chantier pour la durée de l'exécution du marché PP5 du chantier du BHNS. Le service des Travaux, chargé de la supervision du chantier BHNS a conclu une convention de prêt à usage avec ledit consortium. Une contrepartie a été définie par le Service des Travaux.

Parcelles communales dans le périmètre du PA Galicien

Un bureau d'expertise immobilière a été mandaté pour l'estimation de la valeur des parcelles n°884 et 885 en tenant compte les droits à bâtir offerts par le PA « Galicien », en vue des futures négociations entre les différent·e·s propriétaires des parcelles concernées par le plan.

Une démarche de dé cadastration des parcelles n°2014,2015,2016 et 2017 a été lancée afin de transférer les susdites parcelles communales au domaine public et ceci en lien avec le projet du BHNS. L'enquête publique s'est conclue en décembre 2023 sans opposition. L'inscription au Registre foncier est prévue en début d'année 2024.

Grand-Vigne

L'acte notarié du DDP a été signé. Le début de la rémunération du DDP aura lieu lors de l'octroi du permis de construire.

Chanteghive parcellle 1075

Suite à la sollicitation d'un acteur privé propriétaire voisin de cette parcelle communale, des séances de travail et différentes négociations et consultations ont été menées par le service et ont abouti à l'acceptation par le Conseil Communal du préavis qui entérine la vente à terme de ladite parcelle.

BÂTIMENTS SCOLAIRES

L'étude pour le remplacement des sources lumineuses fluorescentes par du LED a été finalisée en 2023 et a fait l'objet d'un préavis d'investissement qui a été approuvé par le CODIR et par le conseil intercommunal de l'ASIGOS. Les bâtiments concernés par les travaux de remplacement sont les suivants : Collège Centre, Collège de Jolimont, Pavillon Bel-Orne, Plantinel, Pavillon Corminjoz, Collège de Mont-Goulin, Collège de l'Union et les abris PSS du collège du Grand-Pré. L'appel d'offre pour la fourniture et la pose des nouvelles sources LED et les travaux d'installation sont planifiés pour l'année 2024. En ce qui concerne le pavillon de Sous-Mont, l'installation des nouvelles sources lumineuses LED a été effectuée dans le cadre des travaux de rénovation qui ont concerné le bâtiment en 2023.

En Plantinel

Entretiens périodiques de la toiture, des extincteurs et postes incendie. Remplacement du linoléum classe N°1. Ponçage des parquets du 3ème étage, classe, hall et bureau médiatrice. Rafraîchissement peinture sol du hall sous-sol et local technique. Remplacement du chauffe-eau WC bureaux direction. Réparations pierres de taille et portail du mur d'enceinte. Installation d'un éclairage dissuasif extérieur. Remplacement de deux prises électriques et d'un interrupteur mural de lumière. Pose de deux verres isolants sur la porte du local technique. Réparation d'un volet roulant. Réparation d'un cadre de fenêtre imposte. Réparation de la porte extérieure côté sud, suite à une effraction.

La réparation et la révision du portail de l'entrée ont été effectuées.

Collège du Centre

Entretiens périodiques de l'éclairage de secours, de la toiture, des extincteurs et postes incendie, de l'exutoire de fumée et de la place de jeux. Rénovation de deux parquets dans les salles CE9 et CE16. Rafraîchissement de la peinture des classes CE11, CE12, CE13, CE14 et de 2 couloirs et 3 descentes d'escaliers. Rafraîchissement du vernis sur la main courante des escaliers. Dépose de 6 tableaux noirs et pose de 6 affichages numériques frontaux (ANF) dans les classes CE1, CE6, CE7, CE8, CE9 et CE14. Réparation de l'horloge du clocher. Remplacement de 20 robinets d'eau froide dans les classes et WC. Remise en service du lavabo en CE17. Pose de deux patères au mur dans les salles de musique et de travaux manuel. Achat de 24 bacs pour le tri des déchets et d'un chariot de service 120 litres. Assainissement des conduites d'eau en bras morts. Réparations de deux conduites d'eau (fuites), d'une prise 220V en salle de musique, de 5 portes de classes, de la grille d'évacuation d'eau dans le local d'introduction d'eau, de la grille en fonte de la cour, du verre de la tabatière en toiture. Désinfestation des nids de guêpes. Changement de deux stores en CE8. Débarras et rangement des combles. Installation de sonnettes et suppression de l'interphone.

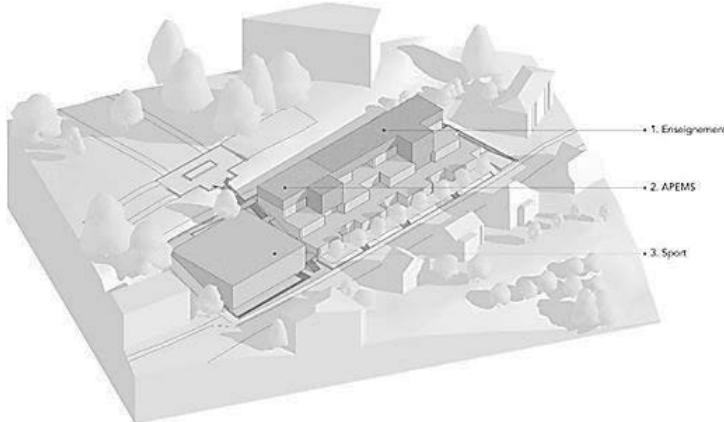
Contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur. Rédaction d'un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire.

Collège de Mont-Goulin

Les études entreprises entre 2022 et 2023 dont notamment une étude de faisabilité ont permis de réaliser un préavis pour l'obtention des crédits nécessaires à la réalisation d'un avant-projet pour l'assainissement et l'agrandissement du Collège de Mont-Goulin. Ce préavis a été accordé par l'ASIGOS début 2024. Un avant-projet sera donc réalisé courant 2024 et permettra de déposer un nouveau préavis en fin d'année pour l'obtention des crédits de réalisation.

L'avant-projet d'assainissement et d'agrandissement de ce Collège qui sera réalisé, en adéquation avec les besoins exprimés par le Canton, comprendra la surélévation d'un étage avec ajout d'un ascenseur

et remplacement de la salle de sport existante (salle simple) par une salle de sport double impliquant la réimplantation de l'APEMS existant dans la surélévation des salles de classe.



Mise en place des premiers afficheurs numériques frontaux en remplacement des tableaux noirs. Réparation d'un sol en PVC dans une salle de classe. 6 poubelles extérieures endommagées, situées dans le préau ont été remplacées. Changement de 12 vannes de chauffage défectueuses et plus étanches.

La réparation de plusieurs fuites d'eau sur réseau de chauffage a été effectuée, dans la salle de classe MG11 une partie du réseau de chauffage qui se situe dans la dalle n'est pas réparable sans engager de lourds travaux. Des radiateurs électriques ainsi qu'un tableau électrique de chantier ont dû être installés provisoirement de manière à assurer le confort des utilisateur·rices.

Collège de Jolimont

Contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur. Rédaction d'un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire.

Mise en place des premiers afficheurs numériques frontaux en remplacement des tableaux noirs.

La réparation d'une prise murale informatique située à la salle des maîtres a été effectuée.

Rénovation de la peinture de la cage d'escaliers des bâtiments A, B & C., rénovation d'une façade, remplacements des portes vestiaires gym, rénovation des piliers des couverts extérieurs.



Pavillon de Bel'Orne

Entretiens périodiques des installations techniques (chaudière, ramonage, toiture, extincteur). Marquages de marelles sur le sol du préau. Création d'une sonnerie et pose de deux horloges (intérieur et extérieur). Déplacement d'une prise RJ45. Réparation de deux fenêtres (systèmes de fermeture).

La PPE propriétaire de la parcelle contiguë a été sollicitée par le service suite à l'affaissement du mur de soutènement en limite de parcelle. Ce mur présentait des fissures importantes et un affaissement évident vers la parcelle communale avec le pavillon scolaire. La PPE, une fois appris la propriété exclusive du mur de soutènement, résultant des démarches techniques entreprises par le service, a pris à sa charge la totalité des coûts des travaux nécessaires à la remise en état du mur.

Pavillon scolaire de Sous-Mont

Les travaux de rénovation des façades ainsi que la rénovation énergétique du pavillon scolaire ont été réalisés selon le planning établi durant l'année 2023 et dans le respect du budget du préavis d'un montant de CHF 1'732'000.—.

Diverses retouches à l'intérieur du bâtiment doivent être encore réalisées et les aménagements extérieurs seront réalisés au printemps 2024.

Photos des façades après rénovation



Pavillon scolaire de Corminjoz

Entretiens périodiques des installations techniques (PAC air/air, extincteurs, OIBT). Contrôle OIBT. Réparation d'un ventilateur de la PAC (C01). Réparation du portail. Remplacement d'un robinet (cuisine). Désinfestations de nids de guêpes. Inspection et remise en état d'urgence des socles d'un container.

La rédaction d'un préavis pour la réfection des socles des containers du pavillon de Corminjoz a été réalisée en 2023 et les crédits nécessaires à cette intervention octroyés début 2024. Ces socles, fortement dégradés, seront remplacés durant les vacances scolaires de Pâques.

Collège secondaire du Grand-Pré

Entretiens périodiques des installations techniques (toitures végétalisées, ascenseurs, éclairage de secours, sprinkler, détection incendie, transmetteur d'alarme, ventilations, stabilisateur de tension, paratonnerre, extincteurs et postes incendie, terrain de sport). Rinçages des conduites et analyses de l'eau. Pose de 27 robinets pousoirs dans les classes et WC. Réparation des 5 portes de la nouvelle annexe. Changement de la station météo. Réparation de la ventilation du hall. Réparation d'une machine à tapis. Achat d'un aspirateur dorsal. Remplacement de 2 ferme-portes (GP2, tunnel de liaison). Réparation de stores (G07, G26, salle des maîtres), Scellement de 5 nez de marches d'escaliers (préau). Changement de la pompe circulation chauffage de la nouvelle annexe. Réparation de la porte du local Sprinkler. Sécurisation de pavés de verre cassés (préau). Changement d'un joint de cuvette WC. Réparation d'un caisson de porte de garage (GP3). Changement d'un interrupteur mural de lumière (GP2).

Dans le cadre du préavis no 1-2021 de l'Asigos : Remplacement des 18 store-toiles de GP3. Remise en état et aux normes du terrain de sport.

Contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur. Rédaction d'un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire.

Réalisation de l'avant-projet pour la rénovation thermique et sécurité du collège. L'avant-projet a permis de définir un concept d'intervention respectueux du bâtiment avec toutes les améliorations nécessaires pour une mise aux normes complète. En a découlé la dépôse d'un préavis n° 4-2023 sollicitant un crédit de CHF 20'650'000.- pour la rénovation. Suite à l'acceptation du préavis par le conseil intercommunal, un appel d'offre public a été réalisé pour le mandat d'architecte pour la suite du projet ainsi qu'un appel d'offre sur invitation pour l'ingénieur civil, selon les règles des marchés publics. Les autres mandataires ont été adjugés de gré à gré et la phase projet débute en janvier 2024 pour un début de chantier souhaité en été 2025.

Réfection totale du terrain de sport extérieur, des équipements sportifs et changement des grillages. Changement des stores de la salle de gymnastique.



Collège secondaire de l'Union

Investigations dans les vestiaires du bâtiment A et observation suite au dégât d'eau pour tenter d'en déterminer la cause. Aucun résultat déterminant pouvant expliquer la retenue d'eau découverte dans une gaine technique. Des travaux de réfection auront lieu en 2024 et une partie des murs dans le passage technique, ainsi que la gaine qui a été ouverte, seront laissées telles quelles pour permettre de contrôler régulièrement l'absence de fuite d'eau.

Contrôle par un géomètre des fissures apparues sur la cage d'escalier et au 4ème étage. Ce contrôle a permis de confirmer que le tassement provoquant ces fissures n'était pas évolutif.



Réalisation d'une étude de faisabilité permettant de comprendre le potentiel et la capacité du site de l'Union pour accueillir le nouveau programme scolaire et sportif nécessaire selon les prévisions du Canton : 11 salles de classes supplémentaires avec adaptation des salles spéciales et installations sportives.

Mise en conformité des éclairages de secours.

Réfection de la première partie des marches d'escaliers principaux, réfection de la signalisation au sol des zones extérieures privées.



Des travaux de rénovation de peinture ont été réalisés dans le hall et sur une porte. Réparation d'une prise RJ45 défectueuse au secrétariat des écoles. La réparation de plusieurs commandes d'éclairage défectueuses dans les classes A 411 et A 307. Augmentation de l'ampérage des prises électriques dans le hall du bâtiment A. Réparation de plusieurs fenêtres au bâtiment C. La réparation et la remise en état des panneaux d'insonorisation. Réparation de l'éclairage de la salle de gym D 001. Réparation d'une porte endommagée classe A 312. Réparation et remise en conformité de l'installation électrique salle C 502.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Combette 26-28

Une étude de faisabilité pour définir les possibilités de rénovation et de valorisation de ce bien a été entreprise par un bureau d'architectes. Le rendu de cette étude va permettre de soumettre à la S.I. Sous Le Collège une proposition d'intervention sur ce bâtiment et d'entreprendre par un avant-projet et la mise en exécution de celui-ci.

Confrérie 23-26 et Chasseur 24

Une procédure d'appel d'offre a été réalisée par la gérance Publiaz immobilier SA pour l'obtention d'un bureau d'architectes en charge de réaliser une étude de faisabilité similaire à celle effectuée pour le bâtiment de Combette 26-28 et ainsi identifier les possibilités de rénovation et de valorisation de ce bien. Ce bureau se chargera également de la réalisation de plans de l'état actuel de ces bâtiments.

TEMPLES ET CULTES

Le temple de Broye et celui de Saint-Etienne ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

LOCATION DES ESPACES DE LA VILLE

Un projet de modernisation des modalités de location pour les espaces communaux de Prilly a été lancé. Ce projet vise à remplacer les outils de réservation actuels, tels que les calendriers Excel, par une base de données avec un système automatisé. L'objectif est d'aligner les tarifs de location avec le marché (tout en assurant une neutralité pour les sociétés locales et les associations de la Ville) et de simplifier le processus de réservation, en réponse à une demande croissante pour une gestion plus efficace des espaces. Les bénéfices attendus sont une meilleure organisation des réservations, une transparence accrue, et une efficacité administrative renforcée pour répondre aux besoins des habitant·es de Prilly.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La population prillérane a produit 4'289 tonnes de déchets urbains ménagers en 2023, soit 70 tonnes de moins que l'année précédente ou une diminution de 1.5 %. Cette tendance à la réduction des déchets urbains observée en 2022 se confirme cette année alors que la population prillérane continue d'augmenter.

La quantité de toutes les fractions de déchets collectée en porte à porte est en légère diminution excepté celle des déchets organiques restée stable.

Le taux de recyclage est stabilisé juste en-dessous 60% en 2023.

Statistiques déchets

Les habitant·es de Prilly ont produit en moyenne en	2023	2022	2021	2020
Déchets incinérables (OM + encombrants)	125 kg	128 kg	129 kg	132 kg
Déchets organiques	70 kg	70 kg	80 kg	82 kg
Papier/carton	53 kg	56 kg	61 kg	60 kg
Verre usagé	32 kg	32 kg	36 kg	37 kg

Taux de recyclage 2023 des déchets collectés en porte-à-porte : 59.8 %

Taux de recyclage 2023 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : 59.8 %

Collecte et transport des déchets urbains ménagers

La collecte porte-à-porte des déchets urbains ménagers a subi de nombreux dysfonctionnements en 2023 attribués au prestataire de collecte Transvoirie SA. Une rotation très fréquente du personnel présent sur les véhicules de collecte a pu être observée de même que des problèmes récurrents

d'organisation au sein de la société et de fiabilité du matériel roulant (panne de véhicules). Près de 170 plaintes des habitantes ont été documentées.

La Municipalité a convoqué Transvoirie SA à plusieurs reprises, elle est également à l'origine d'un article dans la presse régionale qui a permis de mettre une certaine pression sur le prestataire de service. Une implication beaucoup plus importante du personnel technique ainsi que du secrétariat du service Energie & Environnement a été nécessaire pour palier à cette prestation de qualité moindre.

Collecte des textiles et de l'aluminium/fer blanc mélangés

Les nouveaux points de collecte en libre accès installés en 2022 ont permis d'augmenter de manière conséquente la quantité d'habits et d'alu/fer blanc collectée, respectivement de 30 et 17%. De manière générale, la population joue bien le jeu sur ces points de collecte et peu de déposés sauvages sont dénombrées.

Déchèterie mobile

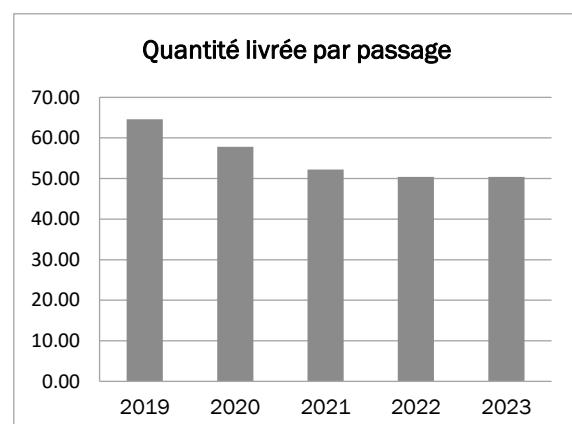
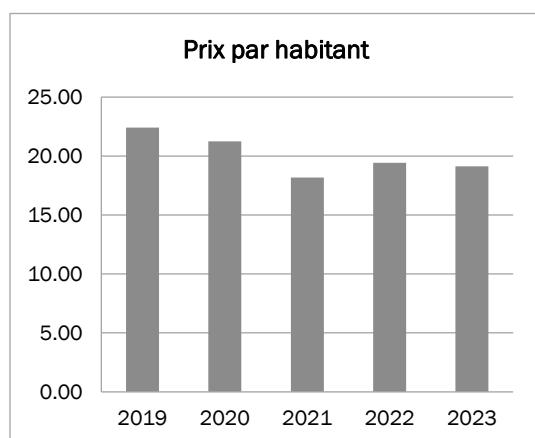
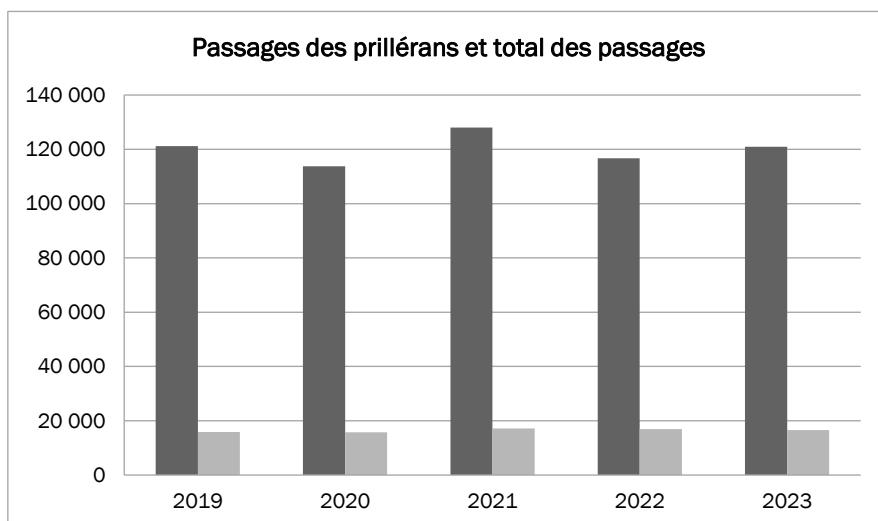
La déchèterie mobile s'est déplacée 36 fois sur le territoire communal en 2023. La fréquentation est stable avec un peu plus de 1'500 passages par an.

Un peu plus de 20 tonnes de déchets ont été traitées par ce service à la population. La grande majorité des déchets collectés sont des déchets incinérables volumineux (encombrants).

Les problèmes de littering hors des heures d'ouverture des déchèteries mobiles ont fortement diminués. Seuls deux cas de dépôse sauvage ont été observés et on fait l'objet de dénonciation.

Déchèterie intercommunale de Malley

Le nombre de passages prillérans à la déchèterie intercommunale reste très stable autour de 16'500 avec une fréquentation globale des 3 communes en légère hausse. La quantité livrée par passage est d'environ 50 kg. Les frais de gestion restent sous la barre des CHF 20.-/ habitant-e et par an. Le tonnage de déchets collectés à la déchèterie représente 20% de la quantité totale de déchets urbains ménagers prillérans.

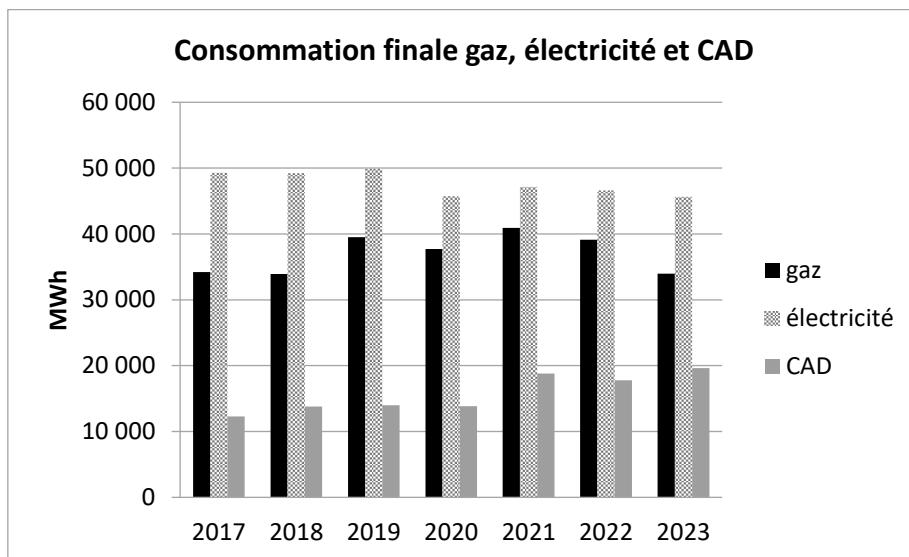


Ramassage sur appel des déchets encombrants

En matière de ramassage des déchets encombrants, le Service Energie & Environnement est intervenu sur demande au domicile d'une vingtaine d'habitantes et a effectué 10 interventions au sein des bâtiments communaux et scolaires, pour quelque 3 tonnes de déchets collectés.

ENERGIE

Les consommations de gaz et d'électricité au niveau du territoire sont en baisse en 2023. Le développement du chauffage à distance se poursuit avec de nouveaux raccordements réalisés expliquant l'augmentation de la consommation de chaleur CAD.



Bilan énergétique annuel du parc bâti communal

Le rapport Enercoach pour la saison de chauffe 2022-2023 est visible sur le site Internet communal. Il présente un état de la situation énergétique de chaque bâtiment et liste les consommations totales du bâti par type d'énergie et par source. Les bâtiments sont également classés selon leur performance énergétique globale.

Groupe Région Energie Ouest lausannois

Le groupe Région Energie Ouest lausannois chapeauté par le SDOL a avancé sur 3 projets intercommunaux :

- La finalisation d'un tableau des indicateurs énergie-climat en ligne (site Internet) permettant de visualiser la situation de chaque commune de l'Ouest et d'effectuer un benchmarking avec les autres communes ;
- La validation par 7 communes de l'Ouest lausannois du démarrage du projet d'envergure Ouest Rénove début 2024 afin d'accélérer la rénovation du bâti ;
- La réalisation d'une étude d'implantation d'infrastructures de recharge publiques.

Ces projets sont menés en adéquation avec le volet énergétique du plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL) et son plan de mesures.

Collaboration Prilly - EQUIWATT Lausanne

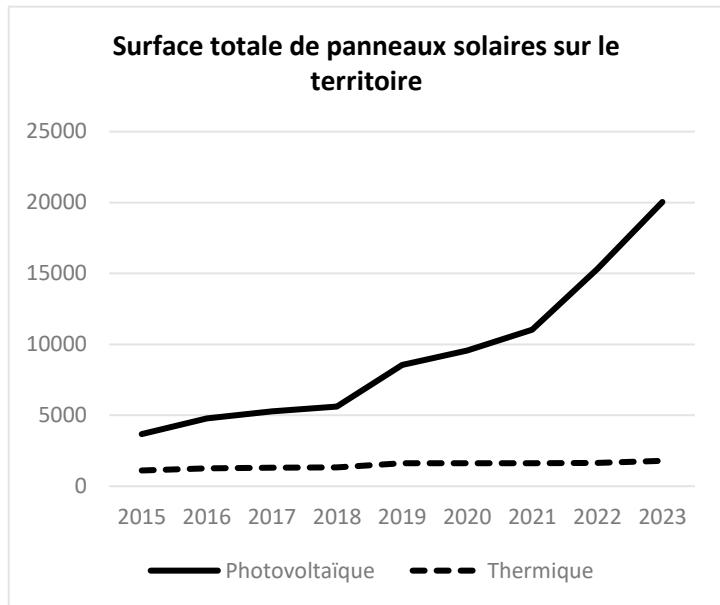
La Ville de Prilly collabore chaque année au programme d'efficacité énergétique EQUIWATT de la Ville de Lausanne. En 2023, elle a participé à une nouvelle action de vente de pommeaux de douches à prix préférentiel et a pu distribuer une quarantaine de kits Equiwatt d'économie d'énergie à la population.

Parc solaire du territoire

La Ville de Prilly suit l'évolution du parc solaire du territoire aussi bien en matière de panneaux solaires thermiques que photovoltaïques. En 2023, l'implantation de panneaux photovoltaïques a poursuivi son accélération amorcée en 2022 avec près de 4'700 m² supplémentaires autorisés ou annoncés au service de l'Urbanisme pour 17 nouveaux parcs solaires.

Le nouveau parc photovoltaïque du Centre administratif de la BCV contribue pour plus de la moitié à ces surfaces solaires supplémentaires.

Si l'implantation de parcs photovoltaïques garde le même rythme jusqu'à fin 2024, la Ville de Prilly pourrait atteindre l'objectif fixé dans sa planification énergétique et climatique 2020-2024, à savoir l'implantation de 24'000 m² (puis de 75'000 m² en 2035, cible du PDI-OL). Il faudra néanmoins parvenir à convaincre les propriétaires de bâtiments locatifs qui représentent le plus grand potentiel photovoltaïque pour ces prochaines années.



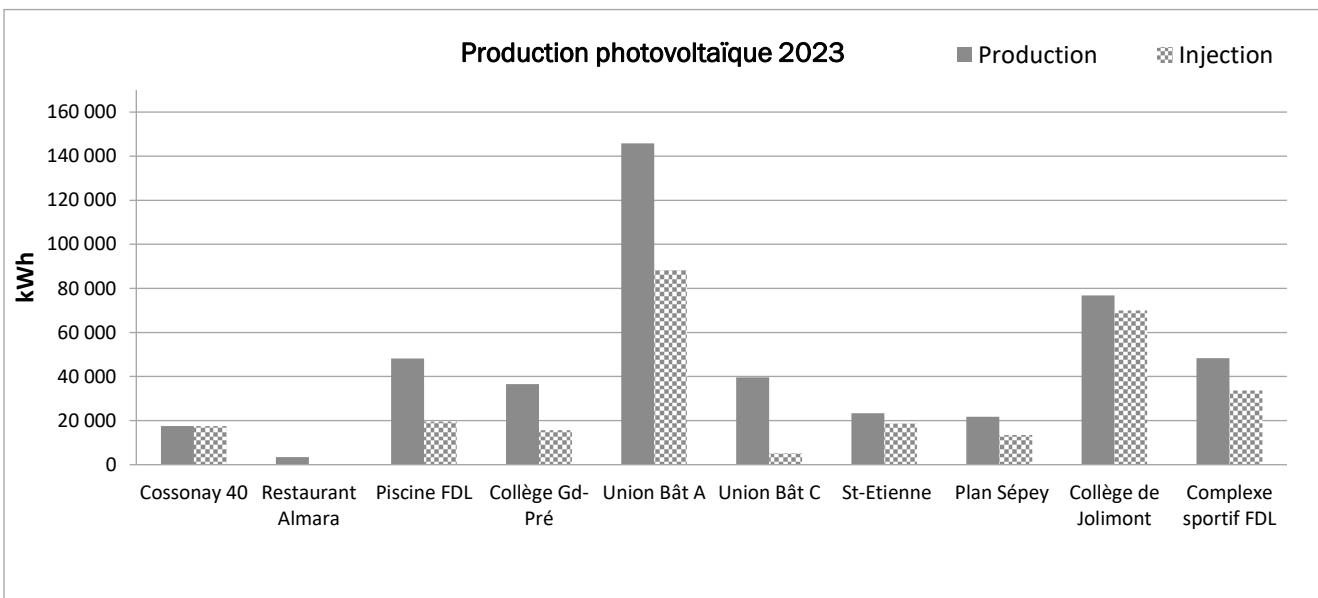
Parc photovoltaïque de la Commune

Le parc photovoltaïque communal s'est agrandi d'une installation mise en service fin 2023 sur le pavillon scolaire de Sous-Mont de 107 m² pour une puissance de 22.5. kWc.

Les 10 installations photovoltaïques de la Commune ont produit 461'691 kWh, en diminution de 19% par rapport à 2022. Cette diminution s'explique de deux manières :

- L'ensoleillement 2023 a été moins profitable qu'en 2022 pour les installations PV qui ont vu leur rendement annuel diminuer de 12% environ ;
- Un onduleur du parc PV de la piscine de la Fleur-de-Lys est tombé en panne au printemps 2022 et n'a pu être remplacé qu'en septembre, causant un manque de production conséquent.

Le taux global d'autoconsommation est stable autour de 40%.



Adresse	Installation	Année	Coût de l'installation (hors subv.)	Surface (m ²)	Puissance (kWc)	2023		
						Production	Injection	% injecté
Cossonay 40	Administration (RPC ¹ active)	2010	130 000	136	18.4	17 576	17 576	100%
Sentier Fleur-de-Lys 4	Restaurant piscine	2012	25 000	35	5	3 500	0	0%
Sentier Fleur-de-Lys 2	Piscine FDL	2014	200 000	717	112.2	48 220	19 609	41%
Grand-Vigne 3	Collège Gd-Pré	2014	101 700	300	46.7	36 593	15 722	43%
Chasseur 16	Union Bât A	2015	306 795	905	140.8	145 835	88 271	61%
Union 5	Union Bât C	2015	87 462	258	40	39 612	5 187	13%
Vieux collège 3	Temple St-Etienne	2016	64 000	178	29.4	23 370	18 716	80%
Rte des Renards 49	Gryon - Plan-Sépey	2016	61 000	119	21	21 782	13 557	62%
Jolimont 32	Collège Jolimont	2021	110 000	335	67	76 880	69 962	91%
Passiaux 2	Complexe sportif FDL	2021	86 700	245	46.8	48 323	33 658	70%
Rapille	Pavillon Sous-Mont	2023	44 784	107	22.5	-	-	-
TOTAL			1 217 441	3 335	549.8	461 691	282 258	61%

¹ Rétribution à prix coûtant

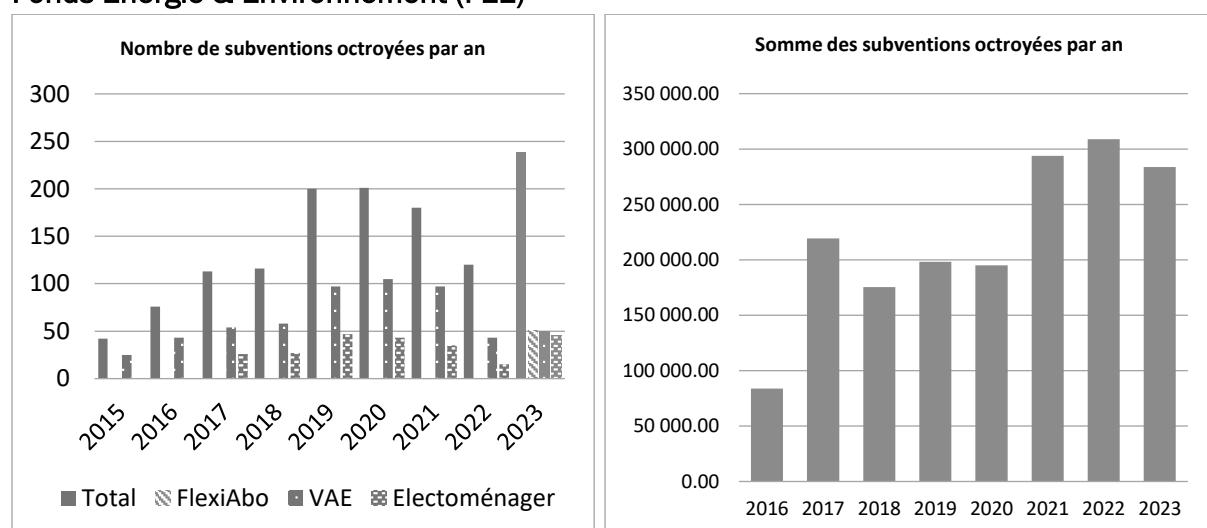
CADouest SA

L'année 2023 a vu neuf nouveaux bâtiments raccordés sur Prilly pour une puissance supplémentaire de 1'500 kW. Plus de 40'000 MWh de chaleur ont été vendus par la société. La demande du CAD n'a cessé d'augmenter et CADouest a un agenda plein en matière de raccordements jusqu'en 2026.

Au niveau technique, le réseau « 3 tubes » planifié dans la zone de Malley a passé le cap de la vérification technique par les Services Industriels lausannois et va commencer son déploiement pour recevoir ses premiers clients en début 2025.

Parallèlement, CADouest, Prilly et Renens ont lancé conjointement fin 2023 une étude afin de développer une stratégie de couverture maximale des besoins en chauffage du territoire par le CAD. La priorisation du CAD, dont la chaleur devrait être à 100% renouvelable d'ici à 2035, est un des outils principaux pour décarboner le parc bâti prilléran.

Fonds Energie & Environnement (FEE)



En 2023, le nombre de subventions traitées a repris l'ascenseur avec près de 240 demandes prises en considération. Les subventions « mobilité » et notamment le FlexiAbo ont contribué à cette augmentation. La somme des montants octroyés a atteint CHF 283'000.-. Les nouvelles offres de subventions (CECB +, remplacement des vannes thermostatiques et réparation d'appareil ménagers et téléphones portables) représentent une vingtaine de demandes.

CLIMAT ET DURABILITÉ

Plan climat communal

La rédaction du Plan climat a pris quelques mois de retard et s'est finalisée fin 2023 avec une validation formelle du document. Il devrait être présenté au Conseil communal et à la population au 1^{er} trimestre 2024. Parallèlement, un travail préparatoire concernant la mise en œuvre des premières mesures s'est initié de manière transversale afin de pouvoir proposer des demandes de crédit dès la publication du document. Les réflexions ont porté sur l'éclairage public, la stratégie d'arborisation, la mise à jour du plan général d'affectation et la révision du schéma de circulation de la Ville.

Assemblée citoyenne pour le climat :

En début d'année, la Municipalité a rédigé une réponse au rapport de l'Assemblée citoyenne pour le climat. Dans ce document transmis à l'ensemble des membres de l'Assemblée, la Municipalité s'est engagée à intégrer plus d'une centaine des 180 mesures proposées par ce Conseil citoyen. Ce processus de participation et de co-construction du plan climat communal a intéressé de nombreuses communes ainsi que l'UNIL et l'association Cité de l'énergie qui ont sollicité le service Energie & Environnement pour une présentation de la démarche.

Fonds pour le développement durable (FDD)

Le FDD a octroyé une dizaine de subventions en 2023, principalement en faveur des paniers de légumes en agriculture contractuelle de proximité et des plantations de haies vives. De plus en plus de propriétaires de jardin s'engagent volontairement à plus de biodiversité avec la charte des jardins.

Le FDD a également contribué à subventionner le service de course à domicile organisé par le Service Jeunesse et son action « Coup de pouce ».

Parallèlement à ces subventions, le FDD a permis de lancer le projet 1,2,3 Nature visant à sensibiliser la population à la biodiversité en ville en les invitant à observer et recenser différentes espèces animales et végétales sur une plateforme en ligne.

« Prilly plante vos arbres ! »

L'action « Prilly plante vos arbres ! » a été lancée en été 2023 afin d'enclencher une procédure d'arborisation accélérée du territoire, d'offrir une solution d'ombrage à la population et d'adaptation au réchauffement climatique. Une cinquantaine de propriétaires et gérances se sont inscrits et un processus de sélection a été mis en place, favorisant les parcelles ayant un grand déficit d'arborisation. Des espèces locales et adaptées aux changements climatiques ont été privilégiées. En automne dernier, près de 30 arbres ont déjà été plantés par notre mandataire Arborisme SA sur le domaine privé, pour un budget d'environ CHF 30'000.- financé par le FDD. Vu le succès de la campagne de communication et l'opportunité de réaliser des projets d'arborisation de valeur, il est prévu d'en planter environ cinquante en 2024 sur d'autres parcelles sélectionnées.

Procédure cantonale d'évaluation de la durabilité

Le service Energie & Environnement a participé au comité de pilotage d'élaboration d'un guide de mise en œuvre d'une procédure d'évaluation de la durabilité au sein d'une institution publique, chapeautée par l'office du climat et de la durabilité du canton, avec l'aide des Villes d'Yverdon et Vevey et la contribution financière de 11 autres villes vaudoises.

Marché bio du mardi et four à pain

Le marché bio du mardi a été pérennisé en 2023 avec la présence de Macheret Fromage, de la ferme de Bois-Genoud et du four à pain. Les paniers de la Mule sont également présents tous les mardis et ont proposé des légumes à la vente au grand public en période de forte production maraîchère. L'ensemble des partenaires cités ci-dessus a contribué au bon déroulement et à l'offre du marché de Noël le 5 décembre dernier.

Le four à pain a également proposé la vente de pains et de pâtisseries lors du 1^{er} août et pendant la semaine de la durabilité.

Activités liées à l'énergie et à l'environnement

Semaine de la durabilité

La Semaine de la durabilité s'est déroulée du mardi 26 au samedi 30 septembre 2023 en proposant différentes activités à la population sur le thème de la consommation durable. Deux cours de cuisine végétarienne en soirée ont réuni des habitant·es autour de la préparation d'un repas ainsi que le partage de ce dernier. Une journée sur l'alimentation durable a également été organisée : environ dix participant·es ont assisté à une présentation théorique sur le sujet, visité les terrains de la Mule puis partagé un repas constitué de légumes de la coopérative. L'après-midi a été dédiée à une partie plus pratique où les participant·es ont été invitée·es à mettre en place un projet en lien avec l'alimentation durable. Pour clôturer la semaine, un vide-grenier ainsi qu'un vide-dressing ont pris place au Château de Prilly. Une vingtaine de personnes ont tenu un stand permettant à la manifestation d'attirer de nombreux Prillérane·s, qui ont aussi pu faire leur marché grâce à la présence d'un stand de vente de légumes de la Mule. En matière d'animation, deux stands – concernant la biodiversité et le zéro déchet – ont participé à cette journée. Le four à pain de Prilly et un food-truck ont permis de restaurer les personnes présentes lors de l'évènement.

Journée du vélo

Belle affluence pour cette 1^{ère} Journée du vélo prillérane qui s'est déroulée le samedi 23 septembre 2023 sur la Place du Collège Centre. La section ouest-lausannoise de Pro Velo et l'association Parents Infos Prilly ont notamment participé à l'organisation de la bourse aux vélos, des cours de conduite débutante et de remise en selle, des ateliers de réparation et d'un gymkhana. Le marchand de cycles prillérane Elektro Bike Zone était également présent, de même que les 1001 Roues pour animer la place avec leurs vélos ludiques et deux food trucks.

Clean-up Day

Le Clean-up day s'est déroulé le jeudi 7 septembre 2023 au Complexe Sportif de la Fleur-de-Lys. Les enfants des classes de M^{mes} Mara Bartoli CE12, Manuela Jolliet PL1 et Sophie Loth CE15 ont retroussé leurs manches pour "chasser les déchets" tout le long de la forêt de Montolivet, du Complexe Sportif de la Fleur-de-Lys jusqu'aux Jardins familiaux sis Sous-Cery, avec le soutien et la supervision du service Energie & Environnement. Ils ont également pu bénéficier des explications sur l'environnement forestier par le garde forestier du Triage de la Venoge, Monsieur Gregory Gabriel.

Pénurie d'énergie

Des mesures volontaires d'économies d'énergie au sein des bâtiments communaux et de l'ASIGOS ont été menées pendant l'hiver 2022–2023. Elles avaient comme objectif de pallier à la pénurie éventuelle d'énergie lors de la saison froide, aussi bien pour l'électricité que pour la chaleur, avec comme cible une réduction de 15% de la consommation globale d'énergie.

Une période de contrôle s'échelonnant sur 6 mois a été définie du 1^{er} novembre 2022 au 30 avril 2023. Les données pour la chaleur ont été pondérées à climat comparable de manière à présenter uniquement la réduction de consommation liée aux mesures prises par la Municipalité.

Les économies en matière d'électricité ont atteint 5.6% et 8.6 % pour la chaleur sur l'ensemble des bâtiments en gestion communale.

Fin 2023, la Ville a encouragé la population à pérenniser ces mesures d'économies volontaires d'énergie sur son lieu d'habitation en faisant preuve de sobriété en matière de température de confort et d'usage d'eau chaude sanitaire notamment.

Une action promotionnelle de vente de pommeaux de douche économiques et des kits énergie ont été proposés à la population prillérane en fin d'année.

Ruches urbaines

Les abeilles du rucher prillérane ont produit 168 kg de miel en 2023. Une première récolte au printemps suivi d'une seconde en juillet ont contribué à l'atteinte cette quantité « record ». La qualité du miel a permis une labellisation « Miel du Pays de Vaud » avec un taux d'humidité très bas, gage de qualité.

La récolte a été vendue sur le marché de Prilly le mardi 3 et le vendredi 6 octobre. Le miel a également été vendu lors de la semaine de la durabilité le 30 septembre et à l'occasion du marché de Noël le 5 décembre.

Une nouvelle apicultrice bénévoile et venue rejoindre l'équipe du rucher, constitué de personnel actuel ou ancien de l'administration communale. Le Rucher prillérane a aussi pour objectif de sensibiliser et de former de futur·es apiculteur·rices aux pratiques apicoles afin de pérenniser la population régionale d'abeilles.

TRAVAUX & VOIRIE

Le service des Travaux s'occupe de l'entretien courant, de la rénovation et de la remise en état du domaine public communal. Ainsi ce rapport fait un état des lieux des différents travaux qui ont été effectués en 2023 soit le suivi de préavis plus anciens, soit la réalisation de travaux dont les crédits ont été octroyés en 2023.

PRÉAVIS EN COURS

Galerie de Broye - Préavis 21-2015

Le projet intercommunal de réalisation d'une galerie souterraine destinée à collecter, entre autres, les eaux claires du ruisseau de Broye, a passé une étape importante en 2023. En effet, les cofinancements cantonaux et fédéraux étaient conditionnés à l'établissement d'une convention liant les communes de Jouxten-Mézery, Lausanne, Prilly, Renens et Romanel-sur-Lausanne fixant l'organisation du projet et les participations financières de chacun. Ce document, adopté par le Conseil communal en novembre 2022, a été ratifié par le Conseil d'Etat le 16 août 2023, ouvrant ainsi la porte à la mise à l'enquête, sous responsabilité de la Direction générale de l'environnement.

Pour la ville de Prilly, cette étape permet d'initier le projet de réalisation des deux galeries de raccordement, l'une pour les eaux du ruisseau du Galicien, et l'autre pour les eaux claires du bassin versant de Floréal. Le service est toujours en attente de la mise à l'enquête de l'ouvrage principal par le Canton.

Construction du tram T1 - route de Renens - Préavis 06-2016 et 22-2021

Les réaménagements de la route de Renens destinés à permettre la construction de la plate-forme ferroviaire du tram T1 suivent leur cours. L'événement marquant de ce chantier a été la mise en service du prolongement du viaduc du Galicien, ouvrant la perspective vers le centre sportif de Malley depuis la ville. Pour mémoire, cet ouvrage ambitieux est le résultat d'une opposition de la Municipalité de Prilly au projet tram initial, qui prévoyait que le talus CFF soit remplacé par un mur de soutènement de 140 mètres de long, culminant à 9 mètres. Les aménagements sous et aux abords de ce viaduc sont sous la responsabilité de la Ville de Prilly et sont en cours d'étude (voir ci-dessous).

Projet routier BHNS - route de Cossonay - Préavis 4-2020 et 5-2020

Les travaux se sont poursuivis durant l'année 2023, ce qui a permis aux nouveaux arrêts de bus, ainsi qu'aux autres aménagements de surface, de prendre forme. Par contre, les plantations végétales, notamment d'arbres, n'ont pas encore pu être réalisées pour des raisons de procédures liées aux marchés publics.

Le bassin de rétention de Broye, sur territoire de Renens mais dont la Ville de Prilly assume la maîtrise d'ouvrage, a été réalisé.

Les travaux sur cet axe majeur de la commune engendrent plusieurs désagréments que la Municipalité essaie de réduire au maximum. Malheureusement, les impératifs de chantiers et l'espace réduit à disposition ne laissent pas beaucoup d'opportunités. La Municipalité a informé le Conseil communal en 2023 des difficultés posées par ce chantier et des mesures prises pour sauvegarder au mieux les intérêts publics. Il est toutefois à relever que le chantier continue et qu'il devrait prendre fin au début de l'automne 2024 pour les infrastructures de génie civil sur la commune de Prilly.

Réfection de l'avenue de la Confrérie-Huttins - Préavis 5-2021

La cour de droit administratif et public (CDAP) a rejeté la dernière opposition contre la demande de permis de construire pour les deux platelages, dont un couvert d'une pergola. Les ouvrages en bois ont donc pu être réalisés puis végétalisés.

Réalisation du passage inférieur d'Ombreval - Préavis 7-2021

Le passage inférieur a été mis en service en début d'année. Ainsi, l'accès à la station du LEB Union-Prilly est facilité pour les habitant·es lausannoises au voisinage de la halte. En outre, les habitant·es prillérane·nes au Nord des voies du LEB se déplaceront plus facilement jusqu'au centre de Prilly.

Réaménagement d'une section du trottoir de la route de Neuchâtel - Préavis 7-2021

A la suite de l'aménagement d'un tunnel sous la route de Neuchâtel et de la compensation des arbres abattus, un constat est apparu : les arbres sur le trottoir souffrent d'un manque d'eau et d'espace pour les racines. En effet ceux abattus, déjà en mauvais état, vivaient dans un sol peu profond. Celui qui a été sauvegardé commençait à présenter des signes de faiblesse. Avec la chaleur et le manque d'eau des deux derniers étés, les arbres sont impactés et plus particulièrement en milieu urbain.

Du côté de l'avenue d'Echallens, la Ville de Lausanne en coordination avec les TL, a présenté un projet d'augmentation des fosses sous le trottoir avec un écoulement des eaux de pluies vers les arbres. Ce projet a été étendu sur Prilly, ce qui a permis d'effectuer la plantation compensatoire de deux arbres dans de meilleures conditions et d'en ajouter trois supplémentaires. Ainsi un pin sylvestre et quatre chênes ont pu être plantés.

Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) - Préavis 13-2021

Le projet de gestion coordonnée du trafic d'agglomération souffre d'oppositions dans plusieurs communes de l'ouest lausannois et peine donc à se mettre en place. Pour Prilly, il s'agit principalement de placer 3 panneaux à indication variable (affichage dynamique) permettant de correctement diriger les automobilistes en cas de perturbations, et de relier les carrefours à feux au réseau de supervision et de contrôle piloté depuis le nouveau site commun à toutes les centrales d'alarmes cantonales ECAVENIR situé à la Blécherette.

Ce nouveau site de conduite est en service et les opérateur·rices de trafic en charge de la GCTA y ont déjà leur centrale.

Réaménagement du Cimetière - Préavis 16-2021

Les haies de laurelles, plantes invasives dorénavant interdites à la vente dans le canton de Vaud depuis le 1er janvier 2023, ont été supprimées au début de l'année. Cette démarche, subventionnée par le canton, a permis la plantation d'arbres et d'arbustes diversifiés et un semis de prairies fleuries. Les haies de buis périphériques, monospécifiques et envahies par la pyrale (chenille venue d'Asie), ont quant à elles laissé place à des haies vives diversifiées. Elles sont bien plus favorables à la nature, pour la nidification des oiseaux ou comme cachettes et garde-manger pour de nombreux autres animaux.

Une première tranche de 145 arbres et 129 arbustes ont été plantés en 2023, de 62 variétés différentes, majoritairement indigènes mais aussi parfois d'Europe du Sud ou même protégées au niveau cantonal. Entre les tombes, les arbres sont plantés en rang comme un verger, tel qu'on en trouve à proximité. Certains sont d'ailleurs comestibles tels que des amandiers, sorbiers, pommiers, poiriers sauvages et faux-pistachier.

Enfin, une haie sèche, méthode ancestrale (toujours mentionnée dans le code rural et foncier) a été réalisée le long du parking de la piscine de la Fleur-de-Lys et permet une séparation avec le cimetière. Cette clôture naturelle, d'une capacité de 200m3, a été réalisée avec les branches des arbres taillés, principalement à proximité. Ainsi une part importante des déchets de tailles a pu être valorisée au lieu d'être évacuée en déchetterie. La méthode choisie consiste à cloisonner les branches entre des pieux. Elle offre de suite des cachettes pour la petite faune, par la suite des arbustes feront leur apparition.

Réfection du sentier de Corminjoz - Préavis 4-2022

Dans le cadre de la mise à l'enquête de ces travaux, des riverain·es ont exprimé leur opposition. Les discussions menées avec les voisins par les services communaux ont permis la levée des oppositions et l'obtention du permis courant septembre 2023. Les travaux, réalisés conjointement par le service de la Voirie et une entreprise spécialisée, se sont déroulés durant le mois d'octobre dans une atmosphère des plus humides. Le sentier a été rendu à la population prillérane qui peut à présent l'emprunter les pieds au sec en toutes saisons.

Mise en conformité du réseau d'assainissement du nouveau quartier de l'avenue de la Rochelle et chemin du Platane - Préavis 08-2022

Suite au projet de construction du plan d'affectation des 5 palmes, le service des Travaux a élaboré le projet de détournement du réseau et du déploiement du séparatif dans ce secteur. Différentes modifications, en lien avec les projets de constructions avoisinants ou l'abattage d'arbres ont retardé le début des travaux dont une partie a été réalisée par l'entreprise du chantier de construction privée. La suite des travaux, par l'entreprise AGV Toni, a eu lieu en début d'année 2023 et a été achevée au printemps.

PGEE communal – Préavis 09-2023

Les crédits pour la mise à jour du PGEE communal ont été délivrés par le Conseil communal en automne 2023.

Un appel d'offres sur invitation a été réalisé par le service des Travaux pour la mise à jour du PGEE communal en 2023. L'étude sera réalisée courant 2024 et le règlement communal y relatif sera mis à jour en parallèle.

Toutefois, les taxes EU/EC ont été déjà augmentées pour 2024 afin de pouvoir couvrir les coûts liés à l'évacuation des eaux et rester en conformité à la loi. Comme déjà dit lors des débats sur la mise à jour du PGEE ou sur d'autres projets, le compte affecté d'évacuation des eaux est en constante sous-dotation depuis des années. Les augmentations des coûts d'exploitation (liés notamment à la rénovation de la STEP) et les infrastructures à venir vont encore aggraver ce fait. Ainsi, d'autres augmentations les années à venir seront encore nécessaires.

Réaménagement du chemin du Viaduc et création d'un terminus pour la ligne tl 7 sur l'esplanade du CSM – Préavis 11-2023

Dans le cadre du développement du quartier du Viaduc, il est nécessaire de développer un projet pour le chemin du Viaduc, soumis à la LROU. Un appel d'offres en procédure ouverte conforme à la LMP a été effectué par le service des travaux afin de confier le mandat à un groupement pluridisciplinaire (génie civil, spécialiste trafic, architecte-paysagiste et géomètre). Le début des prestations est prévu pour février-mars 2024.

Le périmètre d'intervention a été adapté et prend en compte également le futur terminus de bus prévu sur le parvis du CSM (voir ci-dessous), ainsi que le giratoire et le tronçon routier du chemin du Viaduc allant entre le giratoire et la route de Renens.

En parallèle, plusieurs échanges avec les TL ont permis d'affiner la vision des TP de ce secteur ; le trafic de bus va sensiblement se densifier par rapport à ce qui était prévu initialement, et cela pourra être pris en compte dans la suite du projet.

Finalement, un enjeu important et nécessaire est de garder une collaboration de qualité tout au long de ce projet avec les investisseuseuses des projets connexes (Tour Tilia et Malley-phare).

La prolongation de la ligne 7 pour placer son terminus au chemin du Viaduc a suscité l'opportunité de créer un arrêt au pied de l'esplanade du centre sportif de Malley. Ce nouvel arrêt est situé sur une zone dont la construction ne prévoyait pas un trafic lourd important et qui, nécessite un réaménagement conséquent. L'étude de ce projet a été regroupée avec l'étude de réaménagement du chemin du Viaduc dont les prestations de mandataires sont en finalisation d'adjudication, et la réalisation de l'avant-projet prévue pour le premier semestre de 2023.

ETUDES EN VUE DE RÉALISATIONS FUTURES

Protection contre le bruit routier

La mise en place des différentes mesures destinées à lutter contre le bruit routier est en attente de la validation par le Conseil d'Etat du rapport de mise en conformité de la Ville de Prilly déposé en version définitive au cours du printemps 2023. Cette validation est attendue pour tout début 2024.

Les mesures qui seront mises en place en cas d'approbation consistent principalement en pose de revêtement phono absorbant là où il est pertinent, en réduction de vitesses dans les zones résidentielles et en réduction de vitesses nocturne sur les axes de transit densément bâties, tels que décrit dans le préavis 13-2023.

Modération du trafic dans les zones résidentielles

Un projet d'extension des zones 30km/h sur le territoire communal a été initié en 2023 par le service des Travaux suite à la nouvelle directive de la DGMR facilitant la procédure pour la création de zones 30km/h ou de zones de rencontre.

Des limitations de vitesse sur plusieurs axes sont prévues pour 9 rues qui ne sont pas des axes généraux de circulation. Cela devrait permettre de réduire les nuisances liées à la vitesse de circulation des véhicules à moteurs.

Le projet comprend également plusieurs adaptations de la signalisation afin de permettre les contre-sens cyclables (également pour les vélos électriques) lorsque cela est possible.

Le projet sera déposé à la DGMR pour approbation courant 2024.

Réfection complète du carrefour du Chasseur et des réseaux souterrains

Afin de réaliser des travaux sur les haltes de Jouxtens-Mézery et Romanel, le LEB prévoit une interruption du trafic ferroviaire d'environ 8 semaines entre Cheseaux et Flon, avec substitution par bus. Ces travaux sont actuellement prévus pendant les vacances d'été 2025.

La Ville de Prilly compte saisir cette opportunité pour réaliser simultanément une reconstruction complète du carrefour et la mise en séparatif des réseaux d'assainissements le traversant. Dans cette optique, une étude a été initiée pour mieux cerner les contraintes techniques et définir les solutions techniques les plus avantageuses. Elle sera menée jusqu'à l'établissement des appels d'offres d'entreprises. A la suite de quoi, un préavis sera élaboré et soumis au Conseil, probablement au 1er trimestre 2025.

Passage en bus articulé de la ligne TL 33

La ligne 33 approche de la saturation, raison pour laquelle les TL souhaitent utiliser des autobus articulés à la place des autobus standards afin d'augmenter sa capacité. Dans le même temps, les TL ont l'intention de faire de cette ligne un exemple de décarbonation en exploitant des bus avec batterie et en installant des mâts de recharge au terminus.

Le service des Travaux a entrepris les études permettant de déposer le projet en consultation préalable auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) à la fin de l'année 2023. Suite au retour de la DGMR, l'enquête publique sera déposée au printemps 2024. Les différents appels d'offres pour les entreprises sont également en cours afin de pouvoir présenter un préavis au conseil mi-2024.

Parc du Viaduc – nouvelles surfaces aménagées au droit du futur prolongement du viaduc du Galicien

La Municipalité de Prilly envisage de profiter de la construction du tramway pour rapprocher les quartiers nord et sud de Malley. À cette fin, et comme dit plus haut, elle prévoit la création d'un parc dans le prolongement du viaduc du Galicien. Ce parc remplacera le talus qui sépare la Route de Renens de l'esplanade de la patinoire, offrant ainsi une perspective ouverte en reliant les deux secteurs.

Un bureau d'architecte-paysagiste a été chargé d'étudier un projet d'aménagement en harmonie avec le futur prolongement du viaduc, le CSM, le projet de la tour Tilia, ainsi que l'arrivée du tramway.

Principalement conçu comme un espace public, traversé par divers modes de mobilité, le parc sera doté d'une abondante végétation permettant de relier visuellement ces différents projets et offrant des zones ombragées sur l'esplanade.

Le projet progresse bien et devrait faire l'objet d'une mise à l'enquête à l'été 2024 et un préavis d'ici la fin de l'année 2024.

Place de la Gare à Malley

En accord avec les CFF, un bureau de paysage et la Fabrique de Malley, il a été demandé d'augmenter le nombre d'arbres sur la place et notamment le long de l'avenue du Chablais. Une strate plus basse herbacée, est également à l'étude et sera en cohérence avec les aménagements de l'Avenue de Malley. Cette augmentation de la végétation est aussi une demande de la Ville de Renens pour la place de Malley.

Parcelle 51 (Chemin des Passiaux – Route du Mont)

A la suite d'un rapport de diagnostic de biodiversité d'un bureau environnement et dans une volonté d'améliorer le cadre de vie des habitantes, le service des Travaux a lancé un projet de valorisation écologique d'une parcelle se trouvant au nord de la ville, soit la parcelle 51 située entre le chemin des Passiaux et la route du Mont. L'objectif est d'y favoriser la biodiversité, d'augmenter la canopée tout en continuant de permettre le passage de piéton·nes sur le sentier existant. Le projet permettra d'augmenter la connectivité végétale entre l'aire forestière et cette portion de la parcelle 51. Ce site s'inscrit dans les trames vertes existantes et à améliorer, entre le nord et le sud de Prilly ainsi que d'ouest en est.

Ce projet a obtenu une subvention de la SOCSEV (société coopérative des espaces verts de la région lausannoise), afin d'assurer une qualité d'accueil, de sensibilisation et de biodiversité à ce site.

Micropaysage

Dans le cadre d'un projet initié par l'association « Ouest lausannois : prix Wakker 2011 » la parcelle près de la paroisse catholique du Bon Pasteur a été identifiée pour accueillir un micropaysage à Prilly. Ce projet de micropaysage a été développé par toutes les communes de l'Ouest lausannois et vise à mettre en valeur des parcelles exigües et dont la mise en valeur est justement difficile. Les études pour la réalisation de l'aménagement de cette parcelle ont bien avancé en 2023 et la réalisation pourra avoir lieu au printemps 2024.

Réaménagements des jardins familiaux et renaturation du ruisseau de Broye

Le projet de renaturation et de correction du lit du ruisseau de Broye au droit des jardins familiaux est dicté par le recensement cantonal des dangers naturels, qui identifie ce secteur comme inondable lors d'événements pluvieux centennaux. La présence en aval immédiat d'une route cantonale et d'un axe ferroviaire donnent une importance stratégique à cette protection. Ce chantier, dont l'avant-projet a été réalisé en 2015, a été mis en attente par la Municipalité afin d'être coordonné avec le réaménagement des jardins. Un préavis comprenant le nouveau projet de réaménagement des jardins familiaux développé par le service Domaines et Bâtiments, ainsi que la remise à ciel ouvert du ruisseau a été débattu devant le Conseil Communal le 6 décembre 2023 et refusé. En coordination avec le service Domaines et Bâtiments, il est prévu de développer d'autres variantes en 2024. L'absence d'intervention sur le ruisseau implique un grand travail d'entretien comme expliqué ci-dessous.

ACTIVITÉS ET PRESTATIONS

Eclairage public

En 2023, l'éclairage public de la ville a consommé 66'003 kWh (contre 67'943 kWh en 2022). On notera qu'à l'exception d'une dizaine d'anciens luminaires de la route de Cossonay remplacés par des luminaires à LED au gré de l'avancement du chantier du BHNS, aucune campagne spécifique n'a été menée en 2023.

Par contre, en coordination avec la Ville de Lausanne qui vient de publier une mise à jour de son plan lumière, le service des Travaux a débuté le projet de son propre plan lumière, dont le développement se poursuivra en 2024.

Entretien des cours d'eau

Le ruisseau de Broye fait l'objet d'une surveillance constante de la part des collaborateur·rices du service. Si la partie située en aval des bassins de rétention est sécurisée, la partie en amont, de la sortie du bois de Judée jusqu'à la route de Neuchâtel, est toujours une zone de danger de débordement. En particulier, l'ouvrage destiné à retenir les branchages situés au-dessus des parkings des jardins familiaux est sous dimensionné et doit impérativement être purgé après chaque orage, or l'année 2023 en a compté beaucoup.

Entretien des espaces verts

Dans un souci d'augmentation de la surface foliaire, d'optimisation des ressources et de diminution des déchets verts, certains massifs d'arbustes qui étaient auparavant taillés sont laissés en port naturel. Par exemple à l'école de Jolimont ou de l'Union, les arbustes ne sont plus taillés s'ils ne présentent pas de contraintes particulières. Cette démarche permet de respecter plus facilement la période de nidification.

La diminution de la taille est également appliquée sur une centaine d'arbres qui étaient auparavant taillés. Au fil des ans, leur surface foliaire va ainsi pouvoir augmenter. Un expert des arbres accompagne le service tout au long du processus, comme exposé l'année dernière déjà.

La numérisation des espaces verts est en cours de réalisation, elle permettra de connaître les m² de chaque type de surface, la longueur totale de haie à tailler mais aussi de répertorier les réseaux liés à l'arrosage. Une fois réalisée, cette numérisation sera une aide précieuse pour établir un plan de gestion détaillé des espaces verts, mais aussi pour augmenter la gestion différenciée.

Enfin, des tas de branches, de foin et de pierres ont été réalisés à divers endroits de la commune et contribuent à augmenter la biodiversité en milieu péri-urbain ou urbain.

Plantation d'arbres

En plus des plantations d'arbres et d'arbustes au cimetière et à la route de Neuchâtel, d'autres sont venues compléter le patrimoine arboré communal. Citons 10 arbres au parc de la Suettaz, où une démarche participative a été initiée. Un robinier avait dû être abattu début 2023 ainsi, la population du quartier, de tout âge, a été invitée à participer à la plantation de ces 10 arbres d'essences locales. Un groupe d'enfants de l'APEMS de Jolimont a même répondu présent. Une activité de semis de noix, glands, noisettes leur a été proposée. Les plus grands ont soit participé à la plantation, soit à l'arrosage.

Ce qui fait pour 2023, avec les autres plantations réalisées dans la ville, 170 arbres qui s'ajoutent au patrimoine végétal de la commune. Ces plantations nécessiteront un accompagnement hydrique sur 2-3 ans selon la taille des arbres à la plantation.

Communications

En 2023, un guide d'entretien des végétaux a permis de sensibiliser ou de rappeler aux propriétaires et aux locataires à la bonne tenue des gabarits nécessaires des haies et des arbres bordant le domaine public. La population a également été sensibilisée aux soins des arbres, à la période de nidification des oiseaux, invitant celle-ci à réaliser les travaux de taille en hiver (hors période de nidification) selon les directives cantonales. Ce guide invite également à réaliser dans la mesure du possible des petites structures pour la faune telles que préconisées par la charte des jardins. Cette publication ne pourra pas être renouvelée en raison du retrait du budget par le Conseil communal.

Manifestations

Le service des Travaux a répondu à vingt-trois demandes relatives à la location de matériel de manifestation.

Afin d'effectuer la livraison du matériel vers le lieu de l'événement, une mobilisation d'un nombre de collaboratrices de la voirie est nécessaire pour assurer le chargement, déchargement et la récupération du matériel.

Le montant relatif à la location de matériel offert gracieusement par la Municipalité de Prilly durant l'année 2023 s'élève à CHF 15'296.- et le montant facturé de CHF 11'786.65.

Anticipations sur le domaine public et le domaine privé communal

Pour l'année 2023, le service des travaux a délivré 88 autorisations d'usage comprenant le domaine public ainsi que le domaine privé communal, pour une recette totale de CHF 194'391.- TTC.

Subventions

Des décisions d'octroi pour des projets ont été obtenues en 2023. Notamment pour les plantations du cimetière et du parc de la Suettaz (Canton), pour les futures plantations du projet de Micropaysage (Prix Wakker) à l'avenue de Jolimont et pour l'aménagement en faveur de la nature sur la parcelle 51 (SOCOSEV). Ces subventions pourront contribuer à hauteur de CHF 35'000.— pour ces nouvelles plantations.

URBANISME & CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'HABITER

Permis de construire et/ou démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	41
Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques	38
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	8
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	7
Nombre de permis refusés ou abandonnés	1
Nombre de permis délivrés	43

- Avec logements : 4 permis de construire 4 immeubles de 44 logements dont 8 LUP. 1 permis de construire pour la rénovation d'un immeuble avec augmentation de logements (8) et la construction d'un immeuble de 39 logements dont 8 LUP. 1 permis de construire pour la transformation/réfection d'un immeuble avec augmentation de logements (4). 13 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, telle qu'isolation périphérique et/ou changement de chauffage (PAC), etc., sans incidence sur les logements. 4 permis de construire relatifs à des modifications de construction aux projets initiaux.

- Sans logement : 1 permis de construire pour la rénovation du collège de Sous-Mont. 8 permis de construire relatifs à divers aménagements de bâtiments commerciaux (aménagements de bureaux, fitness, etc.). 1 permis de construire pour l'aménagement d'un sentier piétonnier à Corminjoz. 7 permis de construire pour des modifications-adaptations d'antennes de téléphonie mobile. 1 permis de construire relatif à la mise en séparatif du réseau EC-EU du site de Cery. 1 permis de construire une loge pour le campus Unlimitrust. 1 permis de construire relatif à l'extension du chauffage au distance.

Nombre de procédures de recours ouvertes : 1 au Tribunal cantonal

Nombre de procédures de recours clôturées : 2 au Tribunal cantonal

Permis d'habiter/utiliser

Nombre de permis d'habiter ou d'utiliser délivrés : 25

- Avec incidence sur le parc de logements : 1 permis d'habiter 4 villas de 1 logement. 3 permis d'habiter trois immeubles rénovés totalisant 52 nouveaux appartements. 1 permis d'habiter une villa transformée.

- Sans incidence sur le parc de logements : 5 permis d'habiter des immeubles rénovés (assainissement énergétique, etc.). 7 permis d'utiliser des pompes à chaleur (PAC). 2 permis d'utiliser des surfaces bureaux ou commerciales. 2 permis d'utiliser le raccordement au chauffage à distance. 4 permis d'utiliser suite à divers travaux de génie civil.

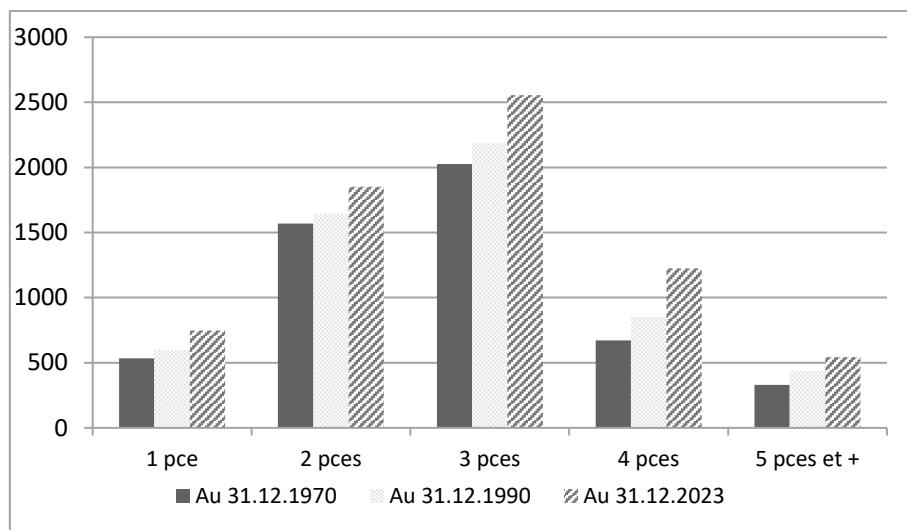
Evolution dans la construction de logements en 2023

Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
Permis de construire							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs ou PPE	16	35	22	6	4	83	196
Total	16	35	22	6	4	83	196
Transformations (différence)	3	3	6	0	0	12	27
Démolitions	0	-4	-4	-5	-2	-15	-50
Total au 31 décembre 2023	19	34	24	1	2	80	173

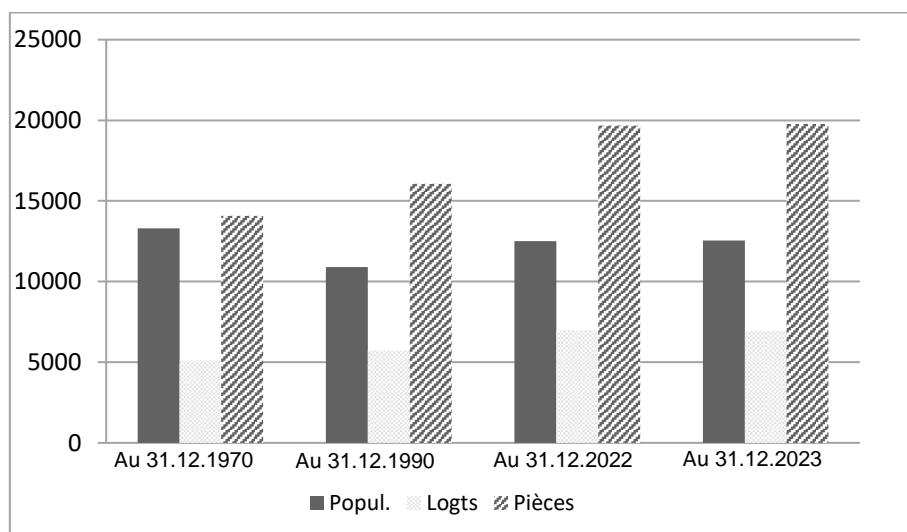
Permis d'habiter

Villas	0	0	0	0	4	4	20
Locatifs ou PPE	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	4	4	20
Transformations (différence)	23	22	7	0	1	53	93
Démolitions	0	0	-1	0	-1	-2	-8
Total au 31 décembre 2023	23	22	6	0	4	55	105

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



AUTORISATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2023, 17 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

27 permis d'utiliser ont été délivrés pour des projets dispensés d'enquête publique.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2023, 56 objets ont été dispensés d'autorisation, notamment pour le raccordement de bâtiments au chauffage à distance (CAD), la pose de panneaux solaires, changement de fenêtres, mise en conformité des canalisations (EC-EU), etc.

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2023, le service a traité 30 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal. 28 autorisations ont été délivrées par la Municipalité, dont 22 assorties de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire. 1 demande d'abattage non justifiée a été refusée, 1 a été abandonnée.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG | SGA).

Durant l'année 2023, 37 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 6 pour la pose de procédés fixes, 9 pour la pose de procédés temporaires et 22 pour la pose de banderoles temporaires.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité consulte tous les dossiers de demande de permis de construire et préavise l'octroi du permis d'habiter ou d'utiliser.

En 2023, deux plaintes de locataires pour des désagréments dans leurs appartements ont été enregistrées.

Contrôle des citermes

La Directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, du 1^{er} décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2023, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

Le Service compte deux délégués bpa chargés de veiller à la sécurité et proposer des conseils aux particuliers et professionnels dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. En 2023, ils ont été sollicités à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions et des aires de jeux, essentiellement lors de demandes de permis de construire, et de la toiture d'un bâtiment dans le cadre du festival Hyper Ouest.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2023, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 72 chantiers ont fait l'objet de 209 visites.

Aliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, la Municipalité est tenue de préaviser sur chaque demande d'aliénation de logement loué. En 2023, 8 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2023, 95 dossiers ont été traités au cours des trois séances fixées par l'Autorité cantonale, soit : 4 visites sur place, 2 dossiers à réexaminer, 4 révisions, 4 modifications de PPE, 2 rénovations totales, 19 transformations, 4 constructions nouvelles, 1 construction nouvelle et constitution de CFA (Commission foncière agricole), 40 achats, 2 achats et constitution de PPE, 2 constitutions de PPE, 2 fusions, 2 partages, 2 cessions, 1 donation, 2 divisions de biens-fonds, 1 division de bien-fonds et constitution PPE et 1 constitution PPE attribution de lot et cession.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (Statistique Vaud) liée à la Centrale des autorisations en matière de construire (CAMAC) et au Registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces derniers sont tenus à jour et vérifiés trimestriellement. En 2023, 75 dossiers ont été traités au 1^{er} trimestre, 79 au 2^{ème} trimestre, 68 au 3^{ème} trimestre et 69 au 4^{ème} trimestre.

La statistique du 4^{ème} trimestre se porte également sur les investissements et dépenses communales en matière de construction ou entretien (bâtiment ou génie civil), hors-CAMAC.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le Registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination se fait manuellement afin de mettre à jour le cadastre administratif de la Commune.

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2023, 1 dossier a été traité (parcelles : 181-182).

Droit de préemption

Les articles 31 à 38 de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, permettent aux Communes d'exercer un droit de préemption pour acquérir en priorité un bien-fonds mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée, dans le but d'y réaliser des logements d'utilité publique (LUP). Dès qu'une vente survient, les propriétaires ont l'obligation de demander à la Municipalité si elle souhaite exercer ce droit. En 2023, 16 demandes ont été soumises à la Municipalité. Cette dernière n'a pas exercé son droit de préemption dans le cadre de la vente de ces parcelles.

Libération de servitudes

L'article 51 « Libération des servitudes » de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), du 1^{er} septembre 2018, permet à la Municipalité de radier des servitudes qui se trouvent en contradiction avec des prescriptions impératives en matière de construction ou qui font obstacle à une utilisation rationnelle du sol dans l'intérêt public.

La Municipalité ayant décidé en 2022 d'activer une procédure de libération de servitudes, une enquête publique a été ouverte du 18 mars au 16 avril 2023 (art. 16 LE). Suite aux oppositions reçues, le dossier a été transmis dans les trois mois de la clôture de l'enquête publique (art. 19 LE), au Département des finances et de l'agriculture (DFA) qui doit statuer sur l'intérêt public de la libération des servitudes. La procédure est en cours.

Taxe sur les équipements communautaires

En mai 2016, la commune de Prilly s'est dotée d'un règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal et intercommunal. Ce document permet de prélever une taxe lorsqu'une mesure d'aménagement du territoire augmente la capacité constructive d'une parcelle d'au moins 500 m² de plancher.

Suite à l'entrée en vigueur de la révision du plan général d'affectation (PGA), 75 parcelles ont été taxées en avril 2022. Les 33 recours déposés contre ces décisions de taxation ont été transmis début 2023 à la Commission de recours qui est chargée de statuer sur ces derniers.

CONSTRUCTIONS PRIVÉES

En 2023, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions suivies ou non de recours :

Parcelle 594 et DP 47 sises av. de la Confrérie

Une demande de permis de construire deux platelages en bois et une pergola sur le domaine public a été soumise à l'enquête publique du 12 février au 13 mars 2022.

La Municipalité a levé les 599 oppositions et délivré le permis de construire le 25 avril 2022. Cette décision a fait l'objet d'un recours auprès de la CDAP qui l'a considéré comme irrecevable dans son arrêt rendu le 26 janvier 2023.

Parcelles 829-830 sises ch. des Fleurs 16 – ch. de Perréaz 27

Une demande de permis de construire deux immeubles Minergie de 9 et 11 logements, après démolition des bâtiments existants, a été soumise à l'enquête publique du 26 février au 27 mars 2022.

La Municipalité a levé les 30 oppositions et délivré le permis de construire le 3 octobre 2022. Cette décision a fait l'objet de 2 recours auprès de la CDAP qui a débouté les recourants dans son arrêt rendu le 4 septembre 2023.

Parcelle 1984 sise ch. de la Buissonnière

Une demande de permis de construire un immeuble Minergie de 17 logements avec garage souterrain a été soumise à l'enquête publique du 20 août au 18 septembre 2022.

Cette procédure a suscité 25 oppositions. La Municipalité a décidé de refuser le permis de construire le 30 janvier 2023 et demandé qu'un nouveau projet soit présenté.

Parcelles 614-620 sises ch. du Vieux-Collège 6-8

Une demande de permis de construire pour des transformations intérieures et extérieures pour la création de 4 appartements dans les combles, la pose d'une isolation périphérique et mise aux normes des garde-corps a été soumise à l'enquête publique du 19 novembre au 18 décembre 2022.

Cette procédure a suscité 2 oppositions. La Municipalité a levé les oppositions et délivré le permis de construire le 24 avril 2023.

Parcelles 834-1903 sises sentier de Corminjoz

Une demande de permis de construire un plancher en bois, sans main courante, sur le tracé actuel du sentier piétonnier de Corminjoz, d'une largeur de 1,5 m pour une longueur de 151 m, ainsi qu'une plateforme intermédiaire de 1,5 m x 3,5 m disposée latéralement au droit de la sortie de la haie, a été soumise à l'enquête publique du 22 octobre au 20 novembre 2022.

Cette procédure a suscité 11 oppositions et 3 observations. La Municipalité a levé les oppositions et délivré le permis de construire le 11 septembre 2023.

Parcelle 407 sise av. des Cerisiers 13

Une demande de permis de construire pour la transformation et l'extension d'une villa existante, la création de 5 nouveaux logements, 1 bureau, 7 places de parc extérieures, une PAC sol-eau et la pose de 90 m² de panneaux photovoltaïques, a été soumise à l'enquête publique du 11 mars au 9 avril 2023.

Cette procédure a suscité 17 oppositions dont une collective.

Parcelle 831 sise ch. de Perréaz 25

Une demande de permis de construire un immeuble Minergie de 11 appartements dont 2 LUP, pose de panneaux solaires en toiture, création de 2 places de parc extérieures, de 20 places vélos et aménagements extérieurs, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 13 mai au 11 juin 2023.

Cette procédure a suscité 17 oppositions. La Municipalité a levé les oppositions et délivré le permis de construire le 6 novembre 2023.

Parcelles 666 et 664 sises ch. de la Grand-Vigne 11

Une demande de permis de construire un immeuble Minergie de 26 logements en partie type LUP, comprenant un parking enterré de 17 places, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 24 mai au 22 juin 2023.

Cette procédure a suscité 2 oppositions. La Municipalité a levé les oppositions et délivré le permis de construire le 18 décembre 2023.

Parcelle 796 sise ch. des Planches 6

Une demande de permis de construire un immeuble de 16 logements avec bonus LUP (10%) et bonus communal (5%) conformément à l'article 2.5 RPGA, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 30 septembre au 29 octobre 2023.

Cette procédure a suscité 3 oppositions.

Parcelle 414 sise rte de Cossenay 54

Une demande de permis de construire pour l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment, le remplacement des balcons et l'aménagement des combles a été soumise à l'enquête publique du 23 septembre au 22 octobre 2023.

Cette procédure a suscité 1 opposition.

Parcelle 1065 sise av. de la Rochelle 1-3-5

Une demande de permis de construire pour la modification d'une installation de communication mobile pour le compte de Sunrise GmbH / VD168-2, a été soumise à l'enquête publique du 14 janvier au 12 février 2023.

Cette procédure a suscité 1 opposition.

Parcelle 181 sise ch. d'Ombreval 7

Une demande de permis de construire pour la rénovation et surélévation du bâtiment d'habitation existant (32 appartements) et la construction d'un immeuble d'habitation Minergie (39 appartements) a été soumise à l'enquête publique du 15 avril au 14 mai 2023.

Cette procédure a suscité 6 oppositions dont 1 qui a été retirée.

La Municipalité a levé les 5 oppositions restantes et délivré le permis de construire le 30 octobre 2023. Cette décision a fait l'objet d'un recours auprès de la CDAP.

Parcelles 284-310 sises rte de Cossenay 110-112

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation de 11 logements avec parking intérieur de 10 places de stationnement, a été soumise à l'enquête publique du 17 juin au 16 juillet 2023.

Cette procédure a suscité 2 oppositions dont 1 collective.

Parcelle 803 sise ch. des Planches

Une demande de permis de construire un immeuble Minergie de 19 logements PPE et locatifs, et un parking de 17 places, a été soumise à l'enquête publique du 21 octobre au 19 novembre 2023.

Cette procédure a suscité 6 oppositions dont 1 collective.

Parcelle 161 sise ch. de Sous-Mont 17

Une demande de permis de construire un immeuble Minergie de 10 logements, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 21 octobre au 19 novembre 2023.

Cette procédure a suscité 2 oppositions.

Parcelles 585-587-588 sises ch. du Vieux-Tilleul 12, 14 et 16

Une demande de permis de construire deux immeubles de logements avec parkings souterrains, après démolition des 3 immeubles existants et 2 annexes, a été soumise à l'enquête publique du 18 novembre au 17 décembre 2023. Cette procédure a suscité 1 opposition.

Parcelle 837 sise av. de Florissant 19

Une demande de permis de construire un immeuble de 4 logements, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 18 mars au 16 avril 2023.

Cette procédure a suscité 1 opposition. La Municipalité l'a levée et délivré le permis de construire le 23 juin 2023.

URBANISME

Commission consultative d'urbanisme (CCU)

En 2023, la Commission s'est réunie à quatre reprises pour traiter de divers projets de rénovation, de construction ou de plans d'affectation.

Plan d'affectation (PA) « Aux Flumeaux »

En 2023, le préavis N° 1-2023 concernant l'adoption de ce PA, de la création de 3 nouvelles servitudes et de la modification de 2 autres a été soumis au Conseil Communal.

Ayant fait l'objet de nombreux amendements touchant le droit de tiers, il a été transmis au Canton pour l'examen préalable complémentaire. Une enquête publique complémentaire est prévue en 2024.

Plan d'affectation (PA) « Au Galicien »

L'année 2023 a été marquée par plusieurs allers-retours avec la Municipalité concernant le développement du plan. En effet, après l'approbation de la Commission consultative d'urbanisme à l'intégration d'un bâtiment élevé, la Municipalité l'a écarté dans un premier temps, pour finir par l'accepter, afin d'introduire plus de logements. A la demande également de cette dernière, le programme d'utilité publique a été augmenté. L'IUS est donc passé de 2.17 à 2.38, avec une surface de planchers totale de 93'365 m².

Plan d'affectation (PA) « Au Grand-Pré Ouest »

L'enquête publique de ce plan d'affectation n'a pas pu se faire en 2023 pour raison de négociations de la Municipalité avec les propriétaires, afin d'augmenter le pourcentage de logements d'utilité publique (LUP).

Malley

Afin d'entamer la mutation de la friche industrielle de Malley en centre urbain durable, les villes de Prilly et Renens ont mis sur pied en 2018 une structure de gestion intercommunale « la Fabrique de Malley ». Initialement prévue jusqu'à fin 2023, les Communes ont validé par voie de préavis (octobre 2023) la prolongation de cette structure jusqu'à fin 2028, permettant ainsi de poursuivre la transformation qualitative de ce site emblématique.

Projet pilote : maquette 3D

Jumeau numérique de la maquette standard, une maquette 3D a été réalisée pour l'ensemble du secteur de Malley. Elle réunit les différents projets de quartier. À noter que cette plateforme numérique pourra être utilisée dans le cadre des futurs concours d'architecture.

Plan de quartier « Malley-Gare » (Central Malley)

Première phase de la transformation de Malley, les travaux du futur quartier de Malley-Gare se sont déroulés dans de bonnes conditions en 2023. Le printemps a été marqué par la pose de la première pierre des bâtiments. Ces derniers ont pris de la hauteur tout au long de l'année et modifient petit à petit le paysage de Malley.

Par ailleurs, des prototypes de façade ont été réalisés. Ces échantillons servent de tests avant validation des façades définitives des bâtiments par le propriétaire (CFF Immobilier) et les Communes. Ils pourront encore être observés par la population durant l'année 2024.

Les communes de Prilly et Renens se sont impliquées dans le développement des espaces publics de Malley-Gare, qui deviendront à terme propriété des villes. Le quartier sera doté de deux places publiques et de ruelles interconnectées formant un ensemble dédié à la mobilité douce et aux rencontres. Des groupes de travail ont été créés en 2023 afin de se concentrer sur des sujets spécifiques tels que l'éclairage public, le stationnement vélo et la végétation. Le concept d'éclairage public a été retravaillé afin de trouver un équilibre entre l'intérêt architectural, la sobriété énergétique, la pollution lumineuse et l'entretien. Le stationnement vélo, quant à lui, offrira une qualité certaine aux cyclistes avec, par exemple, des places adaptées au vélo cargo et des places couvertes. La végétation sera diversifiée et constituée d'essences indigènes et mellifères avec différentes strates permettant ainsi de créer un rythme paysager intéressant et de favoriser la biodiversité.



Chantier Central Malley

Plan d'affectation (PA) « Malley-Gazomètre »

Ce plan d'affectation s'est développé dans la continuité des réflexions antérieures. Toutefois, des ajustements importants sont projetés. Certaines thématiques spécifiques telles que le patrimoine bâti et arboré, la mobilité et le stationnement sont désormais traitées de manière plus ambitieuse. La planification des équipements communautaires (complexe scolaire, crèche et maison de quartier) s'est également poursuivie. Il est prévu de transmettre, début 2024, le plan d'affectation pour examen préalable des services cantonaux, afin d'envisager une enquête publique pour la fin de l'année 2024.

Concernant la pollution, des campagnes visant à analyser les mouvements des eaux souterraines ainsi qu'expertiser les émanations de gaz ont été effectuées durant 2023. Les résultats de ces investigations de détails ainsi que la décision finale de la Direction générale de l'environnement (DGE) seront connus et communiqués dans le courant de l'année 2024.



Malley-Gazomètre

Avenue de Malley

Dans le cadre de la réalisation du système de gestion des eaux usées se situant sous cette future avenue, des démarches de traçabilité des matériaux de construction ont été entreprises en 2022. Un mandat a été confié à une entreprise spécialisée afin de connaître et analyser la chaîne d'approvisionnement des matériaux de construction du bassin de rétention (béton, acier, remblais,

enrobé), de l'extraction des matières premières à l'exécution des travaux. Les résultats de cette démarche ont été publiés en 2023 sur le site internet www.malley-centre.ch.

L'année écoulée aura aussi été marquée par la mise à l'enquête du premier tronçon de l'avenue de Malley. Cette démarche n'a fait l'objet d'aucune opposition. Une procédure d'adjudication a été finalisée fin 2023. Les crédits d'ouvrage de cette future voie multimodale seront votés par les Conseils communaux de Prilly et Renens en février 2024 et la réalisation de ce premier tronçon est prévue à l'automne 2024. Les tronçons 2 et 3 se développeront, quant à eux, dans un second temps, selon l'avancement de Malley-Gazomètre et des projets connexes.

Plan d'affectation (PA) intercommunal « Malley-Martinet »

Le quartier de Malley-Martinet, qui s'étend sur les communes de Prilly et Lausanne, est situé à côté de la halte RER de Prilly-Malley. Plusieurs projets de développement urbain sont en cours à proximité (Malley-Gare, Malley-Viaduc, Malley-Gazomètre notamment côté Prilly, et site de mutation urbaine Sébeillon-Malley côté Lausanne).

Début 2020, les Municipalités des 2 communes territoriales ont donné leur accord à la révision des règles de constructions en vigueur dans le quartier, dont certaines sont fixées par des plans datant de 1972.

En 2023, les 2 Communes et le propriétaire le plus engagé dans la transformation du quartier ont travaillé sur le projet d'un accord-cadre qui mentionnera les éléments à prendre en compte lors de l'élaboration du PA intercommunal.

Plan d'affectation (PA) « Corminjoz Sud »

Suite au recours contre le droit de préemption exercé par la Municipalité pour acquérir la parcelle 1364 et vu la nécessité de réaliser rapidement des équipements scolaires dans le secteur, il a été décidé de réduire le périmètre de ce PA en se concentrant sur les parcelles 834 et 1055.

Préalablement à l'élaboration du PA, une démarche participative a été organisée en juin 2023. Le rapport sur cette démarche a été publié en septembre 2023 sur le site internet de la Commune. Son contenu sera utilisé pour rédiger le PA et alimenter les concours d'architecture qui suivront sa mise en vigueur.

Concours Pré-Bournoud

La Municipalité a négocié une réduction des honoraires du mandataire paysagiste, jugés trop élevés. A la suite de cela, cette dernière lui a adjugé la phase 1 : avant-projet jusqu'à délivrance de permis de construire en date du 19 décembre 2023.

Dans sa décision du 17 avril 2023, la Municipalité a décidé de transférer tous les projets d'aménagements d'espaces publics au service Travaux & Voirie, depuis la phase 3 (avant-projet) selon la norme SIA 112 jusqu'à la phase 5 (réalisation). Dès lors, le projet est entre les mains de ce service.

Voie verte

En 2023, la Commune a finalisé l'avant-projet de la séquence 4 de la voie verte, place du Galicien, qui sera intégré à l'enquête publique de la voie verte.

Ce dossier a été transmis en juin 2023 au service Travaux & Voirie.

Réseau de mobilités douces - Cheminements piétonniers et itinéraires cyclables

Dans le cadre du préavis N° 20-2017, destiné à la réalisation d'aménagements cyclables liée aux mesures infrastructurelles du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), plus d'une centaine de places vélos ont été réalisées en 2022, à proximité des collèges et des transports publics. Afin de compléter les aménagements cyclables, des emplacements destinés au stationnement vélo ont été planifiés en 2023.

Avenue du Chablais - Réaménagement

L'avenue du Chablais constitue un axe important en termes d'accessibilité pour les mobilités douces, les transports publics et les voitures.

En 2023, l'étude de faisabilité a été finalisée. Une convention sera rédigée avec la ville de Lausanne en 2024, avant de débuter l'avant-projet.

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

En 2023, la part prillérane au fonctionnement du bureau de l'entité SDOL et aux chantiers d'études a été respectivement de CHF 125'464.- et CHF 38'560.-. Ces montants sont pris en charge par le budget.

Chantier 0 - Plate-forme logement

En mars 2023, une visite du quartier des Plaines-du-Loup a eu lieu afin de rencontrer notamment la coopérative sociale d'habitantes et de comprendre la politique du logement de la ville de Lausanne, l'évolution des enjeux et du projet dans la durée.

Un atelier pour comprendre la mobilité résidentielle économique, la mobilité résidentielle des seniors et analyser la demande à l'échelle du quartier, s'est déroulé en novembre 2023.

Chantier 5 - Mobilité douce et espaces publics

En 2023, 2 séances ont eu lieu pour le groupe vélo afin de passer en revue les projets de mobilité douce en cours dans l'Ouest lausannois (OL). Une sortie vélo a également permis de visiter les différents aménagements cyclables dans l'OL.

Dans l'étude de faisabilité des voies vertes de l'Ouest lausannois, chaque tronçon de voie verte a été intégré dans une fiche qui indique notamment la faisabilité foncière, le type de zone et l'horizon de réalisation du projet. Cette étude de faisabilité a été validée en 2023 par les 8 Municipalités du district de l'OL.

Chantier 6 - Groupe décisionnel Mobilité

En 2023, le Groupe décisionnel (GD) Mobilité s'est réuni 6 fois et le Groupe technique (GT) 5 fois.

Le dossier de la ligne tl 33 a été envoyé en 2023 à la DGMR pour l'examen préalable. Un dossier de cofinancement sera établi en 2024 et la mise en service de cette ligne est planifiée à 2025.

Plan canopée de l'Ouest lausannois

En 2022, des fiches par catégorie de lieux ont été établies pour le plan canopée de l'Ouest lausannois. Dans cette étape figurent notamment les résultats des calculs d'indices de canopée permettant de se rendre compte du potentiel de plantation pour chaque commune de l'Ouest lausannois.

En 2023, des études de cas ont été réalisées afin d'appliquer concrètement le plan canopée pour chaque commune de l'OL.

Jardins Icomos de l'Ouest lausannois

En 2023, l'étude sur les jardins Icomos a été validée par l'ensemble des Municipalités de l'OL. Une séance a été organisée avec la DGIP - Division monuments et sites afin de discuter de la Loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI). En 2024, les propriétaires seront informé-e-s des résultats de la démarche des jardins Icomos suite aux visites qui avaient été faites de leur jardin.

Parc habités

En 2023, deux séances de discussion ont eu lieu pour l'élaboration d'un guide pratique destiné aux bailleurs, aux propriétaires et aux associations d'habitantes, visant ainsi à les renseigner sur les aspects stratégiques et opérationnels pour accompagner, encadrer et faciliter la mise en œuvre des projets d'aménagements et de gestion des espaces collectifs.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

En 2023, la part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL a été de CHF 19'105.-. Ce montant est pris en charge par le budget.

SERVICE DE L'ENFANCE

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

Nouveautés

Dans un objectif d'amélioration continue, un projet pédagogique a été élaboré par la coordinatrice en collaboration avec les accueillantes en milieu familial, le PEP (Partenaire Enfance et Pédagogie), l'OAJE (Office d'accueil de jour des enfants du canton de Vaud) et la coordinatrice de Romanel-Cheseaux (AJENOL). Ce document donne les lignes directrices sur la pédagogie suivie au sein de l'accueil familial de jour du réseau AJENOL dont Prilly fait partie.

Accueillantes en milieu familial (AMF) et placements

En 2023, la structure d'accueil familial de jour (AFJ) du Service de l'enfance a reçu 307 demandes d'accueil dont 60 pour des bébés à naître. Il a été possible de répondre à 187 de ces demandes.

A la fin de l'année, le Service de l'enfance comptait 35 AMF accueillant à leur domicile 179 enfants. Au total, 141'202 heures ont été facturées pour 146 places d'accueil autorisées. Le nombre d'AMF est resté stable avec 4 démissions et 4 engagements durant l'année.

Le tableau, ci-dessous, récapitule l'évolution de l'accueil en milieu familial entre 2022 et 2023 :

Nb AMF		Nb places autorisées		Nb enfants accueillis	
2023	2022	2023	2022	2023	2022
35	35	146	143	179	183

Activités de la coordinatrice

La coordinatrice travaille à un taux de 80% qui est destiné à l'accompagnement, l'encadrement et la surveillance des AMF. Elle gère également l'attribution des places d'accueil ainsi que l'organisation et l'animation de la formation continue. Durant l'année 2023, elle a effectué 42 visites de surveillance à domicile et conduit 41 entretiens avec les nouvelles familles en lien avec l'inscription de leur enfant.

3 rencontres obligatoires ont été organisées pour la formation continue des AMF. Les thèmes abordés cette année ont été : l'élaboration du projet pédagogique, la douleur chez l'enfant et la cuisine du monde (atelier proposé par la délégue à l'intégration de la Ville).

ACCUEIL PARASCOLAIRE

Nouveautés

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, 6 places d'accueil supplémentaires ont pu être proposées aux familles à l'APEMS de Corminjoz qui est passé de 30 à 36 places.

Les enfants de Prilly scolarisé·es à Jouxtens-Mézery ont pu également bénéficier de places d'accueil supplémentaires au sein de l'UAPE Le Grand Navire qui, en collaboration avec le Service de l'enfance, a ouvert un espace aménagé pour accueillir 24 écoliers de plus et permettre ainsi aux enfants de Prilly d'avoir plus de temps à disposition sur la pause de midi et d'être moins stressées par les trajets en bus en restant sur place à Jouxtens-Mézery. En 2023, l'UAPE Le Grand Navire a accueilli 17 enfants de Prilly.

APEMS et UAPE

Le Service de l'enfance gère 6 structures d'accueil parascolaire : 1 Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) et 5 Accueils Pour Enfants En Milieu Scolaire (APEMS) avec cette année un total de 240 places d'accueil. Les enfants de 1P à 6P y sont accueilli·es le matin, à midi et l'après-midi. Pour les enfants de 7P et 8P, l'accueil se fait sur le temps de midi et l'après-midi après l'école.

Nom de la structure	Niveaux scolaires accueillis	Nb de places d'accueil	Nb d'enfants accueillis au second semestre 2023
UAPE Le Tilleul	1P-3P	54	66
APEMS de la Confrérie	4P-6P	54	52

APEMS de Jolimont	1P-3P	24	26
APEMS de Corminjoz	3P-6P	36	41
APEMS de Mont-Goulin	1P-6P	36	53
APEMS du Vieux-Collège	7P-8P	36	26
TOTAL	—	240	264

En 2023, les équipes permettant le bon fonctionnement de l'UAPE et des APEMS se répartissaient de la manière suivante :

	Nb de personnes	Nb EPT
Responsables APEMS/UAPE	5	3.15
Personnel éducatif	22	14.35
Personnel d'intendance	7	3.8
Personnel administratif	3	1.95
Apprenti·es	2	2
TOTAL	39	25.25

Activités et animations

Comme chaque année, l'UAPE et les APEMS ont proposé diverses activités : visites de musées, visite de la caserne des pompiers de Prilly, chasse aux œufs pour Pâques, création d'une bande dessinée, accueil de deux conteurs pour Noël, repas plaisir une fois par mois, escape game ou encore bowling pour les plus grands, et plein d'autres animations. Durant les vacances à l'UAPE, les enfants ont également eu l'occasion d'aller faire de la luge aux Pléiades ou encore de visiter les grottes de Vallorbe.



La Fringale

Le réfectoire La Fringale est ouvert aux écoliers de 3P à 6P avec 24 places par jour à disposition. 3 monitrices accueillent les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis à midi. Ce sont au total 26 enfants qui ont bénéficié de cet accueil au second semestre de cette année.

Après avoir mangé, les enfants ont à disposition de quoi dessiner, jouer ou encore lire avant de repartir à l'école l'après-midi.

Via Escola et Vers l'école

Le projet Via Escola a rencontré un vif succès cette année avec au total 30 enfants inscrit·es, 12 à la session du matin et 18 à celle de l'après-midi. Chaque mercredi durant 15 semaines, les enfants ont été encadré·es par 3 animatrices leur proposant des thèmes spécifiques pour les initier au français dans un contexte se rapprochant de l'école. Parallèlement, 10 parents ont quant à eux suivi le cours d'initiation au français assuré par une formatrice de Français en Jeu.

Cette année encore, 11 nationalités étaient représentées avec des enfants originaires d'Espagne, d'Italie, du Kosovo, de Macédoine, du Nigéria, du Portugal, de Serbie, du Sri Lanka, de Suisse, de Turquie et des Etats-Unis.

Devoirs surveillés

Chaque année, le Service de l'enfance organise la prestation de devoirs surveillés pour les écolier·e·s de 3P à 6P. Après la dernière période d'école l'après-midi, les enfants inscrit·e·s sont pris en charge dans la cour par les responsables de devoirs qui les surveillent durant une courte récréation de 15 minutes avant de retourner en classe. La période de devoirs dure de 15h45 à 16h30. Les enfants qui n'ont pas terminé leurs leçons pour le lendemain peuvent rester jusqu'à 17h au plus tard.

Au dernier trimestre de l'année 2023, 12 responsables de devoirs ont encadrés 94 enfants.

FONDATION DES ACACIAS

Direction de la Fondation des Acacias

Séances du Conseil de Fondation et fête du personnel

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 15 juin pour sa première séance. La deuxième séance a eu lieu le 12 octobre. La fête du personnel a été célébrée le 29 novembre, autour d'une fondue chinoise.

Conseil de Fondation

A. Bourquin Büchi a quitté ses fonctions, en tant que municipale à la Ville de Prilly et présidente du Conseil de Fondation, au 30 juin 2023. Elle a été remerciée pour son engagement de 12 ans et ses réalisations exemplaires, tout particulièrement la mise sur pied du CVE Les Sorbiers de 44 places en 2018 et l'intégration de la Fondation à la CCT Enfance en 2020.

L. Sartorelli est, depuis le 1er juillet 2023, élu président de la Fondation et municipal à la Ville de Prilly. Il a repris le flambeau en cours de législature 01.07.2021-30.06.2026.

Données RH

M^{me} Mas a quitté sa fonction de directrice du CVE Les Sorbiers à fin juin 2023. E. Cornaz l'a remplacée dès août.

Le nombre moyen de salaires versés a été de 56 par mois. 13 contrats de travail se sont terminés et 13 collaboratrices ont été recrutées. Il y a eu 5 situations de maternité.

Aperçu de données chiffrées

En faisant l'addition des structures, le nombre de places d'accueil proposé au sein de la Fondation a été de 88. Le nombre d'enfants accueilli·e·s a été, quant à lui, de 160 en moyenne de janvier à juillet (2022 : 163) et de 149 en moyenne d'août à décembre (2022 : 154). Sur l'année entière, le nombre moyen d'enfants accueilli·e·s par mois a été de 155 (2022 : 159).

En tout, en 2023, 219'597.50 heures ont été facturées (2022 : 221'628) à partir de 312 contrats (2022 : 305), comprenant les modifications de contrats effectuées en cours d'année. Il en résulte un taux d'occupation de 94,75 % comparativement à un taux d'occupation de 95 % en 2022.

Centre de Vie Enfantine Les Acacias

Activités

Durant l'année, le travail éducatif s'est décliné comme suit :

- Elaboration d'une charte pour le lieu d'accueil fournissant les règles fondamentales et les valeurs institutionnelles ;
- Renouvellement du label Youp la bouge 2023-2025, le 16 janvier 2023. L'accent a été mis sur des journées complètes passées en forêt pour promouvoir l'activité physique des enfants ;
- Documentation des murs du CVE par des supports visuels et explicatifs des actions entreprises et réalisées. Cet outil pédagogique accroît la communication et la collaboration avec les parents ;
- Organisation d'une conférence le 25 avril au sujet des problèmes de sommeil de l'enfant à laquelle ont participé les parents et l'équipe éducative.

Le samedi 3 juin, les nouvelles familles accueillies dès août ont visité la structure. Le 13 juillet, la fête de l'été a eu lieu sous la forme d'un buffet canadien.

Fréquentation

En 2023, le taux d'accueil des enfants enregistré était de 96.60% de janvier à juillet et de 94.60% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 95,60% sur l'année.

Centre de Vie Enfantine Le Tilleul

Activités

L'année 2023 au CVE du Tilleul a été ponctuée de nombreux changements.

Durant l'année, le travail éducatif s'est décliné comme suit :

- Mise en place d'une réunion de parents le 12 juin centrée sur le passage des enfants du groupe des bébés au groupe des trotteurs ;
- Un fascicule général, donnant les valeurs de l'institution et la manière d'y travailler, a été créé par la direction. Destiné aux parents, il a été distribué en début d'année scolaire, en août ;
- Le projet pédagogique a été entériné en décembre 2023. Il contient un blason avec la devise du Tilleul, les valeurs principales - respect, communication et sécurité - et les principes éducatifs ;
- Une petite salle jouxtant le vestiaire a été aménagée avec des jeux symboliques favorisant la motricité afin de répondre aux besoins de bébés plus âgés qu'usuellement.

La fête de l'été de la structure avec les familles a eu lieu le 15 juillet. La fête de Noël a été célébrée le 14 décembre.

Fréquentation

En 2023, le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2023 était de 94.40% de janvier à juillet et de 93.52% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 93,96% sur l'année.

Centre de Vie Enfantine Les Sorbiers

Activités

2023 a été marquée par des départs et des arrivées de personnel, dont le changement de direction de la structure.

Durant l'année, le travail éducatif s'est décliné comme suit :

- L'autorisation d'exploiter du CVE Les Sorbiers a été renouvelée, en août. Les horaires du personnel éducatif ont été adaptés pour répondre aux exigences de l'OAJE ;
- Dans le groupe des bébés, un cadre de référence basé sur le respect de l'individu et la transition du milieu familial à la collectivité a été mis sur pied par l'équipe éducative pour clarifier les contraintes de la collectivité à l'intention des familles ;
- Les salles de vie et des vestiaires ont été complètement réaménagées chez les trotteurs ;
- Des espaces de jeux distincts ont été créés et l'accent du travail pédagogique a été mis sur l'autonomie de l'enfant, pour le groupe des moyens.

La fête de l'été de la structure avec les familles a eu lieu le 20 juin. Le 11 décembre, la fête de Noël, a été célébrée.

Fréquentation

En 2023, le taux d'accueil des enfants enregistrés était de 97.12% de janvier à juillet et de 91.16% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 94.14% sur l'année.

JEUNESSE & SPORT

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)

Du fait de leur mission, les travailleureuses sociaux:ales de proximité sont amenées régulièrement à travailler avec les différents réseaux de professionnel·les entourant les jeunes.

Le travail en réseau permet de créer des liens et des collaborations entre les différentes institutions. Ainsi, les professionnel·les peuvent notamment échanger des informations à propos des bénéficiaires mais également partager leurs expériences et ainsi profiter des ressources de chacune. Le travail en réseau implique non seulement une bonne communication de la part de tous ses acteur·rices, mais également de pouvoir travailler ensemble, réfléchir à des stratégies communes et ainsi proposer des pistes d'action, tout cela dans l'intérêt du ou de la bénéficiaire.

Les TSP de Prilly ne peuvent donc pas œuvrer seules sur une situation, car bien souvent, ces jeunes sont connues des autres services et institutions. C'est pourquoi il est utile et intéressant de connaître les professionnel·les qui les entourent. Parmi les membres du réseau avec qui les TSP collaborent le plus souvent, on retrouve les écoles, le CSR, les institutions d'insertion socioprofessionnelle, les TSP d'autres communes ainsi que les services de l'Administration communale.

Le travail en réseau représente une partie importante de la tâche. Le contact avec les autres spécialistes permet d'avoir une bonne compréhension de l'environnement des jeunes, ce qui est nécessaire lors de la prise en charge d'une nouveau·elle bénéficiaire. Travailleureuse sociale de proximité étant un métier peu renommé, un travail de longue haleine a été réalisé afin d'être reconnu et contacté systématiquement en cas de besoin par les différentes institutions.

Aujourd'hui, les TSP de la Ville de Prilly assistent régulièrement à des rencontres notamment avec l'école, le canton et les CSR. Il arrive également souvent qu'ils et elles soient sollicité·es à propos de situation afin d'échanger et collaborer avec les autres professionnel·les et pouvoir ainsi accompagner les jeunes de la façon la plus adéquate et efficace.

TRAVAIL DE PRÉVENTION

Le Service Sport, Jeunesse et Cohésion sociale de la Ville de Prilly a acquis un vélo cargo afin de développer de nombreuses activités préventives. Dans cette optique, le Service Jeunesse a apporté un certain nombre de transformations à ce véhicule électrique, afin de pouvoir l'utiliser dans ses différentes opérations au service des habitantes.

Une des actions effectuées en 2023 à l'aide du Vélo cargo :

Lors de sa présence à Fêtons Prilly, le service a distribué du matériel de prévention relatif à la santé sexuelle et à l'alcool ce qui a permis de conduire à des discussions avec la population présente. Deux jeunes filles, formées au préalable sur les deux sujets ont accompagné une TSP de la Ville.



Le fait d'aller à la rencontre des habitante·s à l'aide de cet outil, a permis de réellement prendre le temps d'écouter les citoyen·nes. En effet, le vélo Cargo est un instrument de prévention qui visibilise le service et permet de se rapprocher de la population afin de connaître ses besoins, envies et ressources. Il s'agit de créer un « espace social » nomade, qui ne soit pas uniquement un lieu de règlement de problèmes mais aussi un lieu de rencontre, d'expression et d'échanges. L'utilisation du vélo étant avant tout un prétexte à la convivialité, il permet d'éviter la connotation négative pouvant être associée aux lieux dédiés aux personnes « rencontrant des difficultés ».

CENTRE DE LOISIRS - CARREFOUR-SUD

« Apprendre et grandir de façon vivante et ludique grâce à l'action et l'expérience ».

Pour ce rapport de gestion, il est mis en lumière l'une des approches pédagogiques utilisées par les animateur·rices du Centre de loisirs pour leurs activités : la pédagogie par l'expérience.

Au cours de cette année 2023, cette approche a été utilisée, par exemple lors du projet de la conception d'un studio d'enregistrement ou encore lors de la mise en œuvre d'un camp de ski. L'accompagnement de la pédagogie par l'expérience permet de vivre des expériences positives en établissant des liens avec les thèmes de l'animation et le groupe. Son objectif est de permettre aux participantes d'expérimenter, de découvrir des ressources et des solutions par eux-mêmes, en leur donnant confiance et responsabilité.



La pédagogie par l'expérience utilise des méthodes actives qui placent chaque participante dans une position d'acteure et favorise la responsabilité de chaque membre du groupe. Les activités choisies touchent aux dimensions corporelles, émotionnelles, sociales et intellectuelles des jeunes.

En expérimentant concrètement, en appliquant leurs expériences, en trouvant des solutions par eux ou elles-mêmes et en utilisant toutes les ressources mises à leur disposition, les participantes sont encouragées à dépasser ce qu'ils croyaient être leurs limites. Ces expériences vécues sont souvent révélatrices de nouvelles compétences, de nouvelles perspectives ou d'une attitude qui incite à franchir des étapes nécessaires et concrètes dans la vie.

Pour résumé cette approche, les expériences vécues sont une part très importante du développement humain. Lorsque l'on travaille suffisamment sur soi, mais aussi de manière inconsciente, il se constitue, à partir de la somme des situations vécues par le corps, l'esprit, l'âme, tout un trésor d'expériences, de réussites et de frustrations, une capacité de tenir le coup et de résoudre les problèmes pratiques, ainsi qu'une capacité de communiquer, qui mènent finalement à une estime réaliste de soi-même. Cette connaissance de ses propres limites et capacités, de même que la vision claire des effets de sa propre action constituent la base de l'autonomie et d'une saine confiance en soi.

PLAN-SÉPEY, COLONIE DE VACANCES ET ÉCOLE À LA MONTAGNE PRIMAIRE

Les Colonies 2023

C'est avec une belle équipe de 37 enfants que la première série des colonies d'été a démarré. 12 jours qui se sont déroulés sans accro ! Une équipe d'enfants attentifs et partantes pour toutes les activités proposées. Ils et elles étaient cependant une quinzaine à être au petit-déjeuner à 7h ou avant, ce qui a engendré quelques poches sous les yeux des moniteur·rices ...

Grâce à la météo magnifique, les tentes ont pu être utilisées toutes les nuits par les enfants. De nombreux jeux collectifs habituels ainsi que de nouveaux leur ont été proposés. Une équipe d'enfants a créé un grand jeu pour leurs copains qui ont été ravis de tester. Les moniteur·rices ont organisés une journée à choix ou ils ont pu cuisiner, faire du dessin en montagne à Taveyanne ou faire une sortie géologie et fossiles à Anzeinda et son miroir d'Argentine en compagnie de Kevin le moniteur-géologue.

Les enfants ont également pu profiter de l'accrobranche et de la piscine de Frience. Certain·es ont joué au ping-pong à un tel point que nous avons organisé un atelier « création de raquette de ping-pong ». 18 participantes en ont fabriqué une et ont pu jouer avec jusqu'à la fin du séjour.

Les activités suivantes ont également rencontré un grand succès : le jeu du loup garou, de l'impro théâtrale, un cours de secourisme avec fabrication d'un baume au plantin, estafettes, tennis, quiz géant, fête foraine, mini-golf et Colo-Lanta.

2 enfants ont émis le souhait de faire beaucoup de cuisine. Ils ont été accueillis régulièrement par David, notre cuisinier, qui a réalisé, entre autres, les desserts avec eux.

Un enfant a malheureusement dû redescendre à la fin de la première semaine avec un bras cassé dû à une malheureuse chute. Il est revenu une journée nous rendre visite et saluer ses amis.

Tous les enfants ont pu déguster des grillades à Solalex où nous nous sommes tous retrouvé. En effet, une partie de l'équipe (18 personnes) est revenue de la magnifique grande marche autour du miroir d'Argentine avec nuit en cabane à Plan-Névé.

Pour la semaine du 1er août c'est une toute petite équipe qui était inscrite, 24 enfants.

Les activités se sont enchaînées avec dynamisme mettant les marches à l'honneur : tour en télécabine aux Chaux ou en télésièges à Bretaye pour admirer la peinture géante de l'artiste Saype, des promenades aux Pyramides de gypse et Diablerets suivi d'un accrobranche. Il y a une bonne ambiance entre les enfants qui sont enthousiastes et partantes pour toutes les activités proposées. Les nuits sont plus compliquées avec de nombreux réveils et pleurs de certaines qui ne sont pas habituées à être loin de leurs parents.



Fresque de Saype sur le domaine de Villars-sur-Ollon.
(© Keystone/Laurent Gilliéron)

une équipe fait le tour du Miroir d'Argentine. Un groupe d'enfant organisent et gèrent la soirée Casino de A à Z, auxquels les moniteur·rices sont invité·es à participer ! Toute l'équipe passe également une belle journée au Festival du Film Alpin des Diablerets.

La série des colonies 2023 se termine en octobre une équipe de monos composée essentiellement d'ancien·nes encadrant les 43 enfants présentes. Cela sera également une très belle semaine, riche en activités.

SPORTS

On s'bouge même le dimanche, Urban training et Gypmousette

Les activités gratuites proposées à la population par la Commune, telles que "On s'bouge même le dimanche" et "Urban training", ont à nouveau rencontré un réel succès en 2023 ! Nos moniteur·rices ont accueilli une moyenne d'environ cinquante enfants et leurs parents pour la première édition d'"On s'bouge même le dimanche" en novembre. Et de mai à octobre, "Urban training" a proposé chaque jeudi soir une heure d'activité en plein air aux habitantes de Prilly. Ces sessions ont été au complet durant toute la saison.

L'offre gratuite "Gypmousette" a répondu aux attentes des jeunes parents qui souhaitaient faire du sport avec leurs enfants tous les dimanches matin de mai à octobre. Une excellente initiative pour encourager une vie active en famille et sociale. En plus de permettre une pratique sportive pour la remise en forme après la grossesse, cette activité favorise également les échanges et les rencontres entre les participant·es. Avec la présence des bébés, cela engendre un environnement convivial et confortable pour tous. Il est encourageant de voir qu'une quinzaine de parents ont participé chaque dimanche matin avec leur enfant. Cette activité a offert une opportunité aux parents de socialiser tout en s'occupant de leurs enfants.



Cours de « gym poussette » (© gym poussette/Steeve Louissaint)

Rencontre avec les sociétés sportives

Lors d'une réunion entre le Chef du service Jeunesse-Sports et le nouveau Municipal du service, M. Ihsan Kurt, les sociétés sportives locales ont exprimé leur satisfaction globale quant à leur collaboration avec la Commune. Cependant, elles ont souligné que la communication à travers le site internet de la Ville, auprès des écoles et de la population pourrait être améliorée. À la fin de la séance, il a été convenu que le Service recueillerait les informations des sociétés afin de les mettre à jour et de les diffuser dans différents canaux de communication. Cette décision montre la volonté de la Commune d'améliorer la communication avec les sociétés sportives locales et de mieux informer la population sur les activités sportives proposées sur le territoire.

Demande de soutien financier pour la 17e World Gymnaestrada 2023

En 2023, la Commune a soutenu financièrement des jeunes filles de la FSG de Prilly qui ont participé à la World Gymnaestrada à Amsterdam. La World Gymnaestrada est un événement important qui rassemble des groupes de gymnastique du monde entier pour présenter des spectacles originaux et variés. Cela doit être une expérience incroyable pour ces jeunes filles de représenter leur club et leur pays lors de cet événement prestigieux. Bravo à elles et à la Commune pour son soutien dans la réalisation de ce rêve sportif !

Obtention du Label « Commune en Santé » :

A la fin de l'année 2023, suite à un travail important orchestré par le Service Jeunesse-Sports et avec l'aide de diverses collaborateur·rices de la commune, Unisanté a décerné le label « Commune en santé » à la Ville de Prilly. Ce label permet d'inventorier toutes les mesures de promotion de la santé existantes sur un territoire communal et de se faire conseiller pour agir davantage en faveur de la santé des habitant·es.



Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Le label est octroyé, pour une durée de trois ans.

PASSEPORT VACANCES

En 2023, la vente du Passeport Vacances à Prilly s'est à nouveau déroulée au Greffe. Le Service Jeunesse a dès lors vendu 64 passeports traditionnels destinés aux enfants de 9 à 15 ans et 13 passeports farniente réservés aux ados de 13 à 15 ans. La vente du passeport traditionnel a été meilleure que la dernière édition de 2022 avec une augmentation de 16,5 %. Les partenaires organisateurs engagés pour la Ville de Prilly ont tout de même proposé 14 d'activités telles que la découverte d'une ludothèque, les petits maraîchers, l'aventure scoute en forêt, le rap, la danse Hip-Hop, l'enregistrement musical en studio, l'initiation à la Capoeira, le Tournoi FIFA sur PS, la boxe éducative, les échecs, l'initiation au tennis, le tennis de table, la visite des dessous d'une piscine, le beach volley. Chaque année nous peinons à persuader les organisateur·rices à continuer. Il est toujours plus difficile de trouver des organisateur·rices qui acceptent de participer, car cela reste une activité bénévole. Quant aux jeunes participant·es, ils et elles ont pu bénéficier de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile. La plus grande majorité des activités proposées par Prilly ont été offertes par les organisateur·rices. Certaines ont fait cependant l'objet d'une indemnisation, pour compenser la fourniture de matériel, à hauteur de CHF 5'627.15, incluse la participation communale au financement des 703 entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée. Le prix d'un passeport « Traditionnel » se maintient à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le « Farniente ». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport « Traditionnel » s'est élevé, en 2023, à CHF 77.30 contre CHF 92.46 en 2022, soit une diminution de plus de 16% ! Quant au nombre total de passeports vendus au sein des 33 Communes membres de l'association, il s'est élevé à 2'098 (1'917 en 2022).

RÉFECTOIRE SCOLAIRE DE ST-ETIENNE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le réfectoire scolaire accueille environ 90 élèves par jour de la 7P à la 11S des collèges du Grand-Pré et de l'Union. Le nombre d'enfants qui fréquentent le réfectoire est en constante augmentation, en 2023, ce ne sont pas moins de 10'426 repas (9'477 en 2022 et 7'700 en 2021) qui ont été servis aux enfants durant l'année. Depuis 4 ans, l'organisation du réfectoire est gérée via la plateforme MonPortail qui permet aux parents d'inscrire facilement leurs enfants, de réserver les repas et de gérer les présences et absences. Ce système est également utilisé par le traiteur et le personnel du réfectoire pour gérer les commandes et la présence des enfants, ainsi que pour la gestion des activités parascolaires de midi des 7P-8P et des devoirs surveillés des 3P à 6P.

COHÉSION SOCIALE

DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE COMMUNALE DE PRILLY « ENRICHIR LA VIE DE QUARTIER, PAR ET POUR LES HABITANT·E·S »

En 2023, un travail important a été effectué par le service pour réfléchir à un concept de cohésion sociale. Ce travail a abouti avec le préavis 07-2023 voté par le Conseil Communal en novembre.

Le projet vise à améliorer l'intégration sociale, la cohésion sociale et le pouvoir d'agir des habitant·e·s, avec des effets attendus très positifs sur le cadre de vie, le bien-être et la santé globale de la population, notamment des seniors selon la méthodologie éprouvée de Causecommune.

Au niveau de la commune, le projet est porté par la Ville et son service de la Cohésion sociale. L'objectif est de faire participer les Quartiers Solidaires, des associations communales, des EMS et CMS de Prilly de manière active à la mise en œuvre. Pro Senectute Vaud participera également au développement du projet.

Le projet est aussi soutenu par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du Canton de Vaud. En effet, Mme Ruiz, Conseillère D'Etat, a validé le projet-pilote à Prilly comme première étape du test de la transférabilité des outils de Cause Commune. Une personne du canton aidera, activement, la Commune à piloter le projet.



Ce projet est appuyé par la Fondation Leenaards. Cette dernière a comme mission de s'engager en faveur d'une société plus soudée et plus respectueuse du vivant. Elle promeut une démocratie vivante, une société solidaire et l'innovation sociale au service du bien commun.

La Fondation a été conquise par le projet développé par le service. Elle participe financièrement à 50% le projet qui démarra dans les quartiers nord de la Ville et sur une durée des deux ans.

RÉNOVATION DE LA PLACE DE JEUX DE FONTADEL

L'amélioration de la qualité des places de jeux constitue l'une des priorités du programme de législature 2021-2026. Pour l'aménagement des places de jeux, la réflexion et les propositions ont été élaborées par un groupe de travail (GT places de jeux) composé de cinq services de la Ville de Prilly : Urbanisme, Enfance, Jeunesse-Sport, Domaines et Travaux ; il est présidé par le chef du service Jeunesse-Sport et Cohésion sociale. Pour élaborer un concept général, le groupe de travail s'est appuyé sur les directives de Pro Juventute pour les places de jeux et de ce qui se fait ailleurs, en particulier sur la Ville de Lausanne. En effet, celle-ci est devenue une référence en matière de places de jeux, non seulement en Suisse romande, où son expertise est désormais sollicitée par certaines communes, mais aussi à l'étranger où elle est appelée à présenter sa stratégie et ses expériences dans le cadre de conférences professionnelles (Allemagne et France).

En se basant sur le concept proposé par la Ville de Lausanne et les critères de qualité des espaces de jeux mis en évidence par Pro Juventute, les principes ci-dessous devraient se trouver à la base de chaque aménagement ou rénovation de place de jeux. Ces principes constituent la Charte des bonnes pratiques dans l'aménagement des places de jeux sur le territoire Prilléan.

- **à chacune sa place et une place pour chacune.** Les places de jeux doivent être attractives pour chaque tranche d'âge. C'est ainsi que les places sont complétées par des installations spécifiques pour adolescentes et adultes, y compris les seniors, comme par exemple les street workout, les engins de fitness urbain ou les terrains multijeux ;
- **une multitude de jeux et d'activités.** Chaque place propose de nombreuses activités, aussi variées que possible - jeux de mouvement, jeux créatifs, en mettant l'accent sur les jeux multifonctionnels, collectifs et favorisant la collaboration entre enfants ;
- **des lieux de rencontre.** Les places de jeux se veulent aussi des espaces de rencontre multi-générationnels et conviviaux au sein d'un quartier. Des bancs confortables, des tables de pique-nique, des fontaines à boire, de l'ombre et du soleil sont des éléments de bien-être qui incitent au partage ;
- **des espaces uniques.** Chaque nouvelle place est une création unique et ses jeux sont développés sur mesure, en collaboration avec les résident·e·s du quartier. Elle est conçue en fonction de son relief

naturel, de la particularité du quartier et de l'histoire du site qui l'accueille, elle se distingue par son ambiance propre ;

- **une approche « nature »** Les jeux en bois et les revêtements naturels et locaux tels que copeaux, gravier ou sable sont privilégiés pour offrir des expériences sensorielles riches et variées. Une attention particulière est apportée à une intégration paysagère soignée et à des plantations généreuses dans le but de verdir la ville et lutter contre le réchauffement climatique ;
- **une approche inclusive.** Dans la mesure du possible, les places de jeux sont conçues de façon inclusive de manière à offrir, pour toutes et tous en situation de handicap, à mobilité réduite, etc. un accès facilité aux espaces et aux installations ;
- **une approche sensible au genre.** Les places de jeux sont conçues de manière à offrir des espaces égalitaires pour favoriser de nouveaux usages, avec des jeux diversifiés, appropriables par toutes et tous, ce qui passe notamment par la création de nouveaux jeux ou de nouvelles zones collectives.

Avant les travaux



Après les travaux



AIDE SOCIALE COMMUNALE

Le Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement est chargé, comme son nom l'indique, de plusieurs activités distinctes.

L'aide sociale communale est destinée uniquement aux personnes bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, elle consiste en l'allocation d'un certain nombre de prestations. Ces aides ne sont pas automatiques, les bénéficiaires doivent en faire la demande. Elles sont les suivantes :

- aide communale (divers remboursements comme les décomptes d'eau/chauffage, podologue, lunettes médicales, abonnement CFF, etc.) ;
- participation à l'abonnement TL ;
- octroi de dons et de prêts ;
- remboursement de frais d'obsèques.

Ces deux dernières prestations peuvent toutefois être attribuées à toute personne domiciliée sur la Commune de Prilly, qu'elle réponde ou non au critère d'octroi de l'aide sociale communale. Le bureau de l'aide sociale communale constitue un dossier avec la demande, et la décision d'octroi est prise par la Municipalité.

Ce Bureau est également chargé de la gestion des allégements financiers consentis pour la taxe au sac, octroyés à la naissance des enfants, aux personnes au bénéfice des prestations complémentaires, ainsi qu'aux personnes incontinentes.

La seconde activité concerne l'aide individuelle au logement (AIL), qui a pour but de fournir un soutien financier direct aux familles qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent faire face momentanément à une charge locative trop importante par rapport à leur revenu. Depuis le 1^{er} février 2023, l'aide au logement communale a été introduite pour aider également les personnes seules ou les couples sans enfant.

La troisième activité est le subventionnement des études musicales, conformément au règlement en la matière approuvé par le Conseil communal le 30 mars 2014. Il s'agit d'une subvention communale pour les études musicales suivies par les élèves jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans révolus. La condition préalable est que l'élève soit inscrit-e auprès d'une école de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM).

Le Bureau assure également le suivi des expulsions de logement et la gestion du garde-meubles communal.

En outre, l'aide sociale communale gère la validation de l'octroi des bons ainsi que les statistiques liées aux transports des personnes à mobilité réduite et Transport Handicap Vaud.

Statistiques

Prestations financées	Nbre de remboursements		
	2021	2022	2023
Aide sociale communale (Téléréseau* inclus)	377	395	433
TL	358	329	309
Taxe au sac - prestation financière ⁵	95	156	**
Taxe au sac - octroi de sac 17/35l	82	109	93
Aide individuelle au logement	34	32	35
Aide individuelle au logement communal	-	-	10
Subvention études musicales	7	6	6
Transport handicap Vaud et transport à mobilité réduite	131	188	197
Procédure d'expulsion : garde-meubles communal	8	7	14
Autres requêtes ⁶	815	702	901

⁵ Taxe aux sacs : depuis le 1^{er} juillet 2018, une partie de la prestation est financée avec une aide financière et une autre est financée en octroi de sacs taxé 17 ou 35l. Comme le paiement de cette prestation est rétroactive le montant de 2023 sera communiqué lors du rapport de gestion 2024.

⁶ Comprend les demandes ne relevant pas du Bureau et orientées vers le service compétent (concernent principalement : Agence d'assurances sociales, Pro Senectute, Revenu d'insertion, Chômage, autres services communaux.)

CONCLUSIONS

Au terme du présent rapport, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

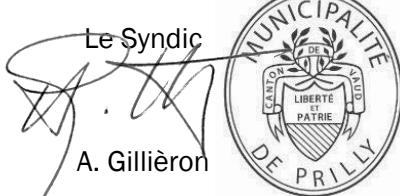
- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

approuve

la gestion de l'exercice 2023 et en donne décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 avril 2024.

Au nom de la Municipalité



Le Syndic

A. Gillièron

La Secrétaire adjointe

S. Böhlen

A handwritten signature of S. Böhlen.

LISTE DES RAPPORTS INTERCOMMUNAUX

ARASPE - Association régionale de l'action sociale Prilly-Echallens

Le lien suivant vous permettra de prendre contact avec l'association et de solliciter leur Rapport de Gestion 2023 : <https://www.araspe.ch/>

ASIGOS - Etablissement scolaire primaire-secondaire

Le lien suivant vous permettra de prendre contact avec l'établissement : <https://www.prilly.ch/vivre-a-prilly/asigos>.

Le rapport peut être demandé à l'Administration générale, à [greffe\(at\)prilly.ch](mailto:greffe(at)prilly.ch).

Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge

La Ville de Prilly peut fournir le Rapport d'activité du groupement du triage forestier 2023, sur demande étant donné que leur site est en construction : A l'administration générale à [greffe\(at\)prilly.ch](mailto:greffe(at)prilly.ch)

Lausanne Région

Le rapport sur les nombreuses activités de Lausanne Région et le détail de celles-ci peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch, sous « Communications et publications ».

LEB - Chemin-de-fer Lausanne-Echallens-Bercher

Le rapport d'activité du LEB est consultable sur le site www.leb.ch sous « a-propos-du-leb/organisation/».

Association Sécurité dans l'ouest lausannois

L'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district est contenu dans son rapport de gestion, à consulter sur le site www.polouest.ch

Service intercommunal des taxis (SIT)

Le Rapport de gestion 2023 est disponible sur le site officiel de la Ville de Lausanne, à l'adresse suivante : www.lausanne.ch/taxi

SDIS Malley, Prilly-Renens

La Ville de Prilly peut fournir le Rapport d'activité du groupement du triage forestier 2023, sur demande: A l'administration générale à [greffe\(at\)prilly.ch](mailto:greffe(at)prilly.ch)

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

Le Rapport de gestion 2023 est consultable à l'adresse suivante : [Bilans d'activités - Stratégie et développement de l'Ouest lausannois \(ouest-lausannois.ch\)](http://Bilans d'activités - Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (ouest-lausannois.ch))

Valorsa SA

Le Rapport annuel est consultable à l'adresse suivante : <https://valorsa.ch/une-solution-pour-vos-dechets> sous « documents, rapports annuels ».

LISTE DES ABREVIATIONS

AAS	Agence d'assurances sociales
AG	Assemblée générale
AI	Assurance invalidité
AIL	Aide individuelle au logement
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALCP	L'accord de libre circulation des personnes
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APG	Autorisation de procédés de réclamation fixe ou temporaires
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ARASOL	Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois
ASE	Assistant socio-éducatif / Assistante socio-éducative
ASIGOS	Assoc. intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
BHNS	Bus à haut niveau de service
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CCU	Consultation consultative d'urbanisme
CECB	Certificat énergétique cantonal des bâtiments
CFA	Charge foncière
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CISTEP	Commission intercommunale « station d'épuration des eaux usées de Vidy »
CMS	Centre médico-sociaux (service de soins à domicile)
CSM	Centre Sportif de Malley (ex-CIGM)
CSR	Centre social régional
CVE	Centre de vie enfantine
DAP	Détachement d'appui
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DPS	Détachement de premier secours
DS	Devoirs surveillés
DU	Durée d'utilité
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EMS	Etablissement médico-social (maison de soins et de retraite)
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
EPS	Etablissement primaire-secondaire
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FDD	Fonds de développement durable
FDL	Fleur-de-Lys
FEE	Fonds énergie et environnement
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
FSG	Fédération suisse de gymnastique
GD	Groupe décisionnel
GT	Groupe technique
HEG	Haute école de gestion
Icomos	Conseil international des monuments et des sites
IT	Information technology (technologie de l'information)
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LEB	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LPPL	Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif
LUP	Logement d'utilité publique
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OFS	Office fédéral de la statistique
OM	Ordures ménagères
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges

PDi	Plan directeur intercommunal / Plan directeur informatique
PEP	Partenaire enfance et pédagogie
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
POL	Police Ouest Lausannois
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PQ	Plan de quartier
RCB	Registre cantonal des bâtiments
RH	Ressources humaines
RIT	Règlement intercommunal sur le service des taxis
SAT	Structure d'accueil temporaire
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels ou Société immobilière
SIT	Système d'information territorial
SOCOSEV	Société coopérative des sites et espaces verts
SPOP	Service de la population
STEP	Station d'épuration
TL	Transports publics de la région lausannoise
TSP	Travail social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
VDI	Virtual desktop infrastructure (infrastructure de postes de travail virtuels)